

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE SAAD DAHLEB -BLIDA-



INSTITUT D'ARCHITECTURE & D'URBANISME

N° d'ordre :... ..

Série :... ..

Mémoire de Master

Filière : Architecture

Option: ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

THEME :

RENOUVELLEMENT DES ZONES DES RUPTURES HISTORIQUES

À MILA

PROJET: MUSEE D'HISTOIRE

Sous la direction de :

Mr. BOUKADER-M

Mr. BONACHERIA-B

Mr. KIFANE-M

Présentée par :

HALFAOUI Ahmed Salah eddine

Année Universitaire 2017/2018

Résumé

Toute la richesse architecturale de la ville de Mila vient de la stratification des différentes civilisations passées par la ville, faisant d'elle un patrimoine urbain énorme.

Ce qui représentait un avantage de la ville par le passé en offrant l'eau à la ville, pour ses jardins qui ont fait sa réputation. L'oued devient aujourd'hui un inconvénient pour sa croissance, et il coupe la ville, en deux tissu différent : tissu médiévale et coloniale.

Dans un axe de recherche porté sur l'intervention en milieu existant historique, nous abordons la requalification des vides urbains ; comme solutions proposées pour répondre aux besoins de la ville de Mila et comme but principal, afin de sauvegarder le vieux Mila.

Après une analyse urbaine de la ville de Mila, la problématique spécifique s'articule autour de la continuité urbaine entre les deux noyaux : colonial et médiévale pour redonner la vie à ce dernier noyaux.

Le projet du musée d'histoire, et l'aménagement d'une esplanade sur la rive est de oued ESSAYEH, peuvent offrir une réponse urbaine et architecturale, pour qu'elle puisse retrouver son âme perdue.

Mot clé : patrimoine, patrimoine urbain, musée, Mila, requalification, continuité urbaine.

Remerciements

Au terme de notre projet de fin d'étude nous adressons nos prières et nos louanges:

A dieu; tout puissant pour ce qu'il nous a donné comme volonté, santé et patience durant nos années d'étude et le pouvoir d'accomplir ce modeste travail.

Nos vifs remerciements les plus sincères et notre reconnaissance à nos encadreurs M^r : BOUKADER, Mr : Kifane et Mr Bouacheria pour leurs conseils constants; leurs bienveillance et leurs disponibilité permanente pour promouvoir et diriger notre travail.

Nous tenons aussi, à remercier les membres de jury de nous faire l'honneur de lire et évaluer ce travail

.

Encore une fois merci pour tous.

TABLE DES MATIERES

I.	CHAPITRE INTRODUCTIF.....	1
	I.1 Introduction Generale.....	2
	I.2 Problematique.....	3
	I.3 Objectifs.....	4
	I.4 Methodologie.....	5
	I.5 Structure De Memoire.....	6
II.	CHAPITRE II : ETAT DE L'ART SUR LE RENOUVELLEMENT DES ZONES DES RUPTURES NATURELLES DES CENTRES.....	7
	II.1. Introduction.....	8
	II.2. Le concept de patrimoine et son evolution a travers l'histoire.....	8
	II.2.1. Le patrimoine culturel.....	10
	II.2.1.a Les types du patrimoine culturel.....	11
	II.2.2 Le patrimoine naturel.....	11
	II.2.3 Le patrimoine urbain.....	11
	II.2.4 La sauvegarde du patrimoine urbain.....	11
	II.2.5 Les opérations de sauvegarde du patrimoine.....	12
	II.2.6 Les objectifs du renouvellement urbain.....	15
	II.2.6.a Objectif économique.....	15
	II.2.6.b Objectif social.....	15
	II.2.6.c Objectif environnemental.....	15
	II.2.6.d Objectif culturel.....	16
	II.3 Exemples de la requalification urbaine comme opération de renouvellement urbain aux zones des ruptures naturelles	
	II.3.1. Angers Cœur de Maine.....	16
	II.3.3. Esplanade champs de mars.....	18
III.	CHAPITRE III : ETUDE SYNCHRONIQUE ET DIACHRONIQUE DE L'AIRE D'ETUDE.....	20
	III.1 Présentation de la ville de Mila.....	21

III.1.1. Situation géographique.....	21
III.1.2. Relief	22
III.1.3. Climat	23
III.1.4. L'ensoleillement	23
III.1.5. Vents dominants.....	24
III.2. Historique de la ville.....	24
III.3. Morphologie du territoire de Mila.....	26
III.3.1 Apparition et développement de la ville.....	26
III.4. Etude diachronique de la ville de Mila	30
III.4.1. Epoque du Préhistoire.....	30
III.4.2. Epoque romaine.....	31
III.4.3. Epoque byzantine.....	33
III.4.4. Epoque arabo-musulmane	34
III.4.5. Epoque turque.....	35
III.4.6. Epoque coloniale.....	36
III.4.7. Epoque poste coloniale	40
III.5. Etude synchronique de la ville de Mila.....	41
III.5.1 Introduction.....	41
III.5.2 Structure Fonctionnel.....	41
III.5.2 Structure de permanences	43
III.5.2.a. Eléments permanents	44
III.5.3 Structure des espaces publico-collectifs	47
III.5.4. structure de l'urbain.....	49
III.5.6. carte des problématiques.....	51
III.5.7. Proposition urbaine	52
III.4. Typologie de la ville.....	54
III.4.1. Le système parcellaire.....	54
III.4.2. Le système bâti.....	55
III.4.3. Le système viaire.....	56
III.4.4. caractéristiques des détails architecturaux.....	57
III.6. Recherche thématique.....	60
III.6.1 Définitions.....	60
III.6.1.a Le musée.....	60
III.6.1.b. Histoire.....	
III.6.1.c. La muséologie.....	
III.6.2. L'évolution du musée dans le temps.....	
III.6.3. Le Musée en Algérie.....	
III.6.4. Les types de musées.....	
III.6.5. Etude d'exemples.....	65
III.6.5.a. L'exemple internationale.....	65
III.6.5.b. L'exemple national.....	68
III.6.6. Approche programmatique.....	72
III.6.6.a. Introduction.....	72

III.6.6.b. Objectifs.....	72
III.6.6.c. Détermination des fonctions du musée.....	73
III.6.6.d. Les exigences des musées.....	73
III.6.6.e. Le parcours muséographique.....	74
III.6.6.f. La lumière dans le musée.....	74
III.6.7. Approche programmatique.....	76
IV. CONCLUSION GENERALE	86
V. BIBLIOGRAPHIE.....	
VI. ANEXXE	

TABLE DES FIGURES

-Figure 1 : Schéma de structure de la mémoire.....	6
-Figure 2 : Vue sur le projet.....	16
-Figure 3 : Schéma des actions proposées.....	17
-Figure 4 : Vue aérienne sur le projet.....	18
-Figure 5 : Schéma des actions proposées.....	19
-Figure 6 : Situation à l'échelle national.....	21
-Figure 7 : Situation à l'échelle régionale.....	21
-Figure 8 : Situation à l'échelle communale.....	22
-Figure 9 : Vue en 3D de la ville de Mila.....	22
-Figure 10 : Données climatique de la vile de Mila.....	23
-Figure 11 : Données de l'ensoleillement de la vile de Mila.....	23
-Figure 12 : Données des vents dominants de la vile de Mila.....	23
-Figure 13 : Phase 01.....	26
-Figure 14 : Phase 02.....	27
-Figure 15 : Phase 03.....	28
-Figure 16 : Phase 04.....	29
-Figure 17 : Epoque de la préhistoire.....	30
-Figure 18 : Epoque romaine phase 01.....	31
-Figure 19 : Epoque romaine phase 02.....	32
-Figure 20 : Epoque byzantine.....	33
-Figure 21 : Epoque arabo musulmane.....	34
-Figure 22 : Epoque turque.....	35
-Figure 23 : Epoque coloniale (1839-1848).....	36
-Figure 24 : Epoque coloniale (1848-1857).....	37
-Figure 25 : Epoque coloniale étape 03.....	38
-Figure 26 : Epoque coloniale étape 04.....	39
-Figure 27 : Epoque postcoloniale.....	40
-Figure 28 : Carte du structure fonctionnel.....	42
-Figure 29 : Carte des permanences.....	44
-Figure 30 : Le rempart byzantin.....	45

-Figure 31 : Tour du rempart.....	45
-Figure 32 : Bâb El Blad.....	45
-Figure 33 : La fontaine romaine (Ain El Bled).....	46
-Figure 34 : Statue m’Lou.....	46
-Figure 35 : Four ottomane.....	46
-Figure 36 : Carte des espaces publico-collectifs.....	47
-Figure 37 : Carte du structure de l’urbain.....	50
-Figure 38 : Cartes des problématiques.....	51
-Figure 39 : Carte de la proposition urbaine.....	53
-Figure 40 : Les ilots de la vielle ville de Mila.....	54
-Figure 41 : Système parcellaire selon BORIE.....	54
-Figure 42 : Analyse du système bâti selon BORIE.....	55
-Figure 43 : Analyse du système bâti selon BORIE.....	55
-Figure 44: Analyse du système bâti selon BORIE.....	55
-Figure 45 : Analyse du système viaire selon BORIE.....	56
-Figure 46 : Vue aérienne du musée.....	65
-Figure 47 : Plan du RDC.....	66
-Figure 48 : Plan du 1 ^{er} étage.....	67
-Figure 49 : Vue à l’intérieur du musée.....	68
-Figure 50 : Vue extérieur du musée de Cirta.....	68
-Figure 51 : plan du RDC et le 1 ^{er} étage du musée de Cirta.....	69
-Figure 52 : Organigramme spatiale du RDC.....	69
-Figure 53 : Organigramme spatiale du 1 ^{er} étage.....	70
-Figure 54 : Synthèse organisation fonctionnelle d’un musée.....	75
-Figure 55 : Plan de situation du terrain.....	78
-Figure 56 : Vue du la rue des frères bensaadane.....	79
-Figure 57 : Vue vers le site du projet.....	79
-Figure 58 : Vue vers le site du projet.....	79
-Figure 59 : Vue vers le site du projet.....	79
-Figure 60 : Vue du site vers la vielle ville.....	79
-Figure 61 : Vue du site vers la vielle ville.....	79
-Figure 62 : La tour du module de base.....	81
-Figure 63 : Appareillage du mur en plan.....	84
-Figure 64 : Appareillage du mur en vue de face.....	84

-Figure 65 : Vue en profil du mur.....	84
-Figure 66 : Vue en profil du mur.....	84
-Figure 67 : Vue 3d du plancher collaborant.....	85

I. CHAPITRE INTRODUCTIF

I.1 Introduction :

La ville est un ensemble d'éléments plus ou moins différents mais qui doivent agir en complémentarité à fin de fusionner et de faciliter le quotidien et la vie de ses occupants. C'est pourquoi, l'urbaniste puis l'architecte interviennent et transforment le tissu urbain à travers différentes interventions urbaines.

Pendant la croissance des villes, de nombreuses problématiques se posent et déséquilibrent le processus de croissance, parmi ces problématiques les barrières naturelles tels que les rivières ou les reliefs agressifs, causant des ruptures urbaines qui résultent deux tissu défèrent.

«Le mot de barrière évoque l'idée d'un obstacle. La barrière s'oppose à la propagation d'un tissu qui prend la forme d'une somme de croissances linéaires. Elle peut être constituée par : - un obstacle géographique (ligne de relief, cours d'eau, lac, forêt, changement dans la nature du sol, etc.) ; - un obstacle construit (enceinte, fossé, canal, route, voie ferrée, ligne haute tension, grand domaine, etc.).

Souvent, à cette barrière physique qui marque une différence topologique entre deux territoires, se superpose une différence administrative (limite de propriété, de commune ou de département, zone protégée ou non aedificandi) qui sanctionne au plan juridique la différence morphologique et en accentue les effets.»¹

Dans notre cas d'étude on est devant une problématique similaire causé par un oued, Résultant deux tissus différents (médiévaux et coloniaux).

¹Philippe Panerai Edition Parenthèses 1980 **Analyse urbain**, Barrière de croissance page 61.

I.2. Problématique :

Mila, ville riche de son histoire depuis son anthropisation, de la période romain, arabo-musulmane, coloniale, post coloniale puis actuel.

Cette ville a connu plusieurs changements d'occupation par de différents occupants, la croissance de cette ville est faite d'une manière logique depuis son création jusqu'à la période postcoloniale, mais cette logique a connu une anarchie due à l'augmentation démographique, ceci a causé un changement d'occupation du sol suite au changement de la politique urbaine.

Le développement historique de la ville a généré deux centres qui représentent les noyaux de départ de la croissance urbaine :

- Centre historique : 3 siècle av JC ² à la colonisation française 1839³ .
- Centre colonial : 1857⁴ jusqu'à nos jours.

D'après notre étude la raison majeure de cette division, peut résider dans l'existence d'une rupture, due à la présence d'une barrière naturel (oued Essayeh), ce qui a donné deux tissus différents :

- à l'ouest de l'oued: on a un tissu colonial en damier très densifié.
- à l'est de l'oued : (vieux Mila) on a un tissu éparpillé avec une organisation urbaine Ottomane, à l'intérieur d'une enceinte byzantine caractérisée par une trame urbaine arborisante hiérarchisée.

Cette rupture entre le vieux Mila et l'autre parti de la ville, qui a isolé vieux Mila, et qui a abouti, a un état de dégradation inquiétant de cette dernière.

Suite à cette constatation, des questionnements s'imposent, dont les principaux sont les suivants :

² FARHATI Fatiha, La Numidie du roi JAYA jusqu'à la colonisation romaine, page 197.

³ Projet pour la casbah de Mila 1939, génie militaire, la direction d'Alger place de Constantine et dépendance, archive national français.

⁴ Carte de chemin n°2 Constantine Djidjlli, Zeraia 1/5000, n°27.

- Qu'est ce qu'on peut faire pour éliminer l'isolement de la vieille ville ? et la réintégrer dans la ville ?
- Qu'est on doit faire pour lui redonner sa vocation touristique qu'elle a perdu ? Et comment assurer son développement économique, culturel et social?
- Comment peut-on lier le tissu ancien, et l'adapter aux exigences de la vie moderne sans détruire leur morphologie, leur essence, leurs principes constructifs, le charme des prospects ?
- Qu'est ce qu'on peut faire pour redynamiser le noyau central ? Aussi qu'est ce qu'on peut faire pour revaloriser ce dernier ainsi que pour renforcer son poids ?

I.3. Objectifs :

Notre objectif est d'intervenir au niveau de la zone de rupture en essayant de réconcilier les deux tissus à travers une intervention urbaine capable de répondre au différent problèmes, et ainsi revaloriser le paysage urbain de la ville, avec pour but d'améliorer la qualité urbaine et le cadre de vie de la population locale et, redonner une nouvelle image d'urbanité à cette ville.

I.4 Hypothèse :

L'usage des permanences historiques (mémoire du lieu) comme fondement du projet d'intervention urbaine, peut contribuer a créé une continuité urbain entre les deux tissus.

I.5. Méthodologie :

Notre recherche sur le renouvellement urbain du centre originel de Mila doit obéir à une volonté de prendre en compte tous les enjeux du territoire concerné. Cela suppose l'intégration conjointe des questions d'ordre économique, social, culturel, spatial et environnementale, en termes de concertation, de gouvernance, de création de valeur et de nouvelle attractivité de ce territoire .Il en résulte la nécessité d'une méthodologie d'approche du territoire en question, à définir d'une manière pertinente.

Pour la construction d'un tel projet notre recherche repose sur la méthodologie suivante :

Première partie : Approche théorique.

Cette phase consiste en la constitution d'une base documentaire relative au sujet traité.

L'essentielle de cette étape est la recherche a été consacré a la lecture d'un corpus de document portant sur différents thèmes de renouvellement urbain, les friches urbaines et les centres ville.

Thèses, mémoires, articles cours...etc.; qui doivent être exploitées d'une façon judicieuse pour maîtriser le sujet

Deuxième partie : Approche analytique.

Pour cette étape il fallait collecter le maximum des données concernant notre cas d'étude, à savoir la voie qui relie les deux tissus. Il s'agit de document écrit, chiffres et graphiques qui ont été retiré auprès des services concernes et ou l'on a eu des entrevues avec différents acteurs intervenants sur cet espace.

Afin de récolter le maximum d'informations nécessaires pour le bon déroulement de notre recherche. Un travail s'est impose. Pour cela on a du faire appel à diverses techniques d'investigations et d'enquêtes telles que l'observation.

Troisième partie : approche thématique et conceptuelle.

Cette étape contient des exemples de projet, et la présentation du projet

I.6. Structure de memoire :

Notre méthodologie de travail se base sur les grandes phases que nous présentant sur le schéma au-dessous :

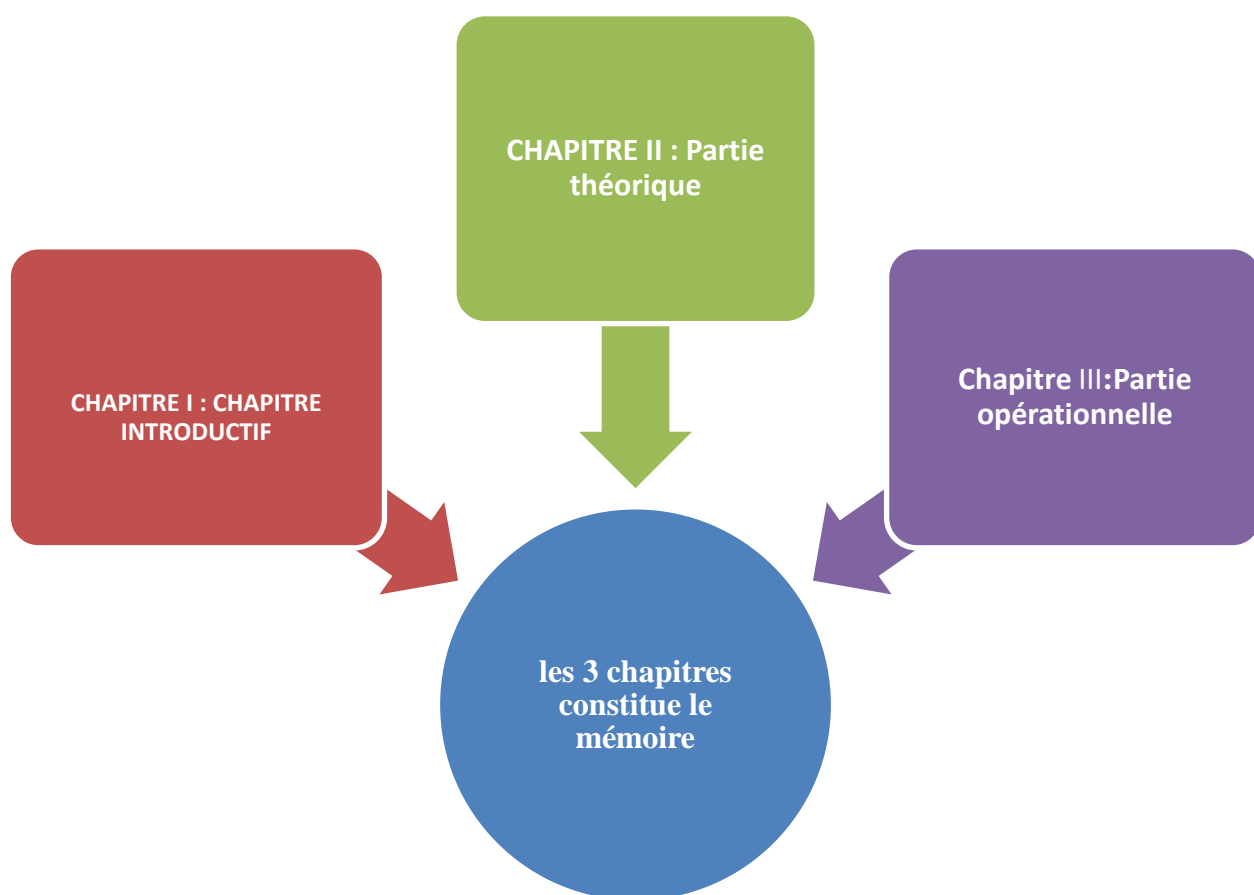


Figure 1 : Méthodologie de la recherche, source : auteur.

**II. CHAPITRE II : ETAT DE L'ART SUR
LE RENOUVELLEMENT DES ZONES DES
RUPTURES NATURELLES DES CENTRES
HISTORIQUES**

II.1 INTRODUCTION :

Le patrimoine urbain comme une résultante du développement considérable de la notion patrimoine qui, au sens des différentes expériences, doit être abordé comme un tout, dans sa diversité. C'est le « *lieu tout à la fois de culture, de manifestation du pouvoir public, d'activités, de commerce spécialisés, d'éducation, d'intégration, d'échange de rencontre et de rassemblement particuliers qui lui confère un caractère historique et symbolique. Il traduit l'image résumée de la collectivité et représente un espace d'identification et d'appartenance* »⁵.

II.2 LE CONCEPT DE PATRIMOINE ET SON EVOLUTION A TRAVERS L'HISTOIRE

Le terme patrimoine selon le petit robert apparait sous sa forme latine au XIIe siècle, il signifie d'abord "héritage de père" le mot recouvre ensuite les biens de famille, l'ensemble des biens que l'on a hérités de ses ascendants-fortune, héritage, propriété.

Patrimoine est souvent synonyme d'héritage – témoignage de l'histoire et des traditions d'une société qui nous a été légué par les générations précédentes et que l'on veut transmettre aux générations futures. En réalité l'héritage devient « patrimoine » lorsqu'il est perçu comme une ressource ayant une « valeur », et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose.

-Depuis le XIXe siècle le patrimoine au sens élargi est considéré comme un bien propre, un apanage, une propriété transmise par les ancêtres, les prédécesseurs.

-Aussi le patrimoine désigne des productions humaines artistiques avec des dimensions collectives (nationales puis mondiales).

⁵ LACAZE J.P., La ville et l'urbanisme, édition Flammarion, Paris, 1968, p34. Mémoire de magister, Mr HAMMA Walid, *Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen*, université de Tlemcen, département d'architecture, 7 Juillet 2011

-Le patrimoine d'après l'encyclopédie: est lié à l'héritage qui est l'instrument légale institutionnel, ou mieux, le véhicule social des données en question: biens, terres, constructions, objets.

-Le patrimoine est un concept qui a connu une évolution passant des monuments historiques longtemps considérés comme manifestation indiscutable du patrimoine, à différents types de biens patrimoniaux relevant non seulement du domaine de l'archéologie mais touchant différents édifices-urbains ou ruraux, industriels ou religieux, publics ou privésallant aujourd'hui aux ensembles bâtis, et embrassant toutes les périodes historiques, y compris la période contemporaine.

L'apparition de l'intérêt pour les édifices et les objets d'art, sculptures, manuscrits et découverte de l'antiquité gréco-romaine appelés alors "antiquité" remonte à la période de la renaissance .A cette époque, l'attitude assumée envers les œuvres et objets archéologiques ainsi que les vestiges architecturaux antiques.

On parlait alors de monuments, terme dérivé du latin 'monère' signifiant élever ou ériger

La notion de monument historique quant à elle, correspondant aux biens patrimoniaux du XIXe siècle, continuera cependant à être utilisé jusqu'au XX siècle et sera adoptée lors de la charte de Venise pour laquelle "la notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'entend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres plus modestes qui ont pris avec le temps une signification culturelle"⁶

Un nouveau concept verra le jour, suite à cela, celui de "patrimoine mondial" qui va regrouper un ensemble de villes, de monuments, de sites naturels qui seront considérés par la communauté internationale comme "propriété morale" de toute l'humanité, engageant la responsabilité du large public dans la sauvegarde du patrimoine.

⁶ Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites signée à Venise en 1964, article1

II.2.1. Le patrimoine culturel :

Le patrimoine culturel est une notion apparue au début des années 90, en réaction à l'intérêt du patrimoine mondial essentiellement orienté vers l'aspect matériel de la culture, le patrimoine culturel immatériel comprend "pratiques représentations, expressions, connaissances et savoir-faire -ainsi que les instruments, objets artefacts et espaces culturels qui leur sont associés "reconnus par les communautés comme partie de leur patrimoine culturel".

II.2.1.a Les types du patrimoine culturel :

- Le patrimoine culturel matériel :

Dans sa forme actuelle, le patrimoine matériel trouve comme définition celle qui a été établie lors de l'adaptation de la convention du patrimoine mondial concernant la projection du patrimoine mondial culturel et naturel. En effet sont considérés comme "patrimoine culturel"

- Les monuments :

Œuvres architecturales, de sculpture ou de peintures monumentales, éléments ou structures à caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments.

- Les ensembles :

Groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire de l'art ou de la science

(a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel :

(b) les arts du spectacle :

(c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs :

(d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;

(e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel :

II.2.2 Le patrimoine naturel :

La convention mondiale inclut dans le patrimoine naturel:

- ✓ les monuments naturels constitués par des formations " physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique"
- ✓ les formations géologiques et physiographiques ainsi que les zones strictement délimitées, ayant une valeur universelle exceptionnelle
- ✓ les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées, ayant une valeur universelle (scientifique, beauté naturelle...).

II.2.3 LE PATRIMOINE URBAIN :

Définition du patrimoine urbain :

le patrimoine urbain a pour objet une zone urbaine (un ensemble urbain fait de bâti et d'espaces ouverts, de monuments et d'architecture vernaculaire, d'ilots et de voies de communication) mais c'est aussi un patrimoine dont l'objet est:

-d'une part les habitants du quartier dont il est question : les hommes et les femmes, leur histoire collective, leur pratiques, leurs cheminements, leurs usages de la ville....etc.

-d'autre part, l'espace vécu et l'espace perçu par ces habitants.

« *Le patrimoine urbain fait explicitement référence à la vie urbaine, à l'histoire urbaine d'une ville, aux modes d'habiter, de vivre, de commencer, de développer l'activité économique... Les formes sont liées à ces fonctions dans différents contextes culturels et sociaux* » (BOUCHE, 1997)⁷

II.2.4 LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE URBAIN :

« L'action de la sauvegarde ne vise pas seulement à fixer l'état existant mais aussi à créer une certaine animation sociale à l'intérieur de la ville traditionnelle »

⁷THESE ; La Régénération urbaine et la promotion du patrimoine en Algérie : cas de la ville de Constantine, Aziza Armani-Mahdi ; T. Sahnoune, Directeur de thèse ; Université Mentouri, Editeur scientifique, 2007, page 20 ; 293p. mémoire master2 urbanisme

Cette sauvegarde procède plusieurs interventions dans le champ des connaissances d'une part, et dans l'ordre des arts, des sciences et des techniques d'autre part. Dans le cadre urbain, nous pouvons y avoir :

- Animation urbaine
- Revitalisation urbaine
- Réhabilitation urbaine
- Requalification urbaine
- Restructuration urbaine
- Rénovation urbaine
- La mise en valeur.

II.2.5 Les opérations de sauvegarde du patrimoine :

- Animation urbaine :

Action d'animer, de donner la vie, ce terme couramment à désigner l'intensité de la vie sociale et de manifestations extérieures dans une agglomération. L'animation d'une ville, d'un quartier, d'une rue, a pour facteurs la nature et le nombre de leurs fonctions ainsi que les modes de circulations qui y sont pratiqués, éléments qui peuvent y entraîner de considérables variantes nyctémérales.

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement : L'animation caractéristique des centres et des espaces commerciaux (rues marchandes, places d'églises de marchés, ct) des villes préindustrielles de l'occident et des villes traditionnelles en générale. (Voir ; par exemple ; les villes orientales ; comme le signe même de l'urbanité, Haussmann déjà implantait les théâtres de la place du Chatelet afin d'animer ce quartier désert la nuit. Mais depuis les nouvelles villes, ont particulièrement focalisé l'attention des urbanistes sur les équipements susceptibles d'augmenter ou même de créer l'animation : rue piétonnières, centres commerciaux, centres culturels, etc.

Depuis la deuxième guerre ,en particulier en France, l'animation a également pris le sens de stimulation des activités et des relations sociales, dans les grands ensembles, monofonctionnels et dans les villes nouvelles, une nouvelle profession est née, l'animation (assez proche de celle l'assistant social)et qui forme des « animateurs »Il est conseillé a ceux-ci de recevoir une formation en urbanisme.)

- Revitalisation urbaine:

« Qui veut dire redonner de la vitalité a quelque chose; revivifier, revitaliser une région dans le cadre d'une politique d'aménagement, leurs donner nouvelle vigueur. »
(Définition Larousse)

Une opération s'applique surtout aux éléments architecturaux et urbains abandonnés, dépourvus d'âme, de vie ou d'activité. Il s'agit-là plutôt d'une volonté qui se traduit par des opérations d'intégration, apportant aussi de nouveaux éléments pour de nouvelles activités.

- Réhabilitation urbaine:

-La réhabilitation est une opération ou un type d'intervenants qui s'applique à tout objet avec une tendance à réparer et à remettre en état de fonctionnement.

La réhabilitation, bien que souvent considérés comme synonyme de l'amélioration de l'habitat, et en réalité une opération plus poussée. Elle peut, par exemple, comporter la restructuration interne d'un logement; la réfection de toiture, la consolidation des façades,... etc.

-La réhabilitation urbaine est une opération qui consiste en une modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles, et de leur donner les commodités essentielles et nécessaires aux besoins de base des locataires. Elle peut conduire à une redistribution interne des locaux, le souci majeur étant leur caractère salubre. Elle a pour but d'adapter les immeubles aux règles d'hygiène et de confort"⁸

- Amélioration urbaine :

Est une intervention sur l'état technique visant L'amélioration de l'état existant des équipements en consolidant les structures existantes, en aménageant et en équipant les lieux par les équipements nécessaires, et répondant aux aspirations nouvelles, afin d'apporter le confort nécessaire aux lieux en question .

⁸ THESE de magister; Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils : Le cas de la ville historique de Tlemcen Algérie, Mr HAMMA Walid ; T. ; Université Abou Bakr Belkaïd, 2011, page 136

- Requalification urbaine :

C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines, techniques, juridiques, institutionnelles nécessaires pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues.

Est une stratégie politique conduite par les communes dans un contexte fortement décentralisé. Elle consiste à donner des nouvelles fonctions aux tissus anciens. Pour que la mise en valeur de ces derniers ne soit pas qu'un investissement touristique, mais aussi un investissement urbain et social, les pouvoirs publics devraient :

- Encourager la diversité des fonctions urbaines.
- Protéger l'habitation des nuisances.
- Préserver la diversité commerciale.
- Encourager d'autres fonctions : affaires, création, administration publique, services.

- Restructuration urbaine:

Est une opération qui consiste en une intervention sur les voiries et réseaux divers, et une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots ou d'un ensemble d'immeubles et une modification des caractéristiques du quartier par le transfert des activités de toute nature et par la désaffectation des bâtiments pour les réutiliser.

- Rénovation urbaine :

Est une opération physique qui sans modifier le caractère d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant, qui peut aller jusqu'à la destruction d'immeubles vétustes et la reconstruction sur le même site d'immeubles de même nature. Cette opération permet également de reconstruire à neuf en avec l'intégration de nouvelles valeurs d'usage tout en préservant l'aspect physique des immeubles et s'accompagner du déplacement et de l'élargissement des voies publiques.

- La mise en valeur:

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate.

En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de :

- Conservation du patrimoine,
- Animation du patrimoine dont le but est d'attirer les touristes
- La mise en scène (l'éclairage, le son, la lumière, etc.)
- La promotion du patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques.

Pour le patrimoine matériel urbain, c'est la ville qui est responsable localement de la conservation, de la mise en valeur et de l'animation. Elle doit tout d'abord identifier ses ressources en patrimoine, ce qui lui permettra après de choisir les actions futures nécessaires dans le domaine patrimonial.

II.2.6 Les objectifs du renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain a comme objectif d'améliorer la qualité de la vie et de redynamiser les économies locales. Le renouvellement vise à évaluer l'image générale de la ville et à ressortir les inégalités locales.

Les objectifs principaux du renouvellement urbain sont d'ordre :

II.2.6.a Objectif économique :

- Attirer les investissements.
- La création de l'emploi.
- Le renouvellement de la base économique.

II.2.6.b Objectif social

- Le développement des équipements de proximité.
- Le développement de l'habitat.

II.2.6.c Objectif environnemental

- Aménagement physique : l'amélioration du cadre de vie.

- Ecologique : la lutte contre les pollutions.

II.2.6.d Objectif culturel

- La valorisation du patrimoine bâti.

II.3 Exemples de la requalification urbaine comme opération de renouvellement urbain aux zones des ruptures naturelles :

II.3 .1 Angers Cœur de Maine :

Fiche technique :

Situation : Angers, France

Surface : 30 hectares

Architecte : FRANÇOIS

GRETHE



Année de construction : novembre 2016 **Figure 02 : vue sur le projet**, source : Google

Angers Cœur de Maine est un projet d'aménagement des berges de la Maine. Il a l'ambition de renforcer le cœur de l'agglomération et de réconcilier les Angevins avec leur rivière. Il s'agit de rapprocher les deux berges et de créer de nouveaux lieux de vie, qui auront notamment comme vertu de conforter l'attractivité du centre-ville d'Angers. Le projet Angers Cœur de Maine va tout d'abord se concentrer sur le site Centre-Ville Maine, en même temps qu'il posera les premiers jalons du développement du site Quai Saint-Serge. Ce projet, très important pour la ville et l'agglomération angevine. Tourisme qui a eu lieu en Suisse à la fin du 19e siècle, lorsque le besoin de personnel compétent et qualifié se faisait sentir à tous les niveaux.

II.3 .2 Espaces majeurs et typologies d'usages :



Figure 03 : schéma des actions proposées, source : Google

II.3. 3 Les Objectifs :

- Ouvrir le centre-ville sur la rivière

Le projet doit offrir de nouveaux espaces ouverts sur la Maine et dédiés à la vie collective, aux promeneurs, spectateurs, habitants et actifs du centre-ville, dans un cadre paysager renouvelé et des ambiances agréables.

- Faire entrer la nature dans la ville

Avec les espaces publics créés, la Ville répond à une demande des Angevins d'un nouveau rapport entre le cœur de la ville et la nature. Elle initie aussi la trame verte et bleue qui reliera les Basses Vallées angevines au nord des plaines de la Baumette et au Val de Loire au sud.

- Renforcer le commerce de centre-ville

Il s'agit de renforcer l'hyper-centre commerçant en le dotant d'une véritable vitrine en bas de centre-ville directement connectée aux rues commerçantes qui composent le parcours marchand (rue Plantagenêt notamment). La couverture de la voie des berges implique de

revoir les accès aux parkings République et Molière. Il est également prévu de faciliter les livraisons des commerces de l'hyper centre.

- Conforter l'offre touristique du cœur d'Angers

Entre le château et la Doutre, au cœur d'un secteur patrimonial exceptionnel, les nouveaux aménagements amélioreront et développeront l'offre touristique et événementielle angevine, en proposant des cheminements continus et attrayants.

II.3.3 Esplanade champs de mars

:

II.3.3.a Fiche technique :

Situation : Lille, France

Surface : 21.3 hectares

Architecte : Michel CORAJOU
et Yannick SALLIOT

Année de construction : 2010



Figure 04 : vue aérienne sur le projet, source : Google

L'esplanade du Champ de Mars qui s'étend sur une surface de 21,3 hectares et comprend l'esplanade, un parc boisé, des zones de loisirs et d'événements, l'aménagement d'ouvrages de franchissement et des berges du canal de la Deûle.

II.3.3.b Actions proposés :

L'esplanade est en cours de réaménagement pour organiser le stationnement et réaliser des promenades au bord du canal. Deux parkings, au nord et au sud, entourant l'espace réservé aux manèges, et au cirque sont créés pour un total de 1000 places.

Le bord du canal est aménagé en promenade piétons-vélos se prolongeant autour de la

À l'issue des travaux qui devraient être achevés avant la fin de 2017, l'espace sera réparti en deux espaces de stationnement au nord et au sud, de part et d'autre de la foire aux manèges, au total 3,7 ha, 5,7 ha pour les foires et les manèges et 6,5 de glacis

II.3.3.c Les objectifs de l'opération :

- Valoriser le patrimoine historique du site, le mur de communication, l'entrée par l'avenue du 43ème régiment d'infanterie et dégager les vues sur la Citadelle.
- Reconstituer les éléments disparus (glacis, passerelle Napoléon...). Restaurer le patrimoine naturel de l'esplanade et intégrer le site dans la trame verte et bleue régionale.
- Constituer une vaste aire, conciliant usage et qualité, pour l'accueil du public et de grandes manifestations comme les foires ou les cirques avec un revêtement adapté pour l'accueil de ces grandes manifestations.
- Proposer une offre de stationnement aux deux extrémités de l'esplanade, tout en permettant les usages du site (loisirs, parc zoologique, foires, cirques) La création de deux zones de stationnement, dont une partie réservée à un usage militaire et des accès depuis la rive droite du canal de la moyenne Deûle.
- Développer les cheminements doux le long du canal de la moyenne Deûle et favoriser l'utilisation des modes doux, notamment le vélo.



Figure 05 : schéma des actions proposées, source : Google

**III. CHAPITRE III : ETUDE
DIACHRONIQUE ET SYNCHRONIQUE DE
L'AIRE D'ETUDE**

III.1 Présentation de la ville de Mila :

III.1.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE :

La wilaya de Mila est une ville de l'EST algérien, est située à 325 km d'Alger (la capitale) sur l'axe qui relie Constantine la métropole et Sétif Chef-lieu de wilaya depuis 1984.

La wilaya de Mila est située dans le nord-est algérien, elle est délimitée:

- Au nord, par les wilayas de Jijel et de Skikda
- A l'est, par la wilaya de Constantine
- Le sud, par les wilayas de Batna et d'Oum el Bouaghi
- A l'ouest, par la wilaya de Sétif



Figure 06 : situation à l'échelle national,
source : Google

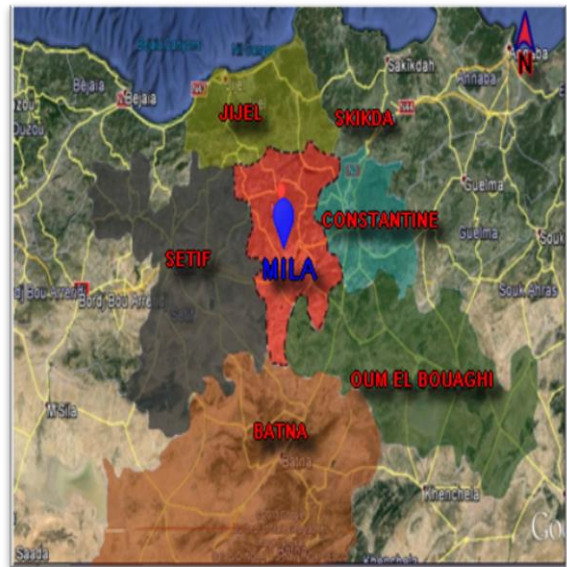


Figure 07 : situation à l'échelle régionale,
source : Google earth

La ville de Mila possède une situation géographique intermédiaire entre les hautes plaines constantinoises au sud et le massif montagneux du Tell au nord.

La situation originale de la ville se trouve sur l'axe antique, reliant Constantine à Sétif passant par Djemila (Cuicul), "cette route était considérée comme "une des voies charretières les plus fréquentées en Afrique"

‘‘La colonisation française ayant changé les itinéraires. Mila se trouve désormais sur l’axe Constantine-Ferdjioua, chemin départemental n°2 (CD2), actuellement Route Nationale 79 (RN 79)’’2.

La situation de Mila dans la wilaya, fait qu’elle est entourée :

- Au nord, par la commune de Grarem et Sidi-Merouane
- Au sud, par la commune de Sidi-Khelifa.
- A l’est, par la commune d’Ain-Tin
- A l’ouest, par les communes de Zeghaia, Ahmed Rachedi et Oued Endja.

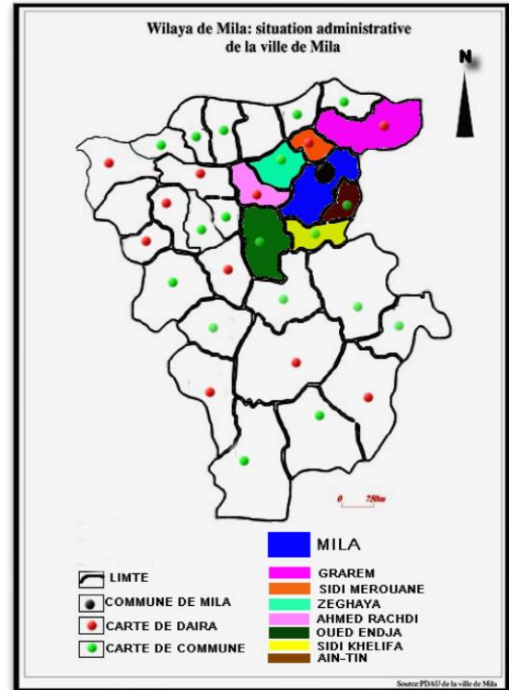


Figure 08 : situation géographique à l’échelle communale Ech : 1/2500 000
source : PAW de Mila

III.1.2.Relief :

La commune de Mila appartient à l’immense bassin de Mila-Redjas-Ferdjioua.

Elle se singularise par l’occupation d’un site qui est une synthèse, entre des plaines, collines et piémonts et espace montagneux. Cette synthèse naturelle est la base, de la formation d’une entité spatiale homogène.

Les différents éléments topographiques s’établissent dans les proportions suivantes :

- Plaines et vallées55 %
- Collines et piémonts.....30 %
- Montagnes.....15 %



Figure 09 : Vue en 3D de la ville de Mila,
source : Google earth

. Le cadre exact de l'étude est celui de la commune de Mila, chef-lieu de wilaya, situé au Nord- Est de l'Algérie et couvrent une superficie de 3480,54km ' soit 0,14 % de la superficie totale du pays.

Les régions naturelles de Mila sont très nettement marquées, et en dépendance directe de la constitution géologique du pays. Elles constituent un vaste cadre montagneux, la dépression de Ferdjioua-Redjas-Mila.

III.1.3 Climat :

Le climat est de type méditerranéen, en général à tendance subhumide (semi-aride) marqué par une saison sèche et chaude, et une autre humide et froide avec de courtes transitions

- La saison humide s'étalant sur 08 mois avec une pluviométrie annuelle qui varie entre 350 et 700 mm et une température minimale de 3 à 4°C au mois de Janvier
- Par contre, la saison sèche en été, enregistre des températures maximales de l'ordre de 35°C au mois de Juillet.

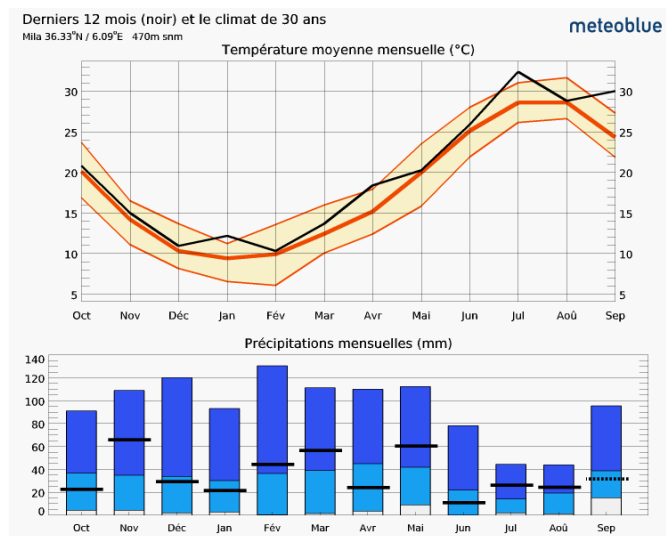


Figure 10 : Données climatique de la vile de Mila, source : météo Blue

III.1.4 L'enseillement :

L'enseillement moyen de la ville atteint 7.4 heures par jour avec :

- 11.5 Heures par jour au mois de Juillet
- 05 heures par jour au mois de Décembre

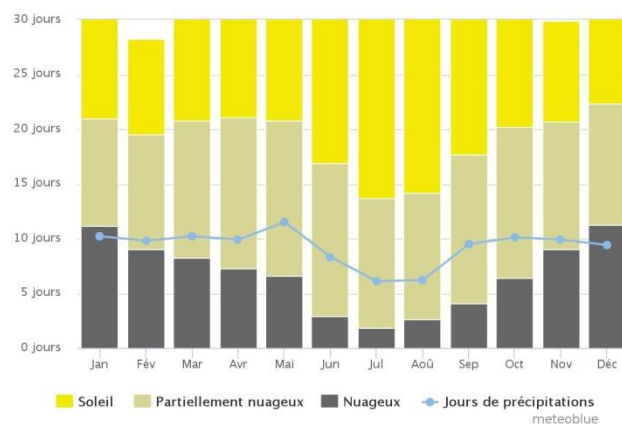


Figure 11 : Données de l'enseillement de la vile de Mila, source : météo Blue

III.1.5 Vents dominants :

- Les vents du Nord et Nord-Ouest, froids et secs, qui soufflent en hiver.
- Les vents du Sud et Sud Est (sirocco) chauds, et souvent chargés de sable soufflent en été
- Les vents du Sud et Sud-ouest en été.

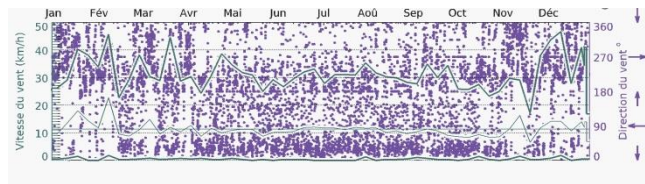


Figure 12 : Données des vents dominants de la ville de Mila, source : météo Blue

III.2 Historique de la ville :

Période	Evènement
« Préhistoire et Numidie	<ul style="list-style-type: none"> -les premiers habitants de la région entre Mila et Ferdjioua étaient les « Gétules », des libyens. -Création de la ville à son emplacement actuel dès les premiers royaumes numides 2ème - 3ème siècles AV JC. -Nommée à l'origine Milo, du nom d'une reine milevienne numide.
Occupation romaine	<ul style="list-style-type: none"> -Possession de la région é par les Kotamas appelée également « Bani Oures ». -Vers l'an 260 Av j-c, des tribus berbères amazighes venus des Babor, entrèrent par la vallée de l'oued Endja et de dirigèrent sur Mila, et remontèrent la vallée de l'oued Deheb jusque dans la plaine d'El Eulma. -la ville prend le nom de Milev à cette époque signifiant « les mille sources d'eau ». -la ville, faisait partie d'une puissante confédération autonome formée de Cirta (Constantine), Rusicade (Skikda), et Chullu (Collo), occupait une position stratégique située sur l'axe Cirta- Sitiffis qu'elle contrôlait énergétiquement, et connut un développement urbain considérable.
Présence Vandale	<ul style="list-style-type: none"> - Avec la chute de l'empire Romain, les Vandales envahissent la ville et furent défaits à leur tour par les byzantins.
Occupation byzantine	<ul style="list-style-type: none"> -Les byzantins ont établi leur civilisation et

	<p>ont essayé de répandre la religion chrétienne à la population.</p> <p>-En 539, La construction en utilisant les débris de la ville pour la construction d'une forteresse et d'un mur d'enceinte par Solomon, préfet byzantin du prétoire et général de l'empereur Justinien capable de résister aux attaques des tribus.</p>
Régence Turque	<p>-l'arrivée, en l'an 55 de l'Hégire 674 Après JC, d'Abou Mouhadjer Dinar, sonna le glas de l'Empire Byzantin.</p> <p>- Ce dernier y construisit un palais et une mosquée connue actuellement sous le nom de Mosquée Sidi Ghanem, considérée comme l'une des plus vieilles d'Algérie. Ce qui a conféré à la ville un nouveau cachet et un nouveau statut dans la région, entraînant un essor démographique et urbanistique sans précédent. Elle est devenue ainsi un important siège administratif.</p> <p>-La ville s'appelait à cette époque Milah signifiant étymologiquement « La belle ».</p>
Période coloniale 1830-1962	<p>-Mila, conquise par l'armée coloniale française à sa tête le général Challe Le 04 Juillet 1837.</p> <p>-Les français édifièrent leur propre cité, l'actuel centre colonial, située sur l'autre rive d'Oued Ennar à l'ouest de l'antique Milev,</p> <p>-La ville prit ainsi le nom de Mila signifiant en latin « Pomme ». La nouvelle ville ainsi créée était destinée aux colons d'origine européenne, établissant ainsi une ségrégation entre population autochtone et population européenne.</p> <p>-La ville de Mila fut érigée en commune mixte divisée en huit(08) centres par décision du 31 mars 1876. --En commune de pleins exercices en date du 23 Novembre 1880.</p> <p>-Mila accède au rang de sous-préfecture (Daïra) le 23 Aout 1955.</p>
Période Postindépendance 1962- Ce jours.	<p>-Mila passe au rang de chef-lieu de wilaya lors du dernier découpage administratif de 1984. »⁹</p>

Tableau 01 : Historique de la ville de Mila, auteur : Mr Radhwane BOUKELOUHA

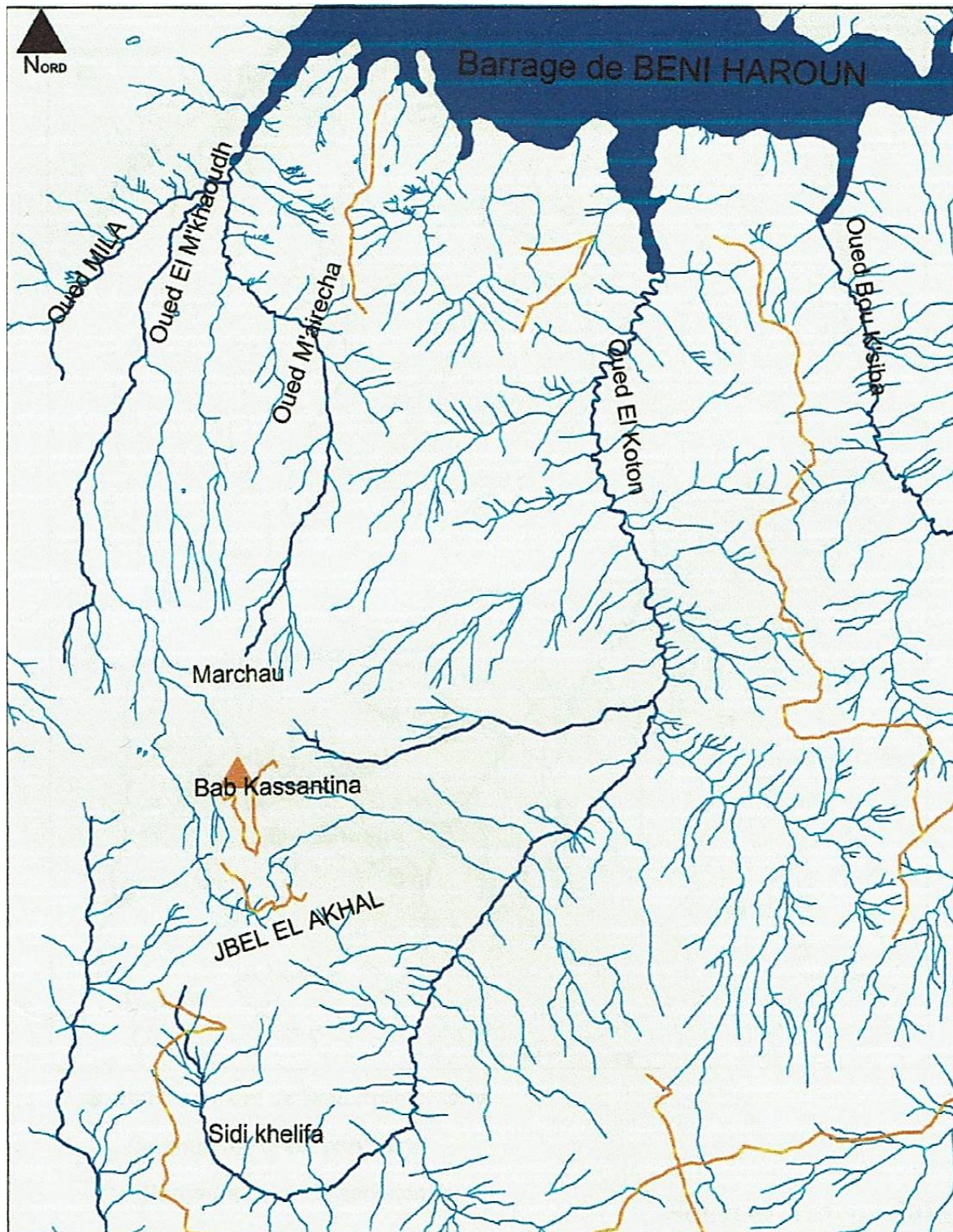
⁹ Thèse magister, Radhwane BOUKELOUHA, page50, 2014

III.3 Morphologie du territoire de Mila :

III.3.1 Apparition et développement de la ville :

Phase 01 :

L'implantation des agglomérations de la montagne vers la plaine ou " cycle d'implantation de l'humanisation "




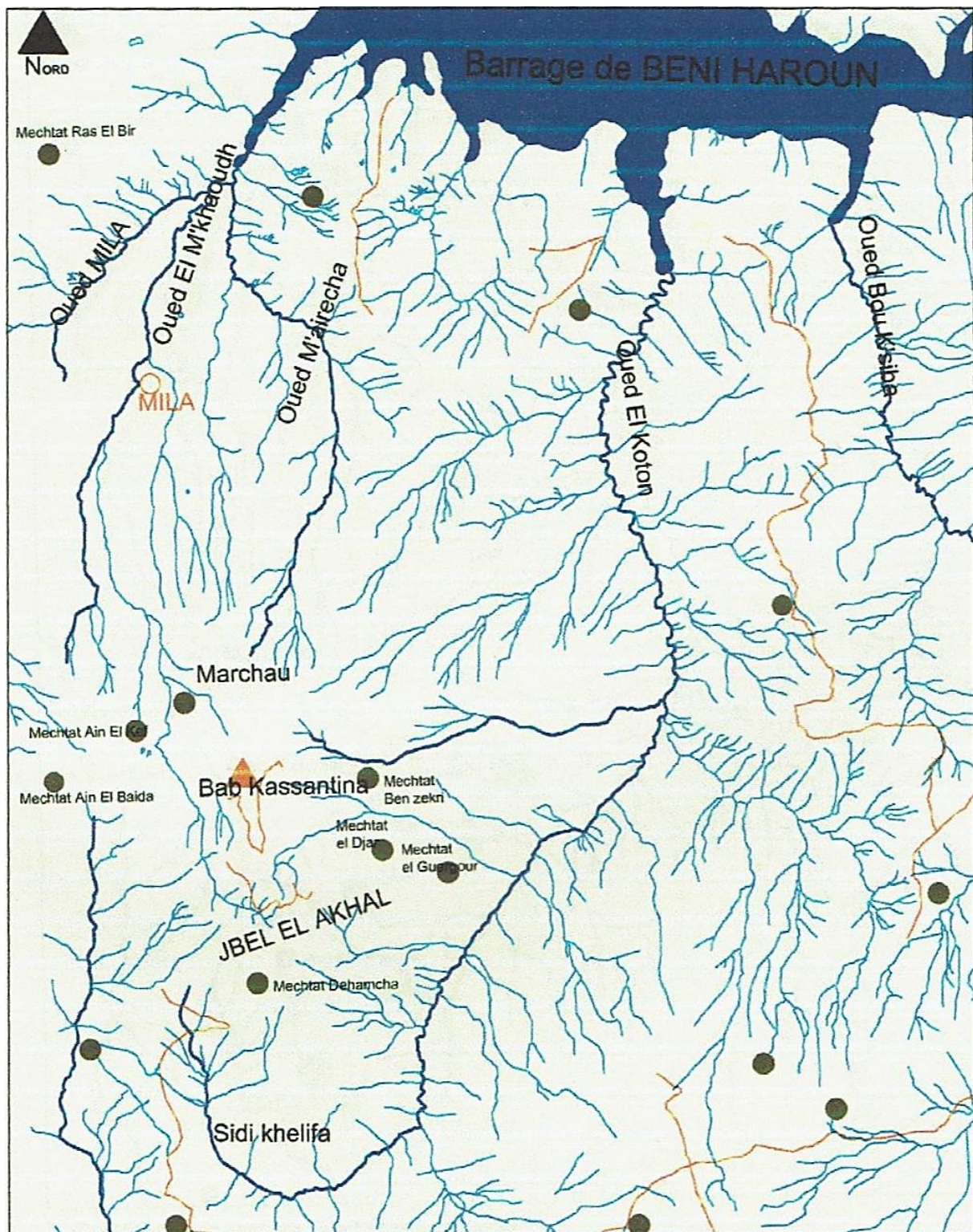
 Parcours de crête principale

Figure 13 : Carte 03 Phase 01, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

Ech : 1/30000

Phase 02 :

Apparition des premiers établissements sur les hauts promontoires du fait de maîtrise de l'agriculture et de l'élevage.






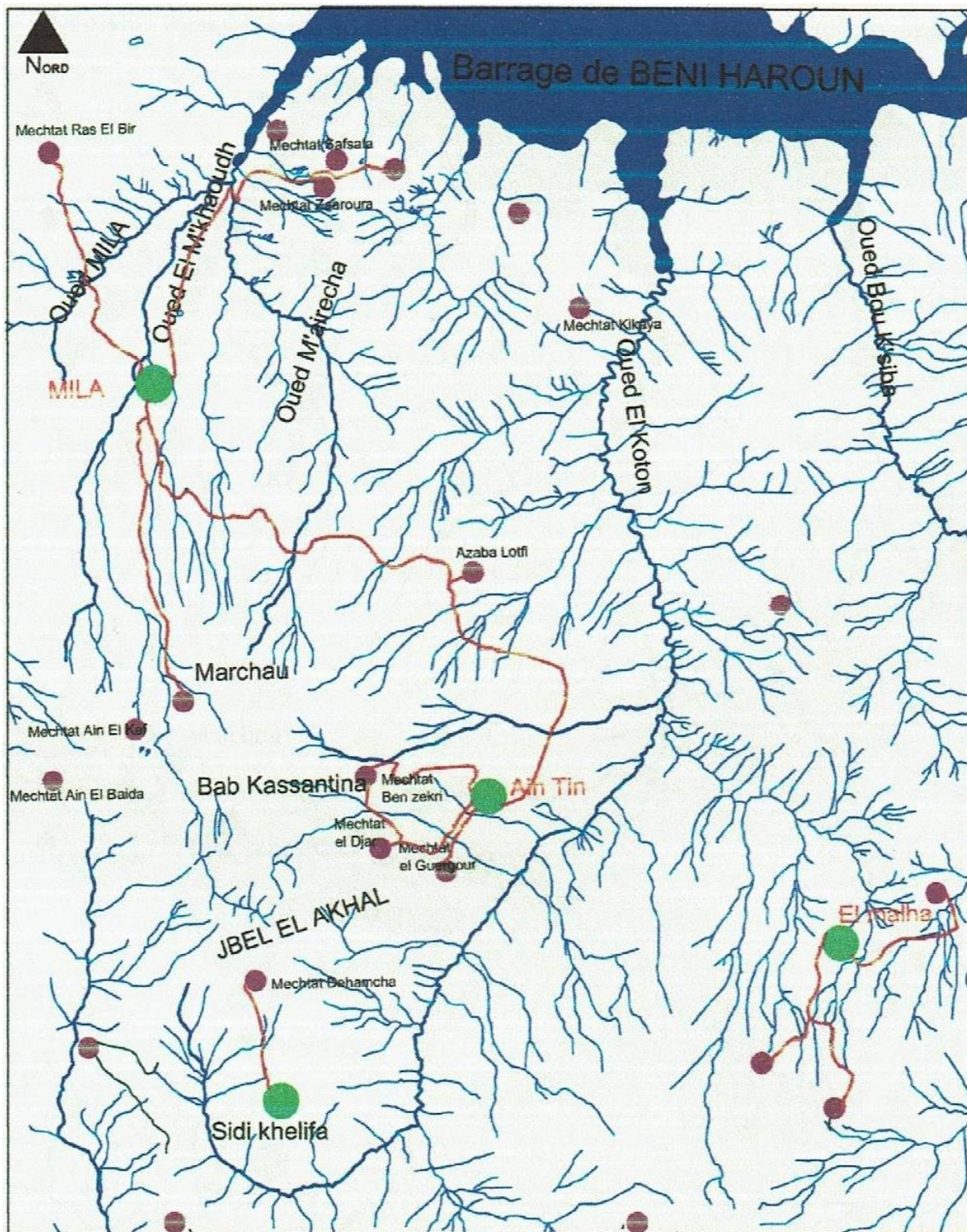
-  Etablissement de haut promontoire
-  Parcours de crête principale
-  Parcours de crête secondaire

Figure 14 : Carte 04 : Phase 02, source :
élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

Ech : 1/30000

Phase 03 :

Apparition des lieux de marche ainsi que la création des parcours de contre crête locale.



● Etablissement de haut promontoire

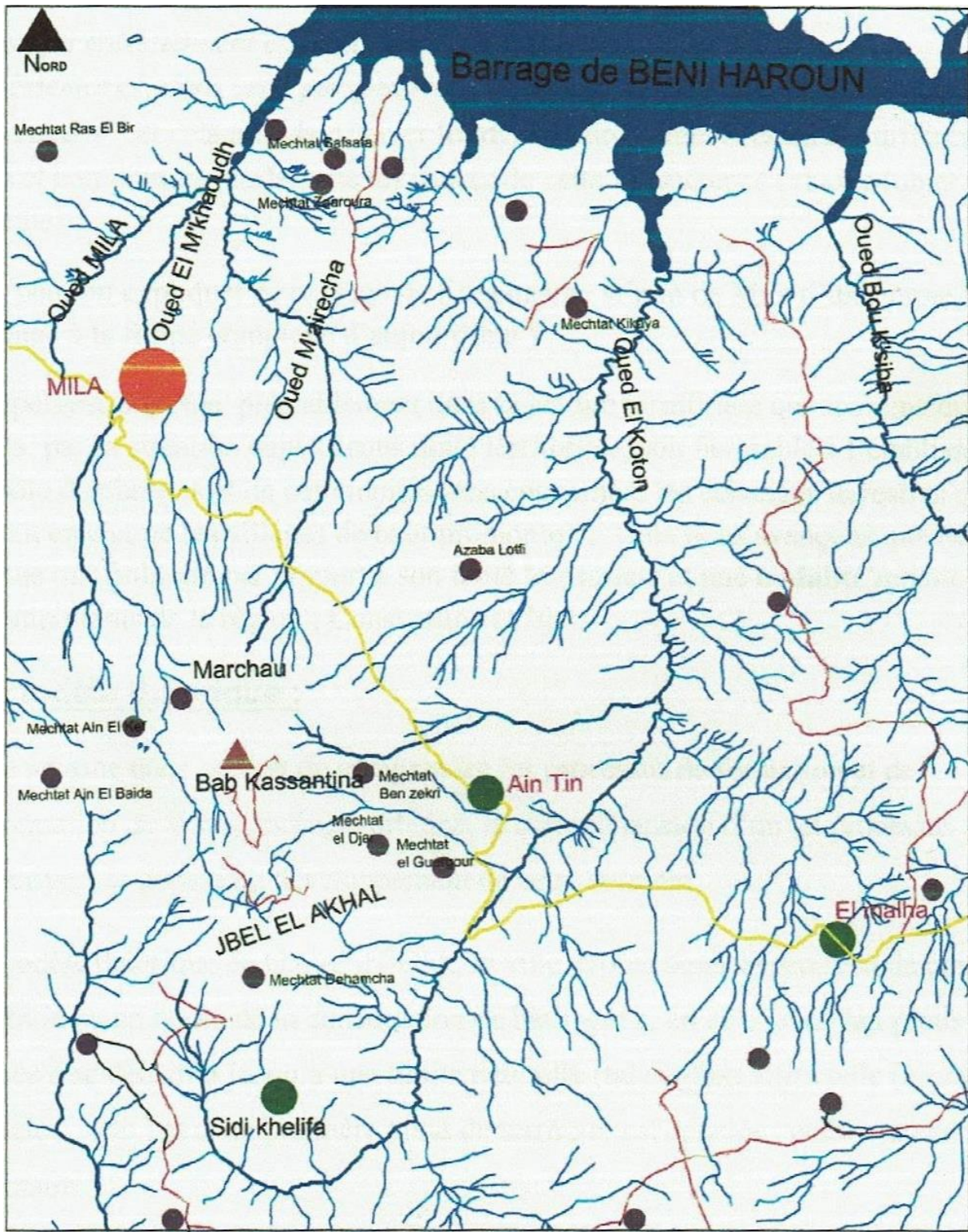
● Etablissement de bas promontoire (noyau proto urbain)

— Parcours de contre crête locale

Figure 15 : Carte 05 Phase 03, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

Phase 04 :

Apparition des grands noyaux urbains comme lieu de marché ainsi la création de la voie littorale



- Etablissement de haut promontoire
- Etablissement de bas promontoire (noyau)
- Noyau urbain

Figure 16 : Carte 06 Phase 03, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

Ech : 1/30000

Parcours de contre crête continue

III.4 Etude diachronique de la ville de Mila :

Comme beaucoup de villes majeures dans les mouvements de l'histoire, MILA est un lieu de citadinité ancien. Elle a connu plusieurs civilisations : Romaine, byzantine, musulmane, ottomane, française. Elle a toujours été une région stratégique du point de vue géographique, agricole, et culturel.

III.4.1 Epoque du Préhistoire :

La ville a été fondée sur un parcours qui existe bien avant l'existence de la ville ce parcours qui est le parcours contre crête synthétique devient parcours structurant de la ville.

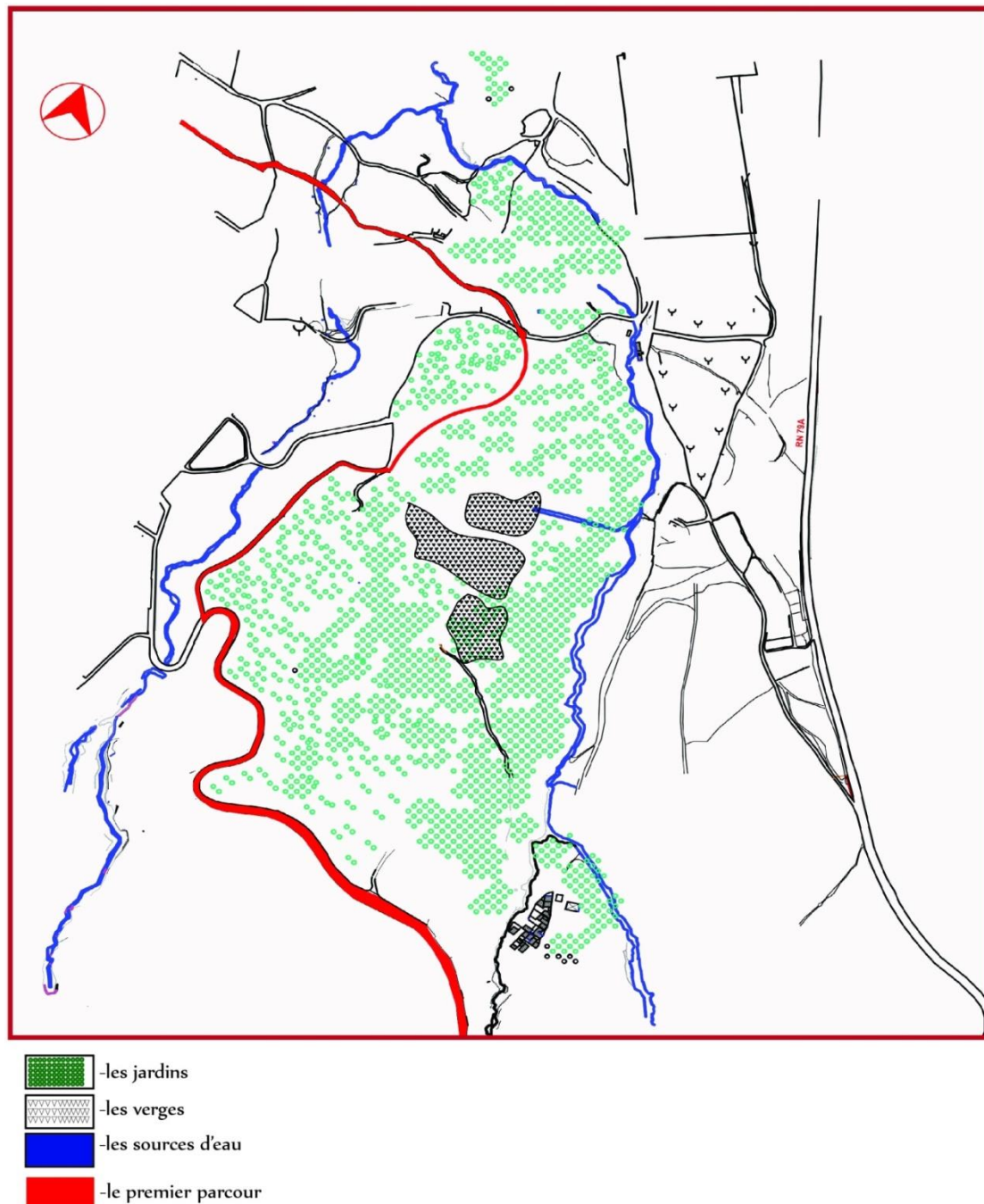


Figure 17 : Epoque de la préhistoire, source : source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

III4.2.Epoque romaine :

- Les premiers établissements ont été créés sur la rive la plus haute de ce parcours.

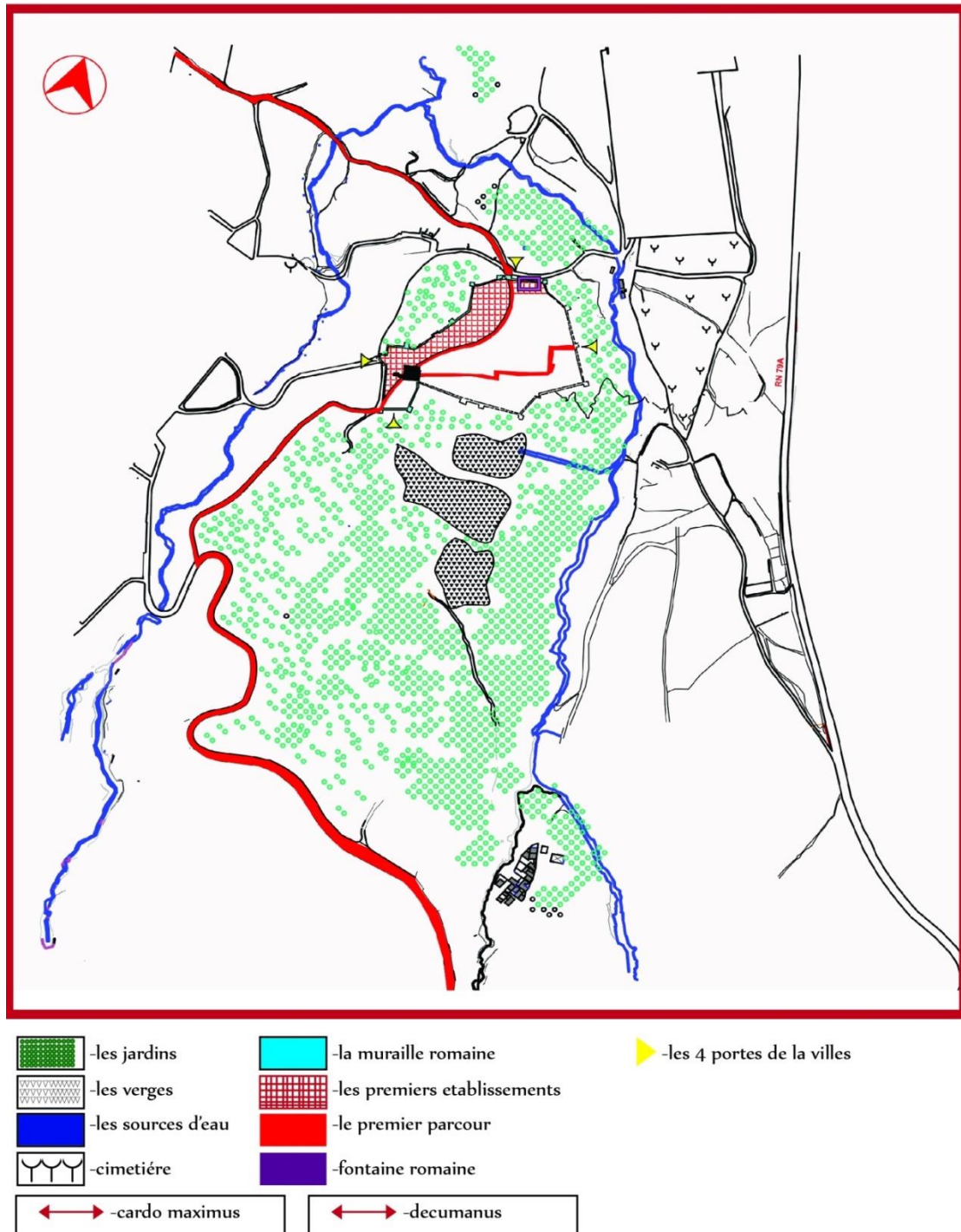


Figure 18 :Carte 08 : Epoque romaine phase 01, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017 Ech : 1/30000

- La deuxième extension a suivie 2 lignes de crête secondaire, vers le bas promontoire suivant la topographie du site, et mène au verger et aux sources d'eau.

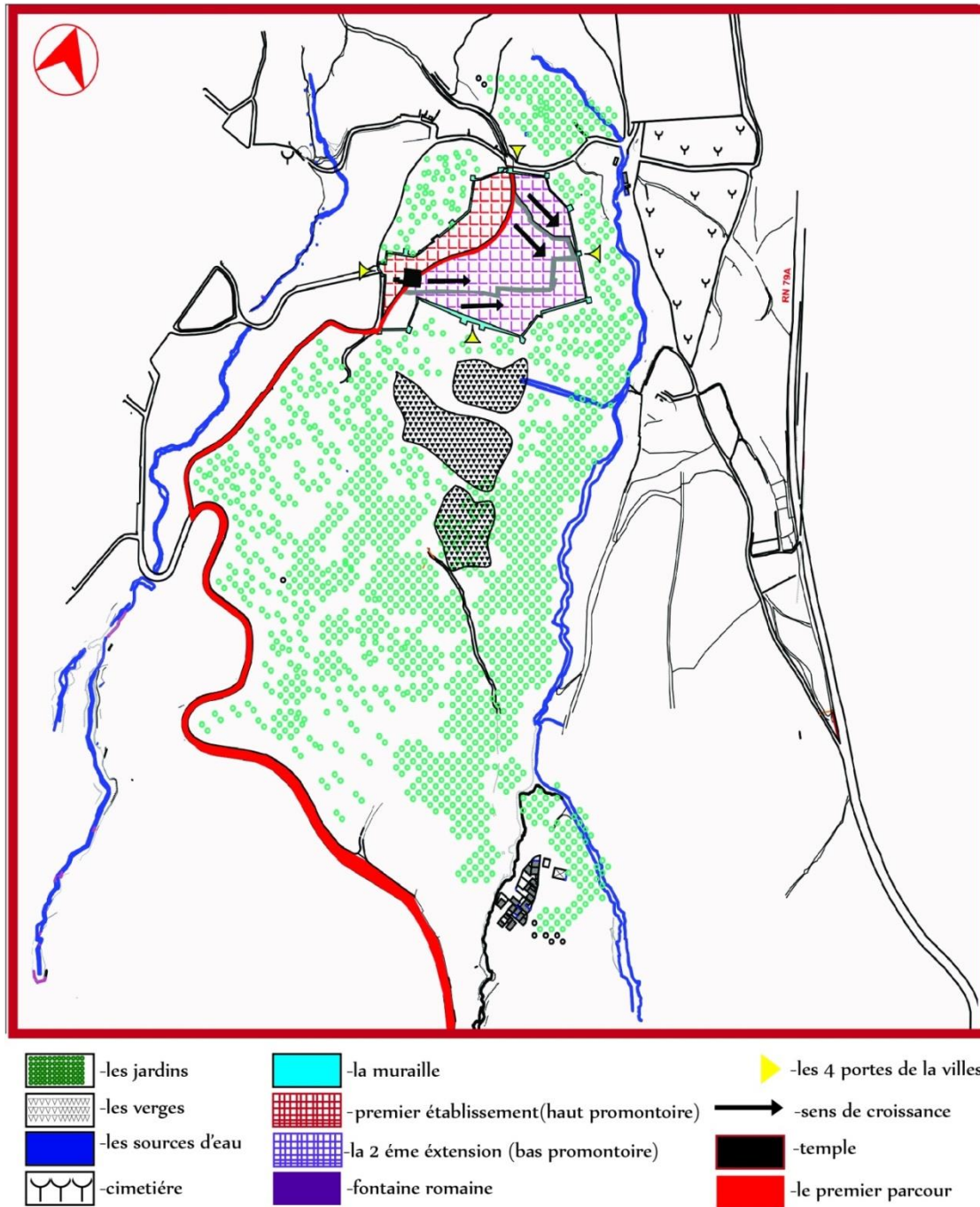


Figure 19 : Carte 09 Epoque romaine phase 02, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017 Ech : 1/30000

III.4.3. Epoque byzantine :

-Les byzantins ont établi leur civilisation et ont essayé de répandre la religion chrétienne à la population.

-En 539, la construction en utilisant les débris de la ville d'une forteresse et d'un mur d'enceinte.

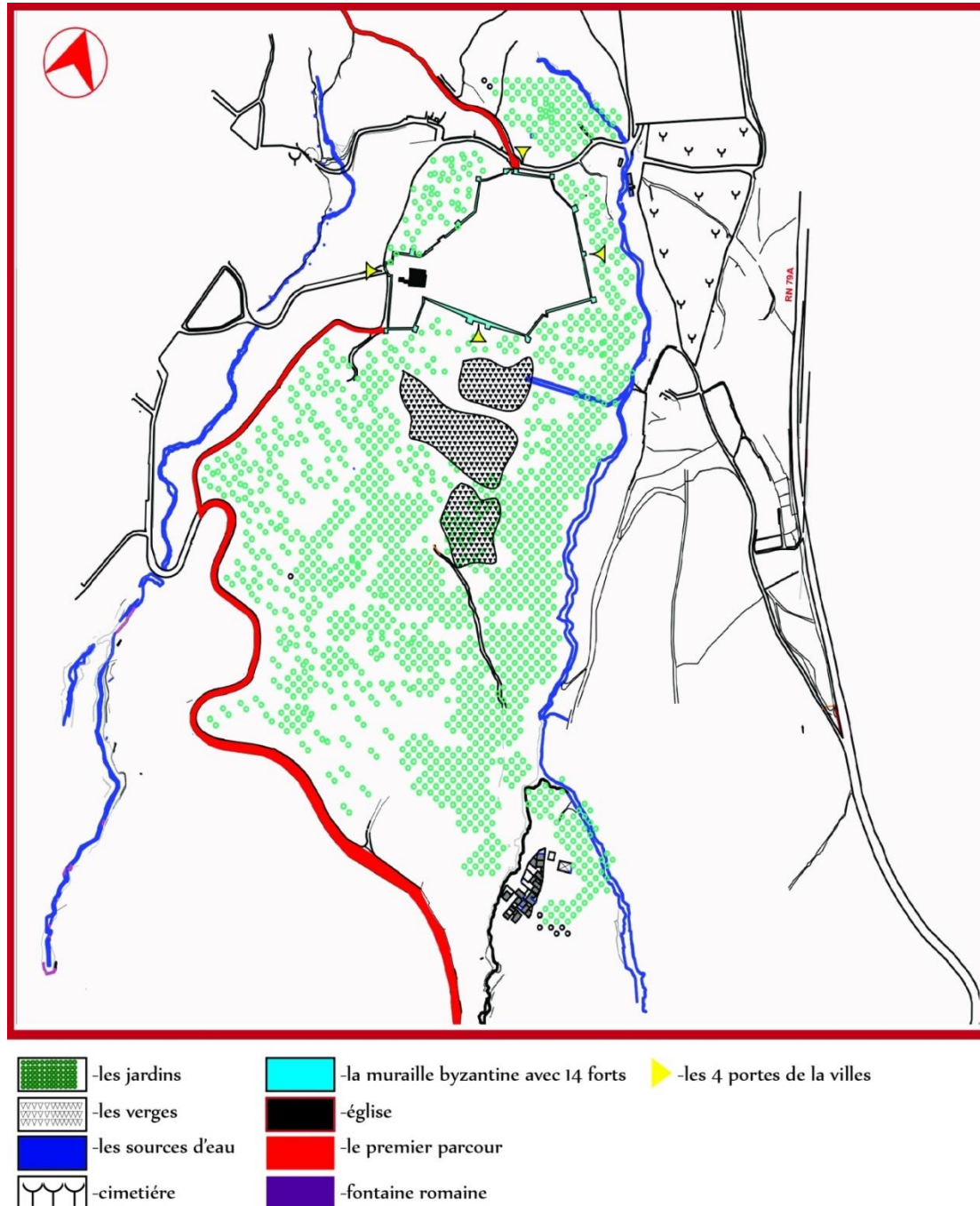


Figure 20 Carte 10 : époque byzantine , source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

III.4.4. Epoque arabo-musulmane :

L'arrivée, en l'an 55 de l'hégire (675 APJC) ,d'Abou mouhajer dinar ce dernier y construisit une mosquée connue actuellement sous le nom de mosquée sidi GHANEM.

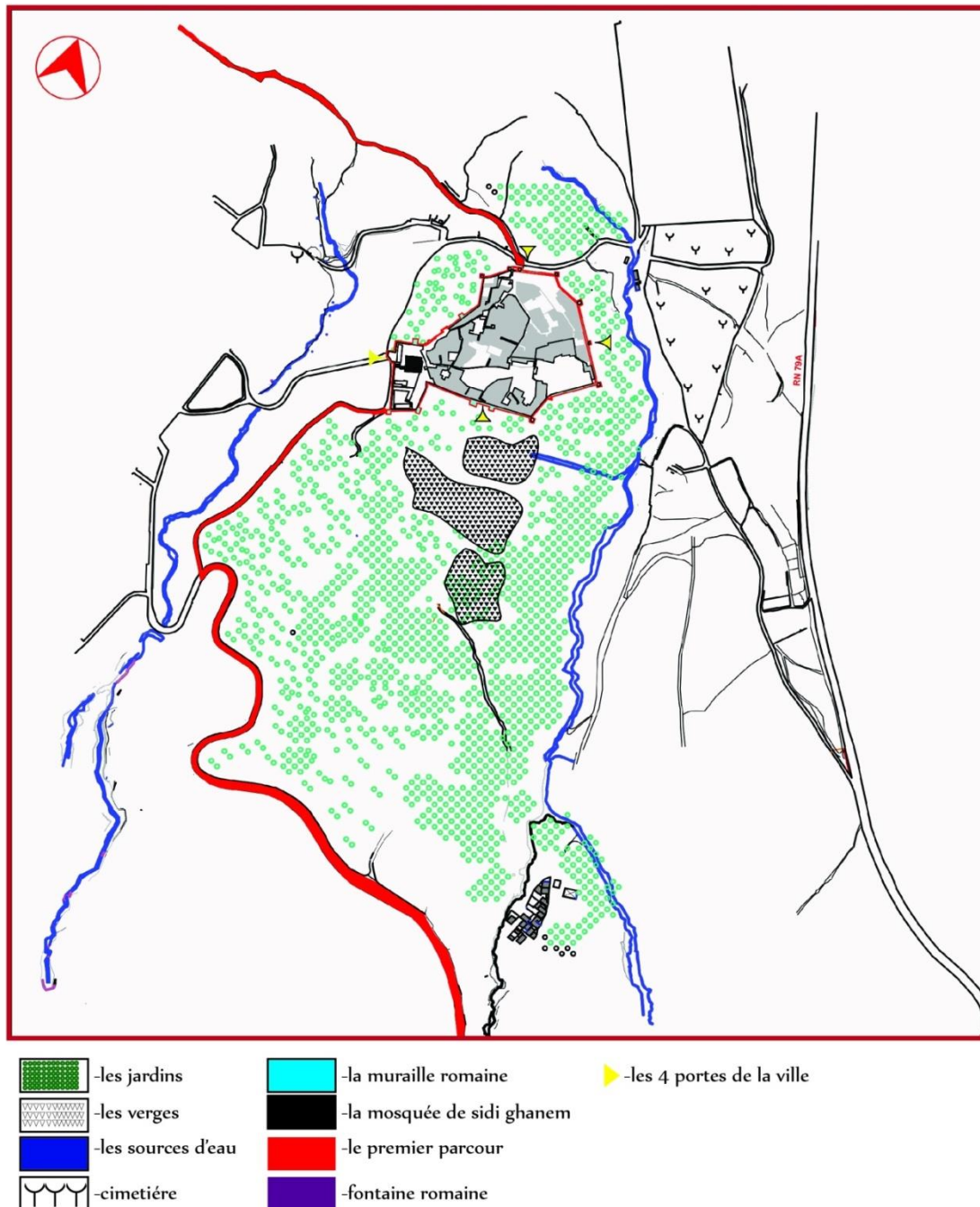


Figure 21 : Carte époque-arabo musulmane , source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

III.4.5. Epoque turque :

On remarque la construction d'une casbah, de la mosquée (rahemaniya), d'une école et un espace publico-collective (markez)

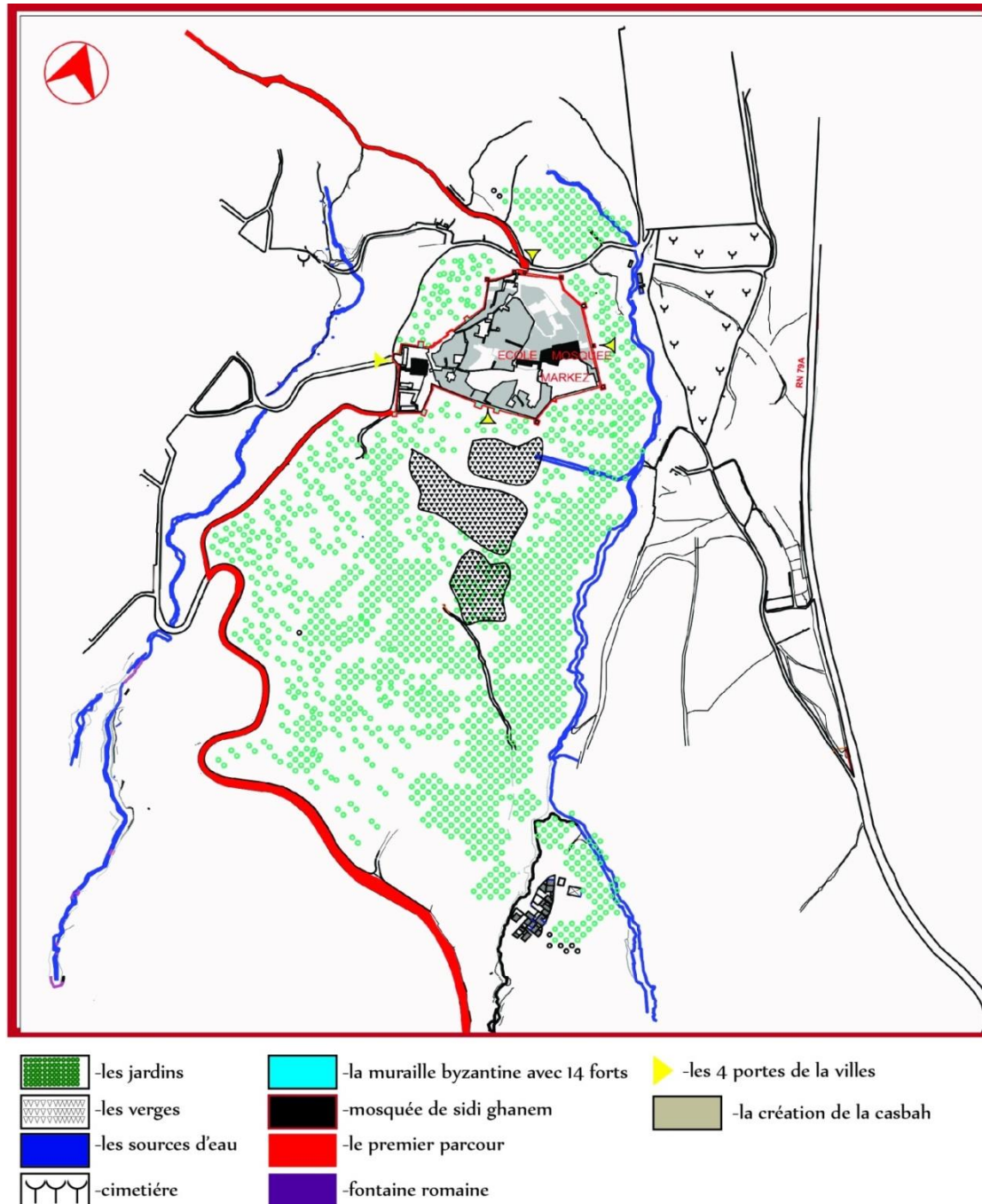


Figure 22 : Carte 12 : Epoque turque, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

III.4.6.Epoque coloniale 1839-1962 :

- **Etape 01(1839-1848) :**

Après l'occupation turque de la ville les français l'occupèrent a leur tour le 04.07.1837-ils ont construit la caserne, la ville a pris aussi le nom de Mila signifiant en latin (pommes)



- | | | |
|---|------------------------------------|-------------------------|
| a -mosquée | e -logement pour 150 hommes | k -corps de gard |
| b -minaret | f -pavillon d' officiers | |
| c -hopital pour 40 malades | s -logements pour 80 hommes | |
| d -manutention et magasin aux vivres | h -écurie | |

Figure 23 :Carte 13 : Epoque coloniale 1839-1948, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

- **Etape 02 (1948-1857) :**

La deuxième étape d'urbanisation a commencé avec l'occupation française, le noyau colonial est distingué par son tracé en damier. Une typologie architecturale adaptée au mode de vie des occupants.

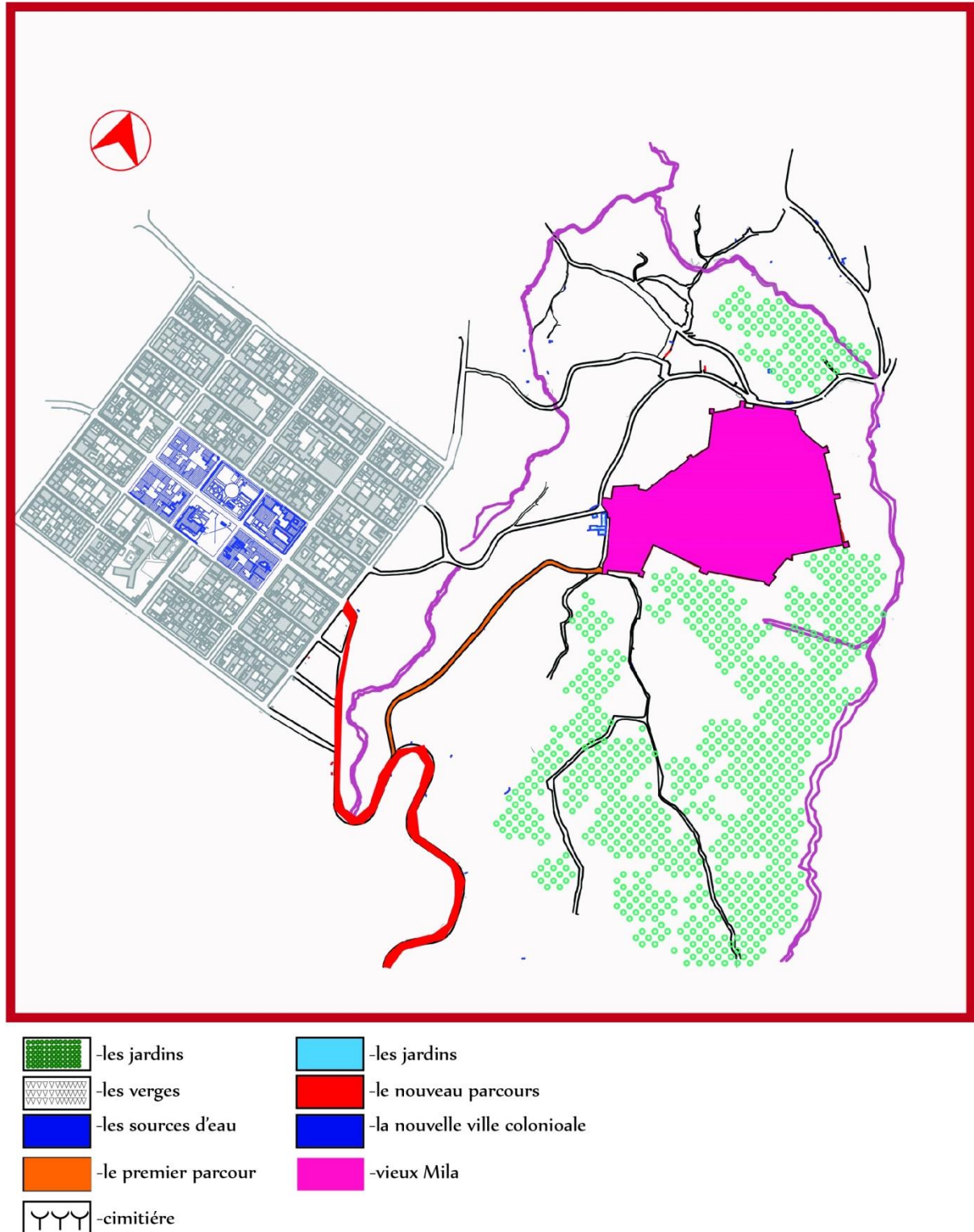


Figure 24 : Carte 14 Epoque coloniale (1848-1857), source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

Etape 03 :

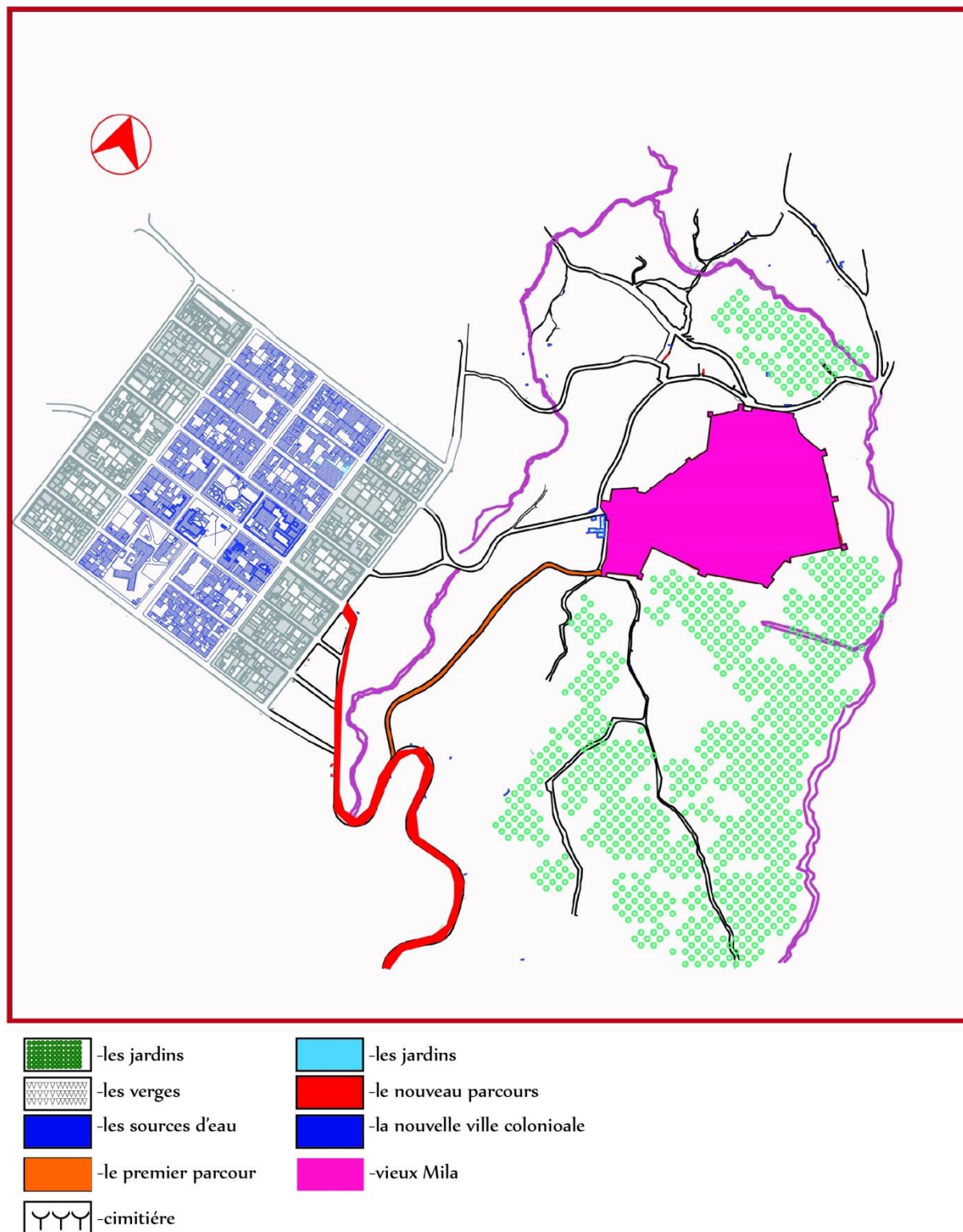


Figure 25 : Carte 15 : Epoque coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

Etape 04 :

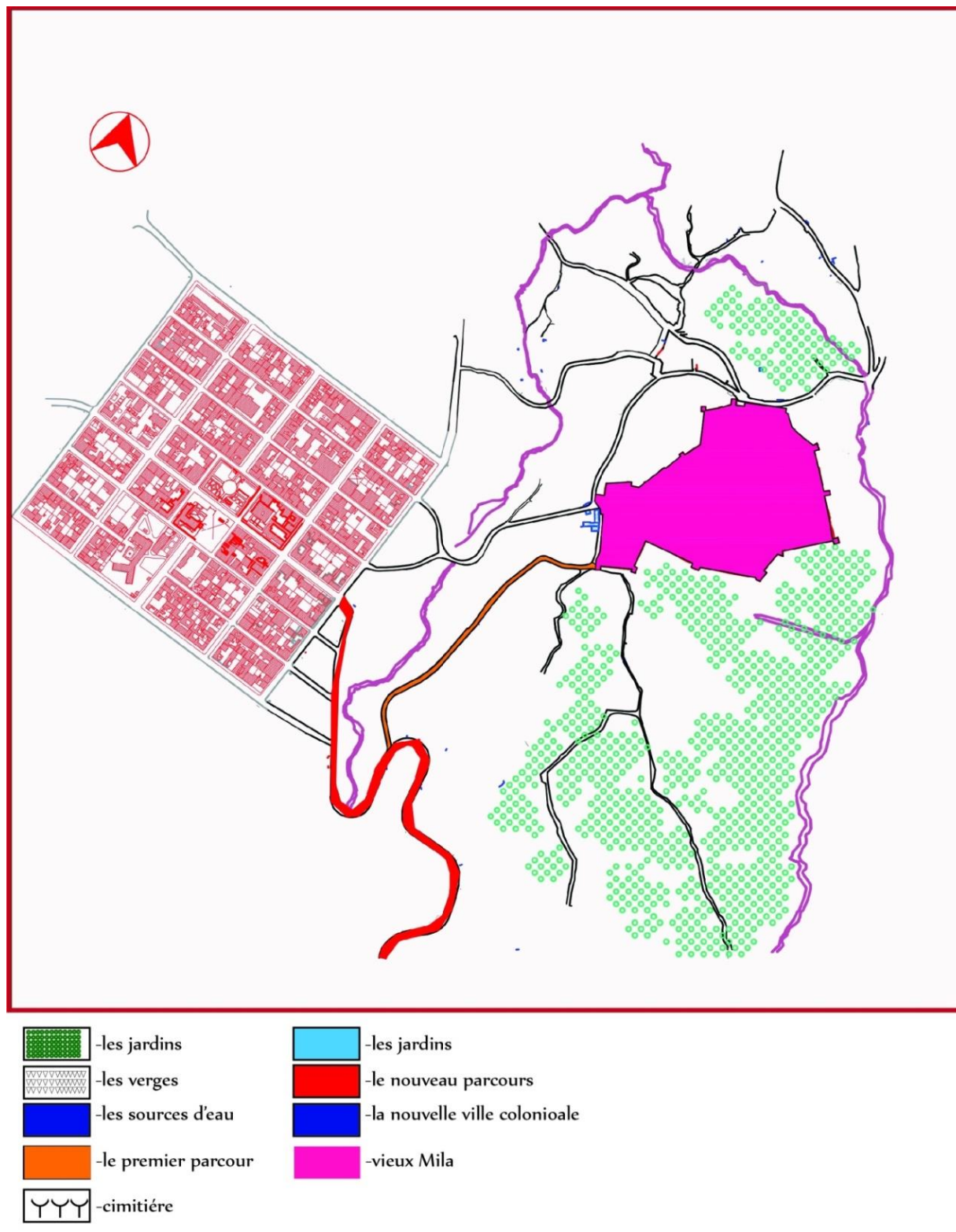
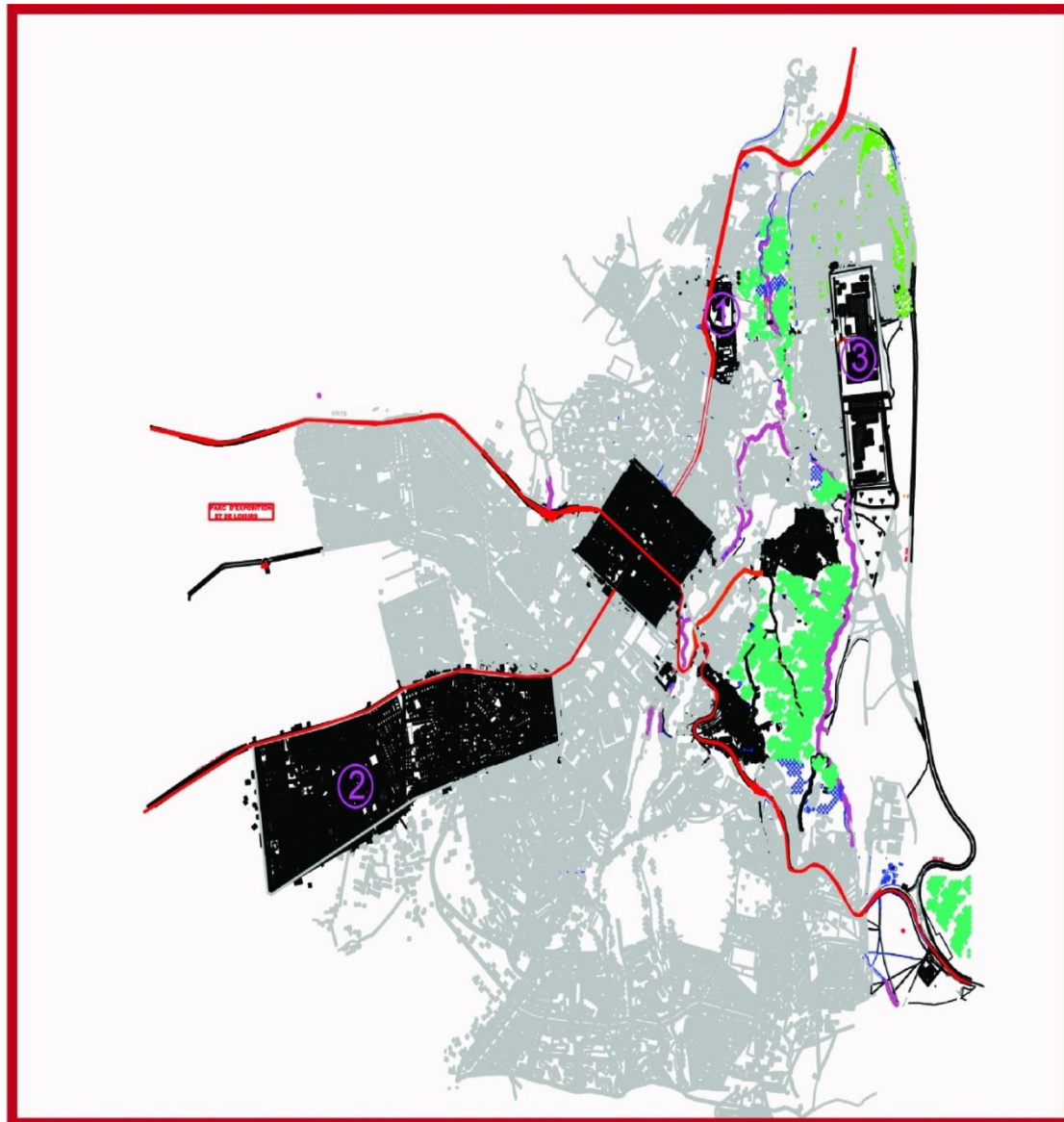


Figure 26 : Epoque coloniale, source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

III.4.6. Epoque poste coloniale 1962-2018 :

La ville a connu l'anarchie totale au niveau des extensions



- ① -cité el kouf
- ② -cité kharba
- ③ -la zone industrielle

Figure 27 : Epoque poste coloniale , source : élaboré par l'auteur en M1 2016/2017

III.5 Etude synchronique de la ville de Mila :

III.5.1 Introduction :

Dans l'analyse diachronique, nous avons mené une analyse morphologique du processus de formation et de transformation de la ville, afin d'identifier l'ensemble des préexistences architecturales et urbaines, dans l'analyse synchronique nous allons aborder une analyse complémentaire, c'est la lecture synchronique qui consiste à comprendre le tissu urbain et ses composants dans un moment donné de l'histoire de son évolution.

Cette lecture nous permet de connaître la réalité urbaine du lieu pour pouvoir intervenir d'une manière adéquate.

III.5.2 Structure Fonctionnel :

- Les secteurs d'habitat individuel sont très majoritaires sur le territoire, en terme de superficie, ils constituent la matrice de la ville.
- Les équipements administratifs se trouve principalement au niveau de la ville coloniale grâce aux principes des colons qui par tradition, concentrent ce type de bâtiments, autour la place centrale. à l'intérieur de la ville médiévale on remarque la dominance de l'habitat individuel, et on constate aussi le manque d' activités commerciales et culturels, victimes de l'état de cette dernière qui se trouve en ruine .
- On constate la présence des équipements éducatifs dans chaque quartier de la ville.
- La zone industrielle se trouve à l'extrémité de la ville, pour cause de nuisances, et plusieurs habitats collectifs se sont implantés autour de la ville coloniale.
- La ville comporte plusieurs équipements sanitaires, par contre on constate un manque flagrant d'équipements qui s'intéresse à la culture.

III.5.2 Structure de permanences :

La structure de permanence est l'ensemble des traces et tracés historique existants qui doivent être conservé pour la signification culturelle et la conservation de la mémoire collective de la ville.

Ces éléments font le rapport entre la morphologie et la stratification de la ville. La ville de MILA a connu plusieurs civilisations qui ont laissé leurs traces ce qui justifie le nombre des éléments de permanences.

III.5.2.a Élément permanent :

Le rempart byzantin :

La ville de Mila entourée d'un rempart datant de l'époque Byzantine. La muraille est bondonnée en grand partie de ville pour le rôle de protection. Cette muraille est l'élément essentiel du vieux Mila,-la hauteur du muraille varie entre 3 et 5 mètres et une épaisseur de 2.5 mètres.



Figure 34 : le rempart byzantin, source : auteur

Les tours :

Le rempart est doté par 14 tours qui sont en saillies selon l'usage ont une hauteur de 7, 50 m a 9. 60 m .



Figure 35 : tour du rempart , source : auteur

Beb El Bled :

situé au points générateur de la cité traditionnelle, là où se concentre l'activité commerciale. Cette port principale relies Mila à la route de l'antique "Cirta" cette porte prend la forme d'arc grec la nature de la pierre; avec la quelle a été construit.



Figure 36 : Bab el Bled , source : auteur

la mosquée sidi Ghanem :

-L'une des plus vieille mosquée en Algérie son emplacement a été révélé par les fouilles archéologique faits en (1969-1970 Par R.Doukali dans l'enceinte basilic romaine.



Figure 37 : Vue panoramique de sidi Ghanem, source : auteur

La fontaine romaine :

La fontaine romaine constitue l'essentiel du mobilier urbain du vieux Mila; Cette fontaine est considérée comme le monument le plus ancien de la cité ; parmi les rares a gardé jusqu'à nos jours les conduites d'origines. ; la fontaine et bien conservée, le mur de soutènement auquel elle adossée est en grosse pierres ; bien taillées très régulièrement de même ; les escaliers qui mènent a la ville sont faits de pierres de taille. La fontaine demeure un vestige de grande valeur par son côté pratique et par son histoire



Figure 38 : la fontaine romaine (Ain El Bled),
source : auteur

Statue M'lou :

Découverte en 1880 par un lieutenant français pendant les fouilles des années 1879-1880 a la vieille ville de Mila . Se trouve actuellement a la caserne de la vieille ville .c'est une grande statue en marbre représente une femme assis



Figure 39 : statue m'Lou , source : auteur

Les fours :

Datant de l'époque ottomane, ils provisionnent la ville des matériaux de construction tel que la brique cuite



Figure 40 : Four ottomane, source : auteur

III.5.3 Structure des espaces publico-collectifs :

la structure des espaces publico-collectifs est le troisième niveau d'interprétation qui s'occupe de la position des espaces publics dans la ville et leurs façons de s'articuler au tissu urbain .dans notre cas d'étude, la ville de MILA , on remarque que la majorité des ces espaces publico-collectifs se trouve dans les extensions qui sont a la proximité des deux voies structurant de la ville (RN 79 et RN 79 A), et la plus part de ces espaces ont été créer à l'époque postcoloniale.

Par contraste ,on remarque un manque d'espaces de détente et de loisirs dans la ville coloniale, et la vieille ville, et une absence des espaces verts au niveau de ville coloniale. .

III.5.4. structure de l'urbain:

Après l'étude effectuée sur le processus de formation et transformation de la ville de MILA on peut tirer ces observations :

1. la ville de Mila présente un cas où sa transformation s'est faite d'une façon anarchique, on note dans la période pré coloniale et coloniale que le mode de croissance de la ville est polaire autour du noyau initial. Avec l'indépendance ce mode s'est transformé à un mode linéaire à travers des axes structurant régionaux (Sétif/Constantine et Jijel/Constantine) et communaux (Grarem/Redjas/Zeghaia). Cette extension est représentée par des tissus denses et des implantations spontanées.
2. la stratification de la ville de MILA s'est faite le long de son processus de formation.
3. l'existence des édifices patrimoniaux au niveau du noyau historique de la ville (la vieille ville).
4. l'existence d'une continuité entre la période post- coloniale et la période actuelle de la ville, et le contraire pour la ville historique.

III.4. Typologie de la ville :

III.4.1. Le système parcellaire :

Le vieux Mila est décomposé en 11 ilots de forme irrégulière, cette forme irrégulière est due à la délimitation des ilots par le rempart et les impasses qui prennent naissance sur des voies étroites à différentes dimensions. la majorité des ilots est composée de l'ensemble résidentiel, organisée selon les principes de médina basés sur l'intimité de la famille.

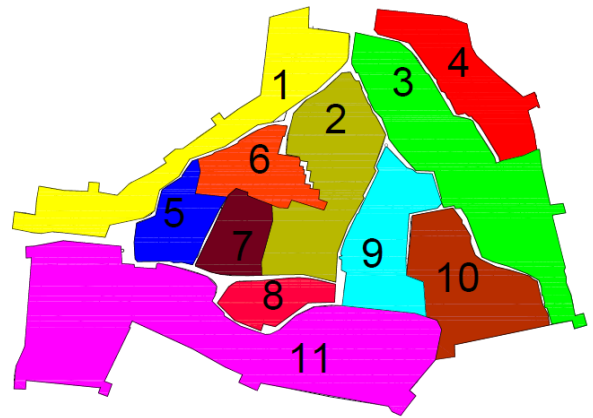


Figure 40: Les ilots de la vieille ville de Mila, source : auteur

Les ilots du vieux Mila recorrespondent pas à une logique fonctionnelle; causé par l'absence des activités à grande échelle, les ilots sont situés dans l'espace par les citoyens à partir d'un édifice religieux qui lui donne un nom.

critère topologique	critère dimensionnel	critère dimensionnel
<p>→ direction des parcelles sont hiérarchisés "préférentielle"</p>	<p>densité de construction Bati très resserré, densités de construction assez variables</p> <p>vide subsiste entre le bâti</p>	<p>très variée dans les dimension</p>

Figure 41: système parcellaire selon BORI, source : auteur

III.4.2. Le système bâti :

Regroupe l'ensemble des masses constructives constitue la forme urbaine.

Analyse du système bâti:

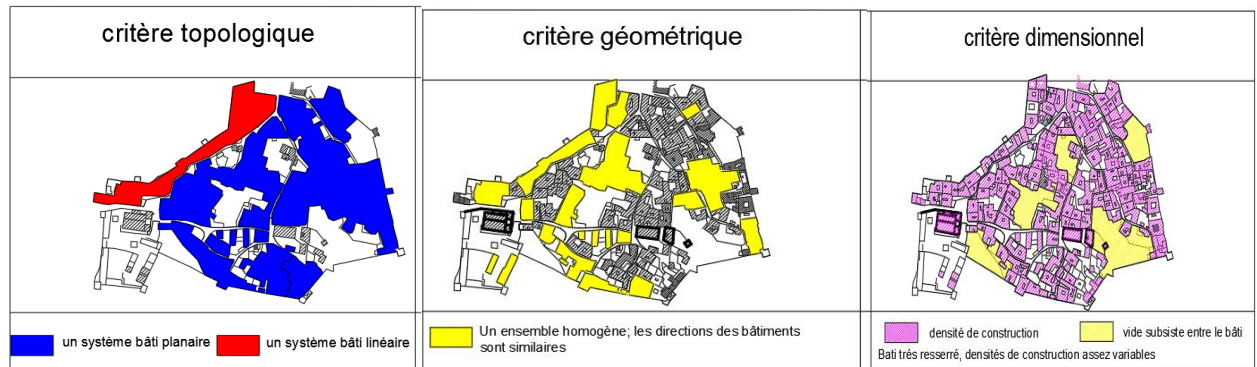


Figure 42 : Analyse du système bâti selon BORI, source : auteur

Analyse de la parcelle:

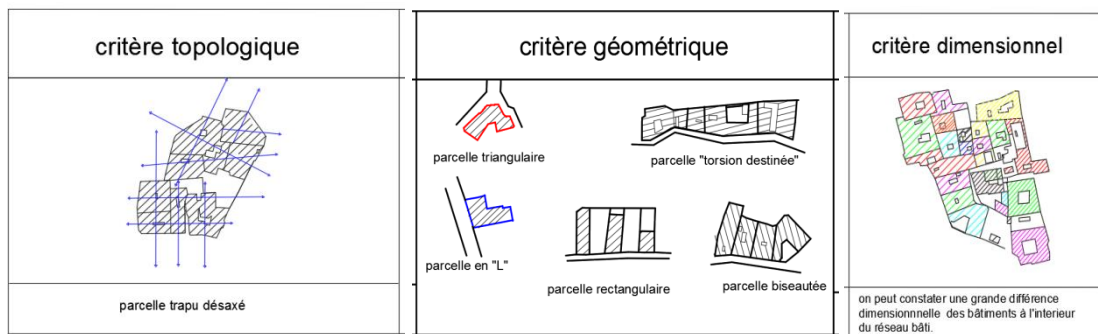


Figure 43 : Analyse de la parcelle selon BORI, source : auteur

Analyse du bâti :

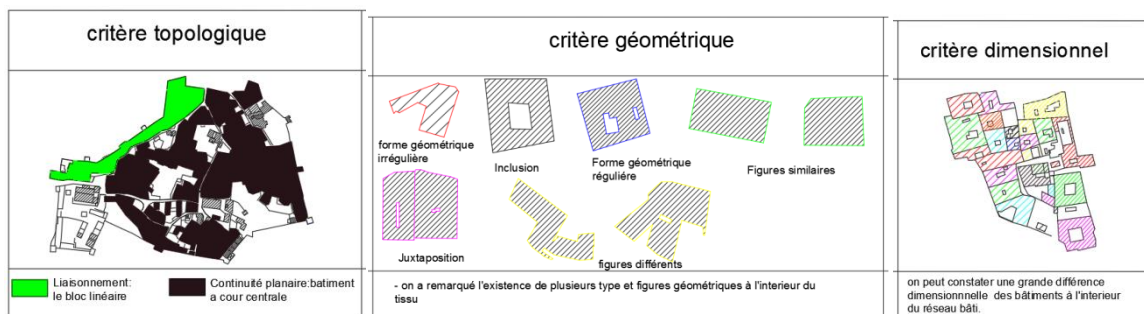


Figure 44: Analyse du système bâti selon BORI, source : auteur, source : auteur

III.4.3. Le système viaire :

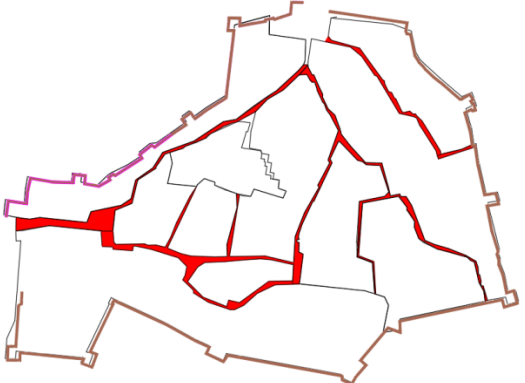
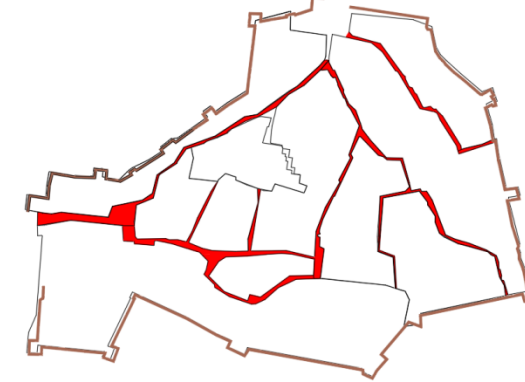
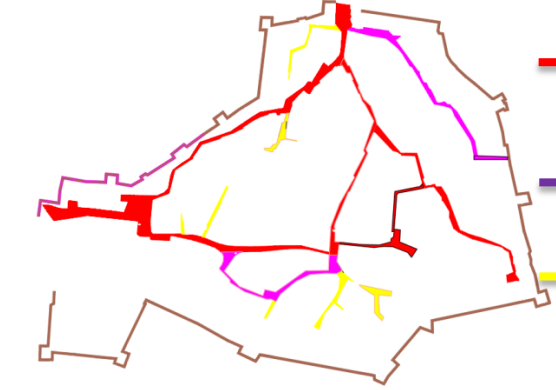
<p>Système viaire</p>	
<p>Critère topologique</p>	 <p style="text-align: center;">— système linéaire (arboresant)</p>
<p>Critère géométrique</p>	 <p style="text-align: center;">système hierarchisé non orthogonale</p>
<p>Critère dimensionnelle</p>	 <ul style="list-style-type: none"> — Parcours principale 3-3.5 mètres — Parcours secondaire 2 mètres — Impasses 1.4 mètres

Figure 45: Analyse du système viaire selon BORI, source : auteur, source : auteur

III.4.4.caractéristiques des détails architecturaux :

Les murs :









LES MURS	Mur en adobe	Mur en pierre	Mur mixte	Le bois
				
				

Tableau 02 : Types des murs à la ville de Mila, source : auteur

Les portes :

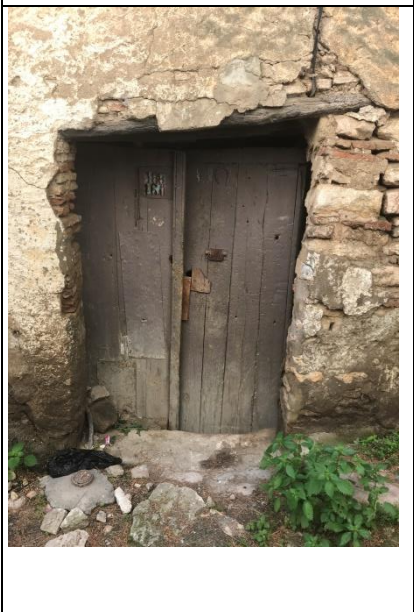

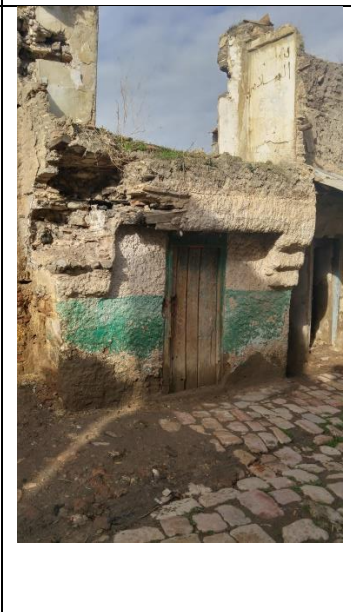
LES PORTES	Principale à deux vantaux	Principale a un arc	Sous un encorbellement
			

Tableau 03 : Types des portes à la ville de Mila, source : auteur

Les fenêtres :

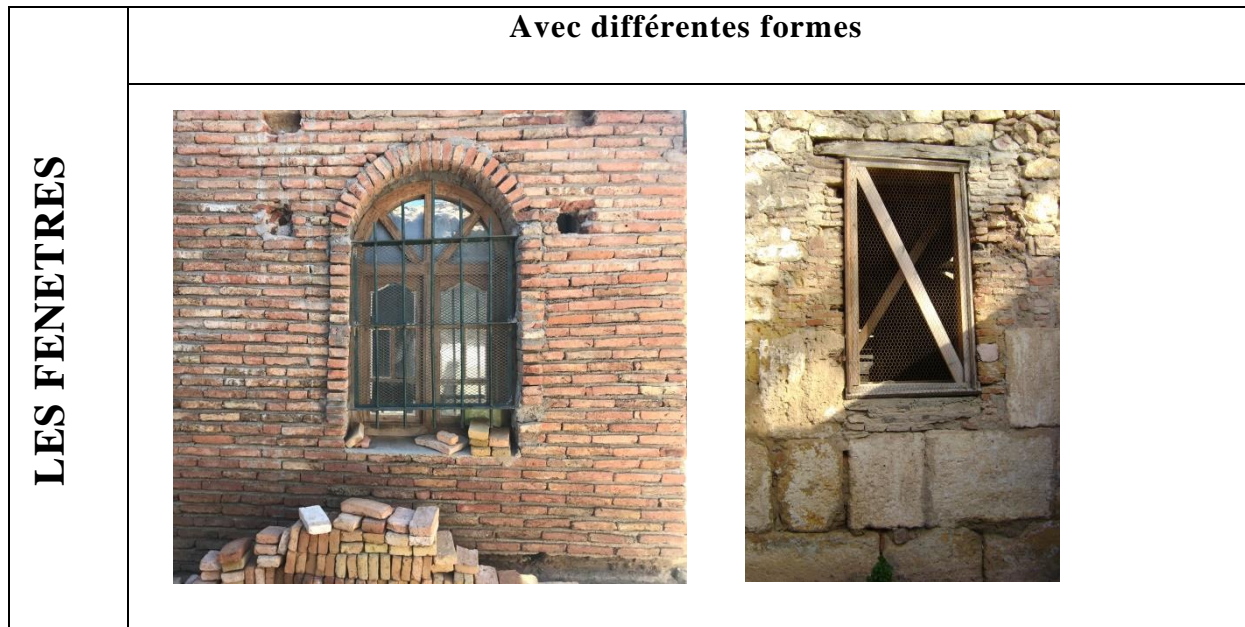


Tableau 04 : types de fenêtres à la ville de Mila, source : auteur

Les kbous :

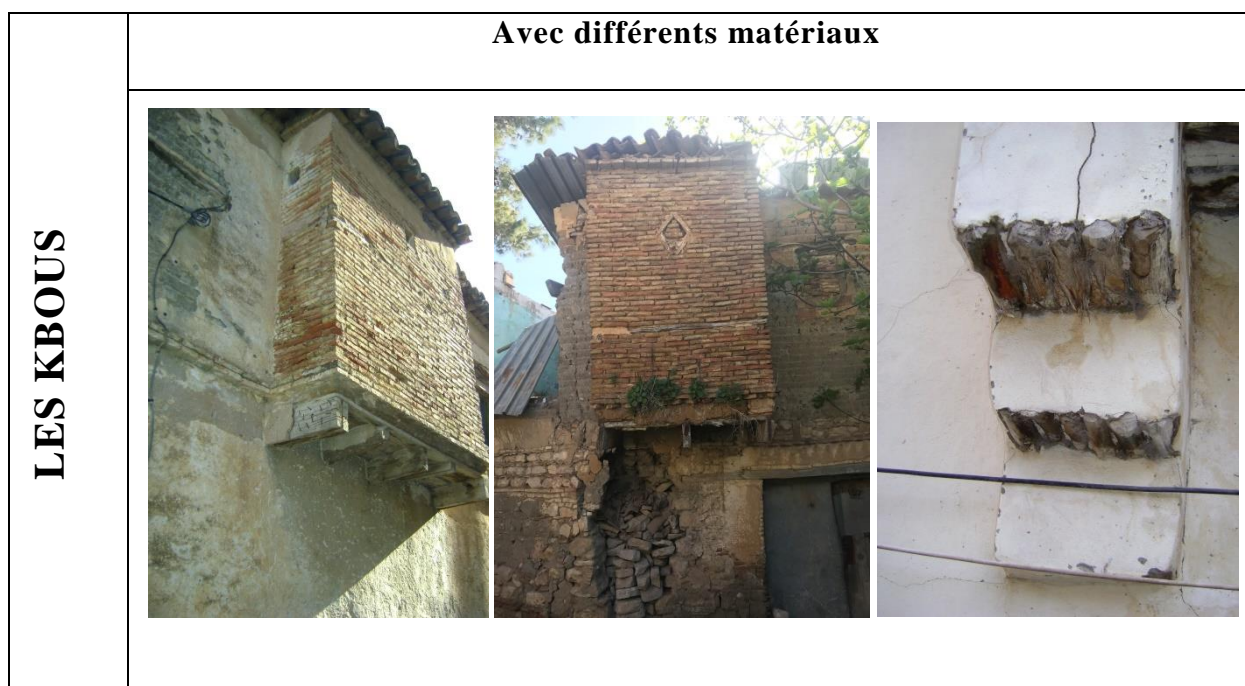


Tableau 05 : Types kbous à la ville de Mila, source : auteur

Les murs extérieurs :




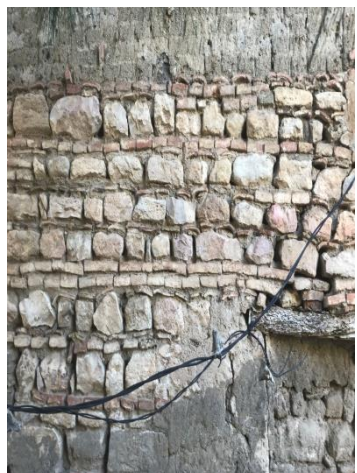
LES MURS EXTERIEURS	Traitement des cotes extérieurs	Traitement des corniches et d'acrotère
		
		

Tableau 06 : Types murs à la ville de Mila, source : auteur

III.6 Recherche thématique :

III.6.1 Définitions :

III.6.1.a Le musée :

« Lieu, établissement où est conservée, exposée et mise en valeur une collection d'œuvres d'art, d'objets d'intérêt culturel, scientifique ou technique »¹⁰.

« Selon le Conseil International des Musées (I.C.O.M.) »¹¹ : le musée est une institution permanente au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'Homme et de son environnement. Le musée acquiert ces derniers, les conserve, les communique et notamment, les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. Selon la même source, le terme « Musée » s'applique à des établissements ou à des sites de nature très variée de par leurs exigences techniques et leurs situations dans le territoire.

Nouveau temple d'une religion moderne selon certains, expressions de nouvelles aspirations de la société pour d'autres, le musée n'en est pas moins devenu un bâtiment complexe aux besoins spécifiques.

Il offre l'accès à la culture à un public motivé par le goût de l'authentique et par la volonté de conserver les traces d'une société en mutation.

Le rôle du musée ne se réduit pas seulement à un rapport direct avec le public, il s'affirme comme un service public dont la vocation est d'abord la conservation du patrimoine, ensuite son étude et enfin sa présentation ; c'est aussi un élément essentiel de la vie urbaine puisqu'il s'y affirme comme un lieu de convivialité. C'est un objet à la fois ludique et citoyen.

¹⁰ Le Petit Larousse 2004

¹¹ Musées, tome 2 Laurence Allegret ed. Electra Moniteur. 1992

III.6.1.b. Histoire :

Le mot « histoire » vient du grec ancien *historia*, signifiant « enquête », « connaissance acquise par l'enquête »¹²

III.6.1.c. La muséologie :

*« La muséologie se rapporte aux sciences et aux techniques qui concourent à la conservation, au classement, à la présentation d'œuvres et d'objets dans les musées. »*¹³

La muséologie est la science des musées. Son champ de recherche comprend l'histoire et la fonction sociale de cette institution. Elle étudie la conception et la réalisation du musée c'est-à-dire de l'émergence du projet (sa programmation scientifique ou artistique : choix et organisation des contenues), sa programmation technique (son organisation et son fonctionnement), jusqu'à son architecture (création spécifique ou réutilisation d'un bâtiment existant).

La muséologie s'occupe de l'organisation du musée dans toutes ses composantes pour lui permettre d'accomplir sa mission de diffusion culturelle.

Ses composantes sont :

- **La présentation**
- **Le parcours :**

C'est l'un des éléments clef du musée « ...Un musée se définit d'abord par son entrée, il est aussi circulation... Le musée est un parcours... » . En plus de nous permettre de nous déplacer d'un espace à l'autre, le parcours nous permet de nous situer par rapport à l'exposition elle-même. Il intègre des impératifs fonctionnels (présentation des œuvres, sécurité et confort du visiteur), il est constitué à partir et autour des collections. Le travail sur le parcours comprenant les circulations, les plages de repos et la distribution des diverses activités est primordial afin de permettre le déroulement des pratiques de recherche, d'éducation et de présentation.

¹² Dictionnaire de l'Antiquité, page 1075, article Historiographie grecque, édition PUF sous la direction de Jean Leclant, 2005.

¹³ Le Petit Larousse 2004.

- **La conservation** : le rôle du musée ne se limite pas au stockage et à la présentation des œuvres, il doit aussi les conserver. Les objets doivent être protégés de certaines nuisances tels que : l'humidité, la poussière, l'ensoleillement..
- **L'éclairage** : c'est l'un des éléments les plus importants dans l'exposition des objets, il doit être optimal, de façon à ne pas abîmer les objets et ne pas fatiguer le visiteur. On utilise à cet effet soit la lumière naturelle qui peut être directe ou diffuse, soit la lumière artificielle.
- **La sécurité** : comme pour tout équipement public la sécurité est de rigueur, mais elle prend une dimension plus grande dans les musées car les œuvres doivent, elles aussi, être protégées des incendies et des vols

III.6.2 L'évolution du musée dans le temps :

Le musée n'est pas le produit de notre époque, ses origines remontent à la plus haute antiquité. Déjà, à la période Hellénistique, les hommes de sciences s'étaient penchés sur l'organisation et le recensement des valeurs dans divers domaines de la pensée.

Chez les Egyptiens, les musées étaient situés dans les palais où des objets du présent et du passé étaient réunis. Le musée faisait alors partie d'un complexe culturel qui comportait une bibliothèque, un jardin botanique, un observatoire, un amphithéâtre, des salles de travail et un réfectoire. Il n'était cependant pas accessible à tous.

Les Romains, quant à eux, exposaient leurs collections dans des lieux publics comme les thermes, les forums ou les portiques. Ces expositions étaient accessibles à tous mais n'étaient pas exposées dans des bâtiments spécifiques.

Au moyen âge, ce sont les institutions religieuses qui ont assuré le rôle de conservation des œuvres. Par la suite, les collections furent installées dans les galeries des palais ou dans des cabinets de curiosités où elles n'étaient accessibles qu'aux seuls initiés. Le musée en tant qu'établissement public réapparaîtra à la Renaissance.

A partir du XIXe siècle, ce sont les palais qui seront transformés en musées et ils seront ouverts au public. Avec la révolution industrielle et l'essor de la technologie on verra

apparaître outre des espaces d'expositions nouveaux, la création de divers musées consacrés à des domaines variés : musée d'ethnographie, d'ethnologie, les musées des sciences et techniques...

A partir du XXe siècle, les musées vont prendre plus d'importance dans les sociétés, il va s'en construire davantage, certains vont acquérir une renommée internationale.

Dans les années 60, en plus de leurs fonctions traditionnelles, les musées se verront attribuer de nouveaux rôles notamment la recherche, l'animation, et l'information. Ils seront dotés, à cet effet, d'espaces nouveaux tels que : auditorium, atelier, salles de projection...

III.6.3 Le Musée en Algérie:

L'Algérie possède un patrimoine historique et culturel important dont les origines remontent à des millénaires. Une quantité de vestiges en témoigne. Cependant notre pays ne possède qu'un nombre restreint d'institutions (une trentaine de musées environ) censés protéger et promouvoir ce patrimoine. Ainsi, ces musées datent pour la plupart de l'époque coloniale et n'ont pas beaucoup évolué. En effet, rares, sont ceux qui offrent, outre des espaces d'exposition, des espaces d'animation et de loisir.

De plus nos musées ne bénéficient d'aucune promotion et sont de moins en moins fréquentés. Le constat est donc sévère pour nos musées nationaux. En effet, désertés par le public, les musées sont devenus des institutions statiques aux moyens et méthodes de conservation et de présentation qui ne permettent plus la valorisation du patrimoine.

III.6.4 Les types de musées :

Les musées varient selon, l'échelle, la forme, l'esthétique des bâtiments, leur inscription dans le site et la thématique des collections. Il est donc difficile d'établir une classification typologique des musées. Cependant, on peut tenter d'en établir une selon le type d'organisation des circulations que l'on peut croiser avec les principes d'ouverture et de fermeture sur l'environnement.

On distingue donc :

- Selon le principe d'ouverture et de fermeture sur l'environnement :

Les musées ouverts : ils se caractérisent par la transparence qui offre une relation visuelle entre l'espace intérieur du musée et son environnement ; à cet effet les parois vitrées jouent un rôle fondamental en invitant le citoyen à découvrir l'intérieur de l'édifice et en offrant aux visiteurs des aires de repos et des échappées visuelles.

Les musées fermés : ils se caractérisent par une architecture opaque, qui abrite les œuvres comme un écrin, ce type de musée favorise la relation directe avec les objets exposés et permet d'y focaliser l'attention.

- Selon le mode d'organisation des circulations :

Le type linéaire : il respecte un schéma de circulation obligatoire, le visiteur suit un parcours orienté et préétabli qui dessert les différentes Salles (Exemple ; Le Louvre).

Le type circulaire : les musées de ce type sont organisés autour d'un espace central desservant les espaces d'expositions périphériques, permettant un libre itinéraire de visite.

Le type labyrinthique : les espaces de ce type de musées sont différenciés et bien qu'ils soient enchaînés les uns aux autres, ils n'imposent aucune contrainte de circulation aux visiteurs.

III.6.4 Etude d`exemples :

L'étude d'exemples nous permettra d'explorer notre sujet et d'en déterminer les fonctions importantes.

Cette étude sera abordée d'un point de vue de l'organisation spatiale, d'une part, et des caractéristiques architecturales et formelles d'autre part.

III.6.4.a. L'exemple internationale :

**Le musée d'archéologie d'Arles.
1984 Henri Ciriani.**

Fiche technique :

Titre: musée départemental Arles antique

Situation : ville Arles-France

Réalisation : 1990-1995

Surface totale : 2700m²



Figure 46: vue aérienne du musée, source : Google

L'architecte : Henri CIRIANI

Type de construction : musée archéologique

La surface totale du musée : 83979m²

La surface qui représente le bâti : 2700m².....3,22 %

La surface non bâti : 81279m².....96,78

Le jardin d'hortus : 6700 m².....8,24 %

Des espaces vert : 71510m².....87,99%

Des parkings : 3069 m².....3,77%

Le musée est conçu comme une Cité Muséale qui intègre toute une chaîne d'activités qui mènent de la recherche scientifique au tourisme.

L'organisation de forme triangulaire, La Cité s'organise autour d'un patio. Elle se compose de trois ailes qui convergent vers le hall : une aile culturelle qui abrite l'accueil, la cafétéria, la bibliothèque, les salles de conférences et la zone d'exposition temporaire, une aile de service orientée au Sud qui abrite le travail de restauration et de manutention, et une aile d'exposition permanente. L'entrée et la sortie sont regroupées dans un même lieu, ce qui réalise le parcours en boucle. Le circuit peut se faire rapidement en suivant un parcours simple, il peut se faire plus lentement en s'attardant dans les absides latérales. Les aires de repos sont aménagées le long de grandes baies qui introduisent des séquences de paysages différents.

- **Etude des plans :**

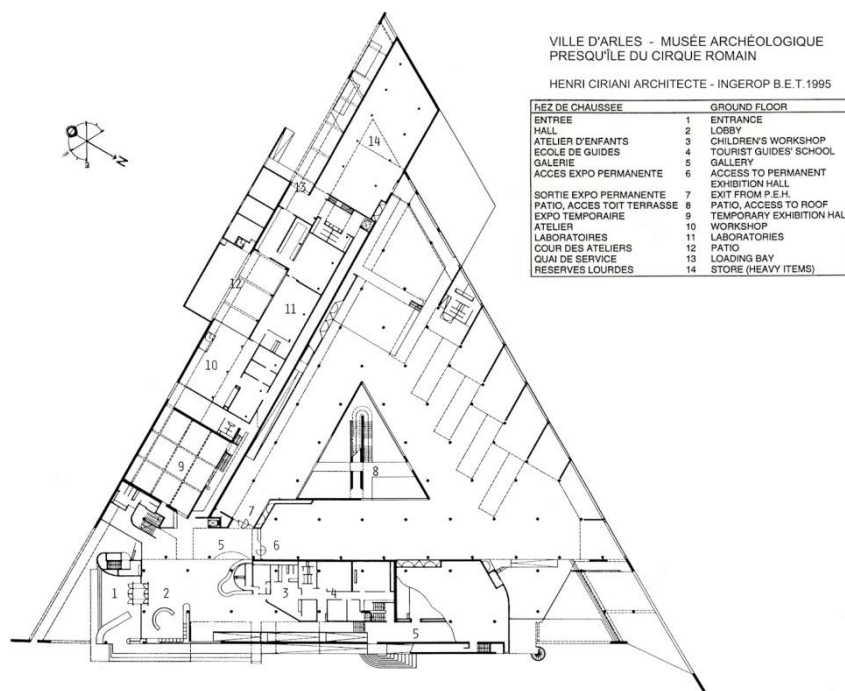


Figure 47 : plan du RDC, source : Google

Espace:	Orientation:	Surface:
Accueil.1	Nord – est.	200m ² .
Exposition permanente.1	Ouest.	275 m ² .
Exposition temporaire.1	Sud – ouest.	300 m ² .
Réserves.1	Sud – est.	975 m ² .
Labos photos.1	Sud – est.	30 m ² .
Laboratoires de restauration.1	Sud – est.	290 m ² .
Ateliers de muséographe.1	Sud – est.	45 m ² .
Locaux technique.1	Sud – est.	200 m ² .
Cour (patio). 1	au centre	

Tableau 07 : espaces et surfaces , source, auteur

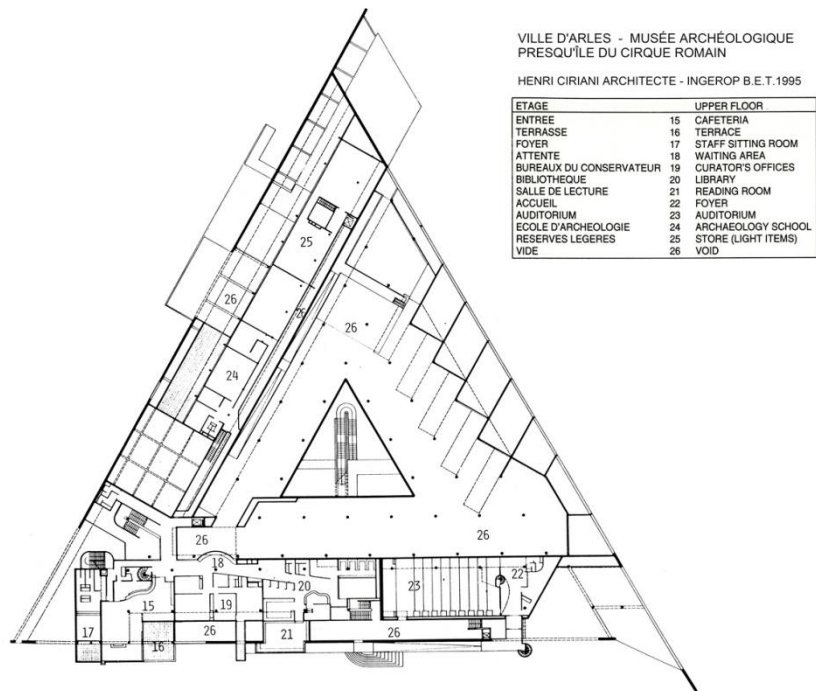


Figure 48 : plan du 1^{er} étage, source : Google

Espace:	Orientation:	Surface:
Cafeteria.2	Nord – est.	145 m ² .
Service éducatif.2	Nord – est.	150 m ² .
Centre de documentation.2	Est.	160 m ² .
Conservation.2	Nord.	140 m ² .
Salle de conférences.2	Nord.	380 m ²

Tableau 08 : espaces et surfaces, source : auteur

- **L'éclairage:**

L'utilisation des baies vitrées, des fenêtres hautes et l'existence d'une cour intérieure. L'éclairage réfléchi sur les œuvres est assuré par l'aménagement de sheds en toiture.



Figure 49 : vue à l'intérieur du musée, source : Google

III.6.4.b. L'exemple nationale :

Le Musée National Du Cirta - Constantine:

Fiche technique :

Situation : la ville de Constantine –Algérie

Année de réalisation : Conçu en 1930 et inauguré le 15 Avril 1931.

L'architecte : Castelet

Type de construction : musée d'art et d'histoire



Figure 50 : vue extérieur du musée de Cirta , source : Google

La surface totale du musée : 2100m².....100 %

La surface qui représente le bâti : 1200m²..... 57 .14%

La surface non bâti : 900m²..... 42.86% (qui représente un jardin d'exposition)

Étude des plans:

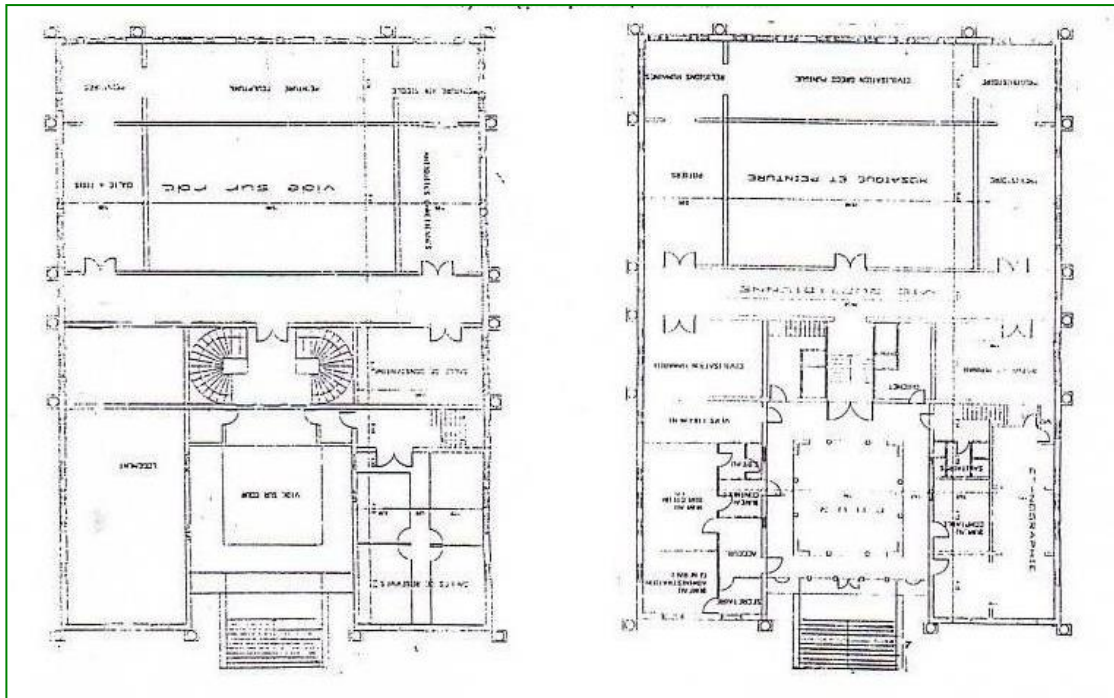


Figure 51 : plan du RDC et le 1^{er} étage du musée de Cirta ,
source : Google

- **Analyse du RDC :**

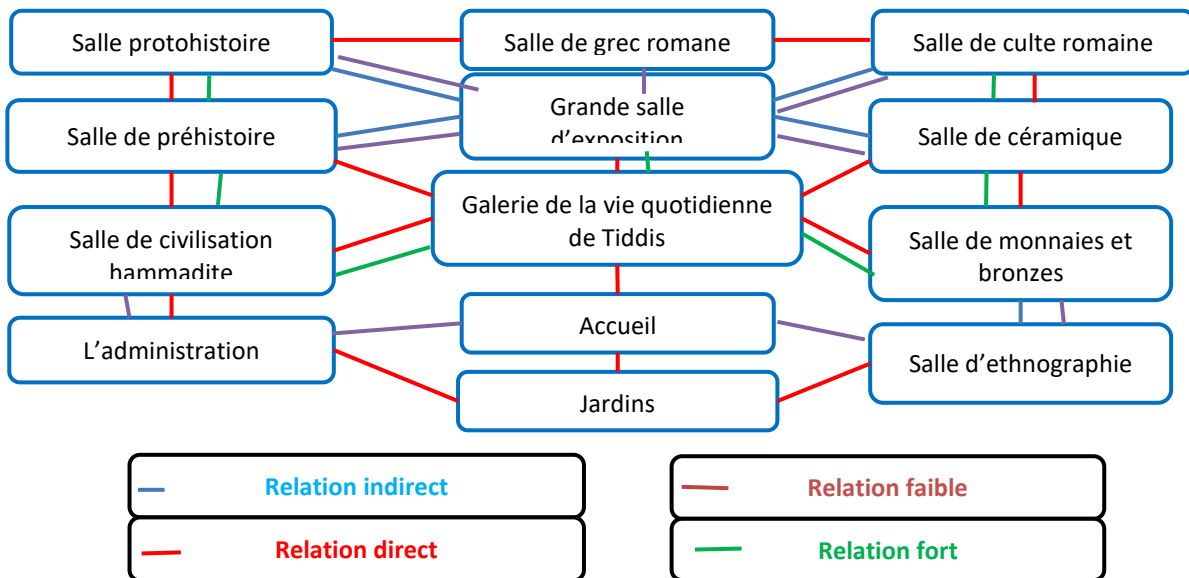


Figure 52 : organigramme fonctionnel du RDC , source : auteur

Espaces:	activités:	Orientations;	Surface m ²
galerie des Mosaïques.	exposition des Mosaïques	Au centre .	50.
salle des cultes à Tiddis.	exposer des symboles religieux de la ville de TIDDIS.	Sud-est.	30.
salle de peintures	spéciale pour les tableaux du 19ème siècle.	sud.	15.
salle de peintures et sculptures du 19ème siècle.	/	sud.	48.
pavillon pour les peintres algériens	exposer des tableaux pour des peintres algériens.	Nord.	20.
salle de l'antiquité chrétienne.	/	Nord-ouest.	30.
salle de Constantine	exposer l'histoire de la ville.	Nord-ouest.	24.
dépôt.	dépôt pour les pièces archéologiques	Nord.	15.

Tableau 09 : espaces et surfaces, source : auteur

• Analyse du 1^{er} étage :

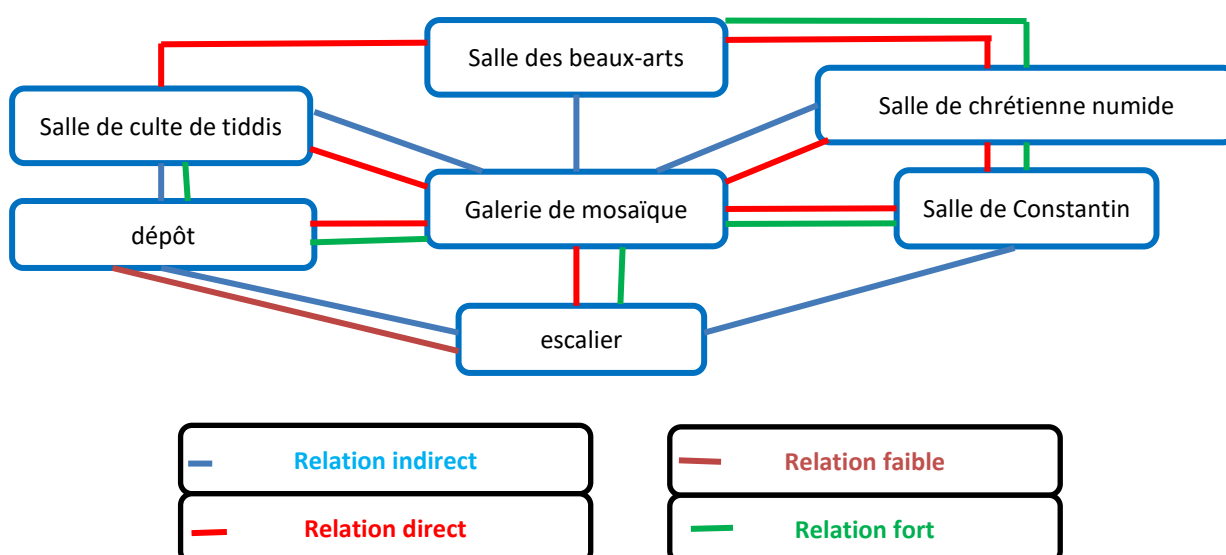


Figure 53 : organigramme fonctionnel du 1^{er} étage , source : auteur

Espace:	activités:	Orientations;	Surface m²
galerie des Mosaïques.	exposition des Mosaïques	Au centre.	50.
salle des cultes à Tiddis.	exposer des symboles religieux de la ville de TIDDIS.	Sud-est.	30.
salle de peintures	spéciale pour les tableaux du 19ème siècle.	sud.	15.
salle de peintures et sculptures du 19ème siècle.	/	sud.	48.
pavillon pour les peintres algériens	exposer des tableaux pour des peintres algériens.	Nord.	20.
salle de l'antiquité chrétienne.	/	Nord-ouest.	30.
salle de Constantine	exposer l'histoire de la ville.	Nord-ouest.	24.
dépôt.	dépôt pour les pièces archéologiques	Nord.	15.

Tableau 09 : espaces et surfaces, source : auteur

- **L'organisation des espaces:**

-Les espaces d'administrations : Les bureaux de la sécurité, le dépôt au niveau de R.D.C et le bureau de directeur au 1er étage

-les espaces d'expositions : Le musée expose des collections an niveaux des salles et des couloirs.

- **Eclairage**

-L'éclairage naturel zénithal : sur la salle centrale par une voute avec des ouvertures vitrées.
Latéral : dans les salles d'exposition. L'existence du patio qui assure un éclairage naturel au niveau de la partie qu'est auteur de lui

-L'éclairage artificiel: Successivement par (des tubes) pour faciliter les visites Spots lumineux pour les tableaux

III.6.5. Approche programmatique :

III.6.5.a. Introduction :

« Le programme est un moment en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister, c'est un point de départ mais une phase préparatoire »¹⁴.

- La programmation est un instrument d'analyse et de contrôle, c'est une source d'informations et d'inscriptions pour le concepteur. Elle consiste à :
Définir les principales fonctions de notre équipement.
- Déterminer les activités correspondantes en assurant les fonctions précédemment définies ainsi que leurs relations.
- Etudier les relations fonctionnelles de l'équipement et hiérarchiser leurs rapports de communication, ce qui nous permettra de proposer une logique ou un principe global de fonctionnement.

III.6.5.b. Objectifs :

Nous avons remarqué, tout au long de nos recherches sur l'évolution du musée, que ce dernier n'était, pendant longtemps, qu'un dépôt d'objets. De nos jours, son rôle est devenu plus profond, lui permettant ainsi de figurer parmi les établissements culturels qui participent le plus au développement de la pensée humaine, par les différentes présentations aux visiteurs, qui parfois même participent à ces expositions.

¹⁴ Lajus, P : Cahier du CCI vol 1

L'objectif principal est de montrer, d'enseigner, et d'offrir plusieurs services éducatifs de différentes sortes pour pouvoir transmettre le message, ce qui transformera le musée en un lieu d'échange, de création, de réflexion, et de diffusion du patrimoine culturel.

III.6.5.c. Détermination des fonctions du musée :

Les différentes fonctions du musée se répartissent en 5 grandes unités :

- La fonction de Communication.
- La fonction de Recherche.
- La fonction de Documentation Et D'information.
- La fonction d'animation.
- La fonction de Coordination

III.6.5.d. Les exigences des musées :

Type de fonctions	Sujets	Lieu	Taches	Recommandations
1-Expositions	Large public	Salle d'exposition permanente et temporaire	-Présenter les objets de collection. -Communiquer l'histoire et la culture de la ville.	-Un mobilier facile à transporter. -Assurer un bon éclairage (naturel et artificiel). - Eviter tout éblouissement, réflexion et tâche lumineuse non désirée. -Flexibilité et ouverture des espaces d'exposition vers l'extérieur.
2- Recherche archéologique	Equipe spécialisée	Atelier de recherche et laboratoires de restauration	-Restauration, assemblage, et conservation des vestiges archéologiques	-Doit être à proximité de l'espace d'exposition. -Doit être protégé contre les agents de destruction tel que : l'humidité, poussière, pollution ... -Doit avoir une température propice à la conservation. -Une ventilation naturelle et artificielle.

3-Documentation et information	Large public et public spécialisé	Bibliothèque et auditorium	-Développer les moyens de formation et d'information du musée. -Organisation de conférences pour compléter les moyens de formation et d'information du musée	-Isolation phonique des salles de travail. traitement acoustique des salles de conférence et auditorium.
4- Coordination	Gestionnaires et personnel administratif	Bureaux administratifs	-Gestion du musée.	-Accès extérieur doit être indépendant, -Une bonne position qui permettra un bon contrôle.
5- Animation	Tout public confondu	Salle de réception, clubs association et lieux de consommations	-Détente et loisirs ainsi que la restauration	-Peut être autonome mais à proximité des fonctions complémentaires.

Tableau 11 : exigences des musées, source : thèse magister

III.6.5.e. Le parcours muséographique :

Dans le musée, les parcours et l'éclairage jouent un rôle important dans la conception et le bon fonctionnement de l'exposition, ainsi dans tout musée, la visite s'effectue selon une boucle. Le parcours s'il est suivi du début à la fin est conçu de manière chronologique, tout en offrant d'autres cheminements secondaires indépendants de telle sorte que la circulation soit la plus souple possible.

Même la couleur du sol et des parois a une grande importance dans l'orientation du visiteur. Le sol des parcours doit être différent du sol des salles ; ce sont des indices de lecture non négligeables.

III.6.5.f. La lumière dans le musée :

La lumière est non seulement un véhicule d'information mais aussi un outil puissant de la mise en espace, contribuant au même titre que les autres moyens techniques à l'élaboration d'une ambiance et à la mise en condition du visiteur - spectateur -acteur.

« La lumière doit être capable d'émettre de nombreux messages pouvant orienter, informer, séparer ou rassembler, cacher ou dévoiler, agrandir ou réduire »¹⁵

Dans un musée, il est important de concilier la lumière naturelle et la lumière artificielle, car la lumière naturelle module les ambiances suivant les heures de la journée et à ce titre ne peut suffire à elle seule, il est alors indispensable de l'associer à la lumière artificielle qui permet un réglage adéquat, de trois manières différentes :

- Les sources ponctuelles : elles permettent une répartition uniforme de la lumière dans toutes les directions.
- Les sources linéaires : elles permettent la répartition cylindrique du flux de lumière.
- Les sources étendues : elles permettent la répartition de la lumière dans différentes directions suivant l'angle solide sous lequel est vue la source.

Ainsi, la lumière artificielle permet de mettre en relief les collections du musée en les accentuant, notamment par des effets de contrastes, d'ombre et de lumière, ainsi qu'un rapport correct de luminance entre l'objet et son environnement grâce à un choix judicieux de l'éclairage et de son emplacement.

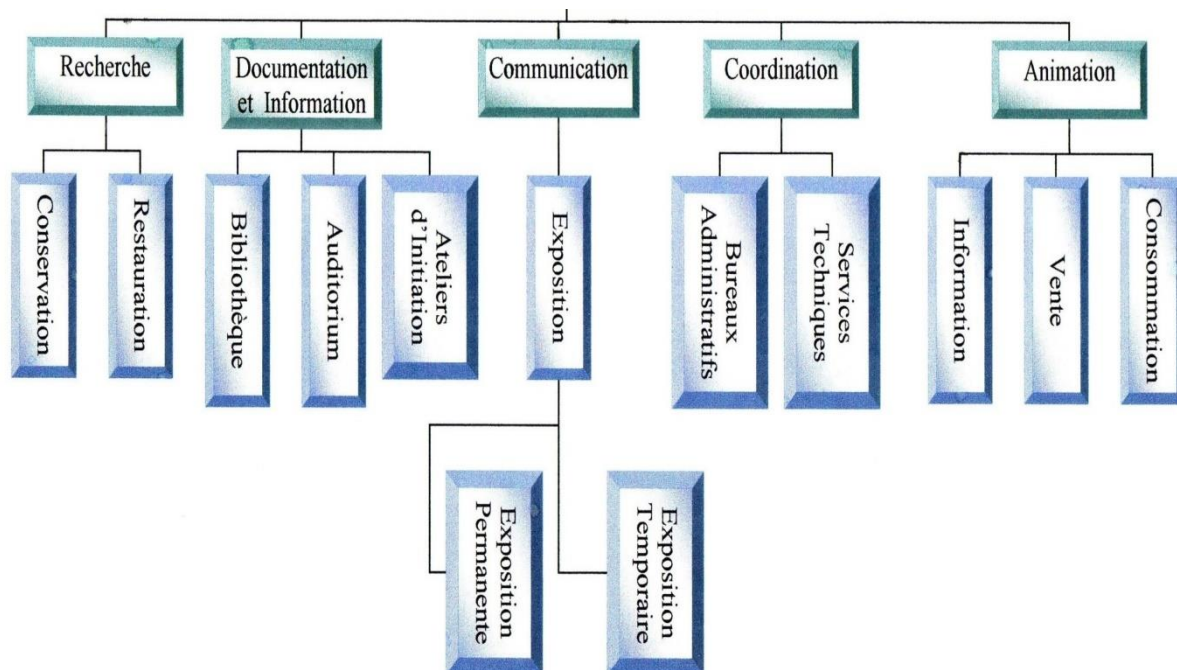


Figure 54 : synthèse organisation fonctionnelle d'un musée, source : Google

¹⁵ Manfred Lehbruck, Extrait de « Musées » : Laurence Allegret, Articles « exposé, s'exposé » P 4, ed : Moniteur.

III.6.6. Approche programmatique :

En Algérie, selon le décret exécutif « N° 07-160 du 27 mai 2007 » fixant les conditions de création des musées, le programme pour un musée régional doit respecter ce tableau¹⁶ :

DESIGNATION	SURFACE m2
1. ACCUEIL	289 m².
. Hall dégagement	120
. Accueil général du public	50
. Accueil groupe et scolaire	30
. Billetterie	
. Boutique	
. Cafétéria	10
. Vestiaires	15
. Sanitaires publics	25
	15
	15
2. ANIMATION	139
. Ateliers animation	64
. Rangement	15
. Terrasse extérieure	60
3. EXPOSITIONS	260
. Exposition permanente	120
. Forum	60
. Exposition temporaire	80
4. CONSERVATION	164
. Ateliers	64
. Réserve	100
5. BIBLIOTHEQUE	195
. Gestion et banque de prêt	20
. Lecture/rayonnages enfant/ Adultes/périodiques	80
	35
. Multimédias/audio	60
. Rangement bibliothèque	
6- SALLE CONFERENCE pour 100 places	200

¹⁶ Direction de la culture

7. GESTION MUSEE	135
8. LOCAUX TECHNIQUES	50
9. CIRCULATIONS	218
TOTAL SURFACE UTILE	1.650 m2

Tableau 12: programme d'un musée régional, source : ministère de la culture

Le projet architectural : Musée d'histoire

1-présentation du site d'intervention :

Le site est situé en face de la vieille ville de Mila près de la porte principale de cette dernière (Bâb el bled) .

Il est limité par la rue 17 octobre au nord, la vieille ville et la rue des frères BENSAAADANE par le sud, et par une école (ALI Ben nassef) à l'ouest.

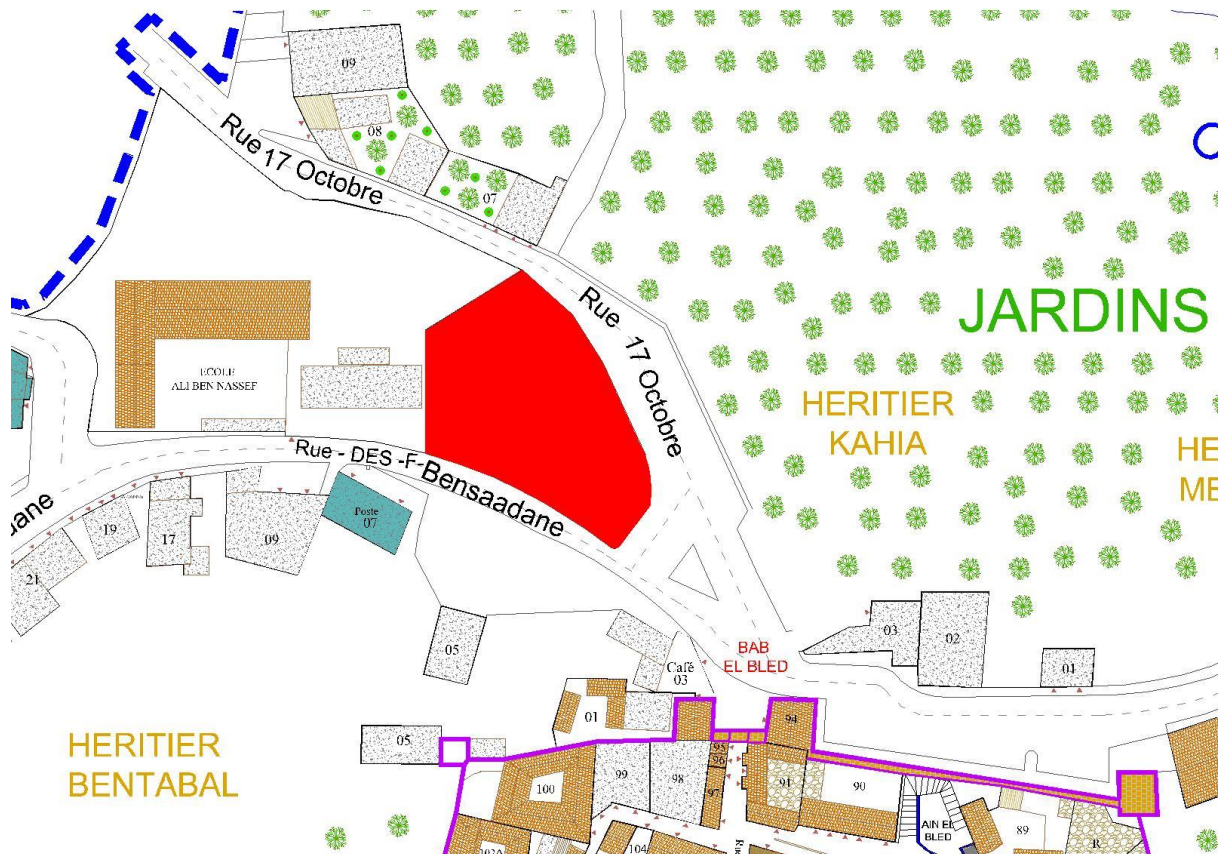


Figure 55 : Plan de situation du terrain, source : Google



**Figure 56 : vue du la rue des frères
bensaadane, source : auteur**



**Figure 57 : vue vers le site du projet ,
source : auteur**



**Figure 58 : vue vers le site du projet,
source : auteur**



**Figure 59 : vue vers le site du projet,
source : auteur**



**Figure 60 : vue du site vers la vieille ville,
source : auteur**



**Figure 61 :vue du site vers la vieille ville,
source : auteur**

2-l'intervention architecturale :

Le projet est un musée d'histoire, La fonction principale du musée est l'exposition et son but est de promouvoir le patrimoine de la ville de Mila, le musée englobe aussi une bibliothèque et une salle de conférence et une boutique.

DESIGNATION	SURFACE m2
1. ACCUEIL	105 m ² .
. Accueil général du public	105
. Billetterie	10
. Boutique	23
. Cafétéria	110
. Sanitaires publics	33*2
2. ANIMATION	64
. Ateliers animation	64
3. EXPOSITIONS	526
. Exposition permanente	330
. Exposition temporaire	196
4. CONSERVATION	164
. Ateliers	58
. Réserve	58
5. BIBLIOTHEQUE	215
6- SALLE CONFERENCE	130
7. GESTION MUSEE	134
8. LOCAUX TECHNIQUES	50
9. CIRCULATIONS	218
TOTAL SURFACE UTILE	1.606 m ²

Tableau 13 : programme du musée, source auteur

3. La genèse de la forme :

Notre projet se développe à partir d'un patio central, qui prend le rôle de distribution.

Le volume final est à répartir sur plusieurs étapes :

- **1^{er} étape :**

J'ai commencé par un module de base d'une forme rectangulaire. tiré d'une tour de la muraille de la vieille ville-dimensions :

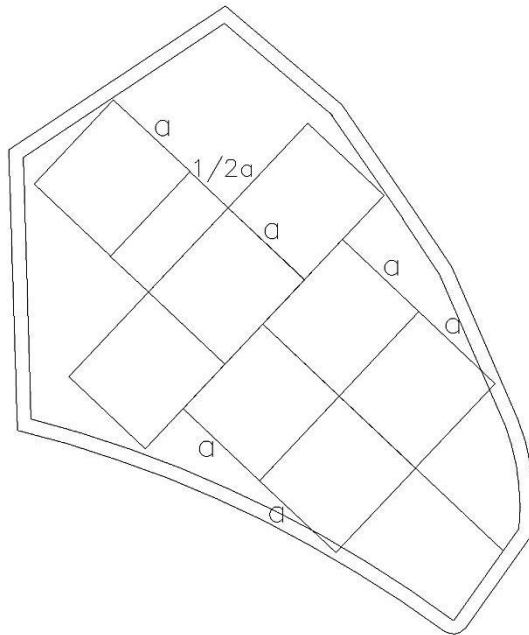
a = 8 mètres.

b=9 mètres.

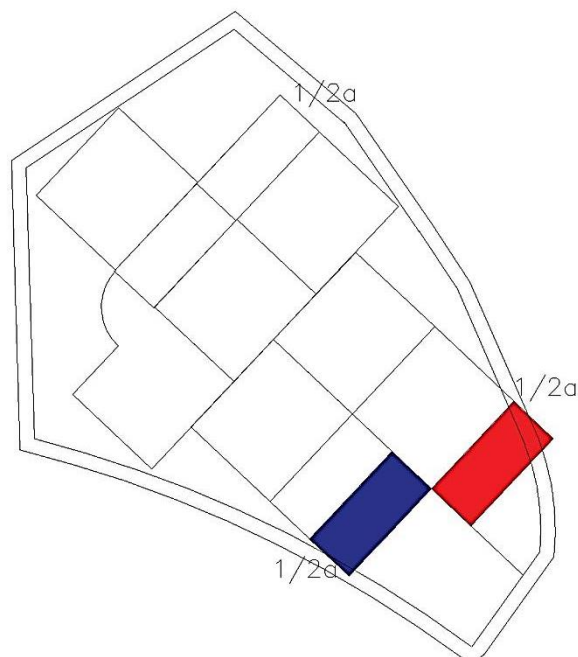


Figure 62 : La tour du module de base, source : auteur

2^{ème} étape :
La duplication du module.

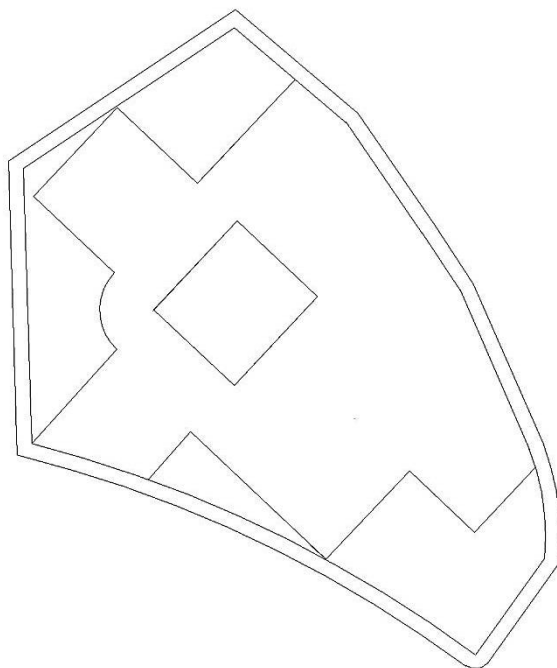


3^{ème} étape :
La soustraction et l'addition du module.



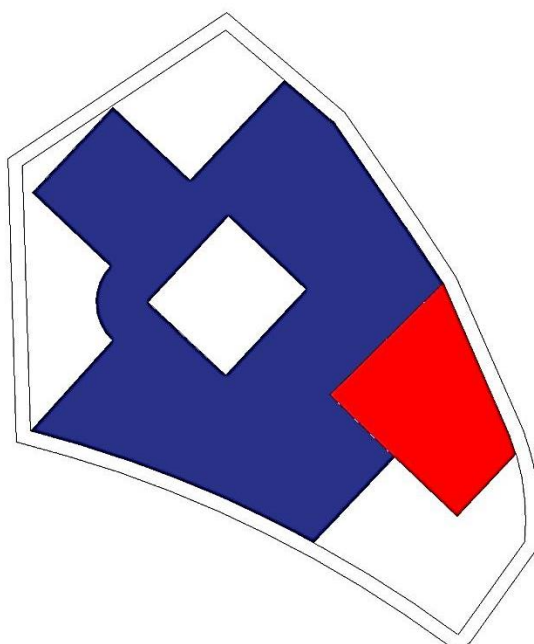
4^{ème} étape :

L'accord de la forme obtenu avec la forme du terrain.



5^{ème} étape :

Forme finale



4. Matériaux utilisé dans la construction :

- La structure de notre projet est en mur porteur en pierre.

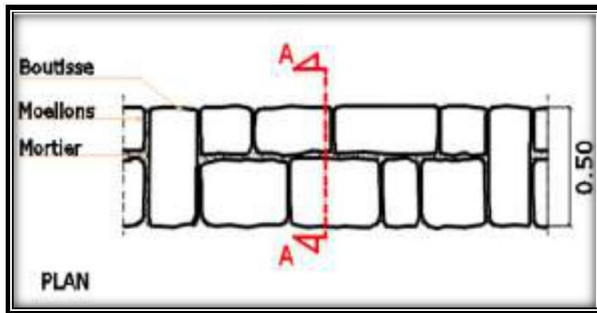


Figure 63 : Appareillage du mur en plan ,
source : auteur

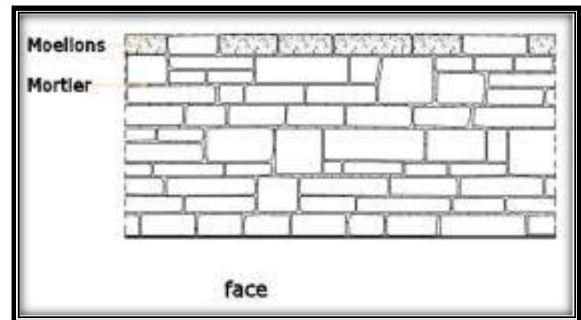


Figure 64 : Appareillage du mur en vue
de face, source : auteur

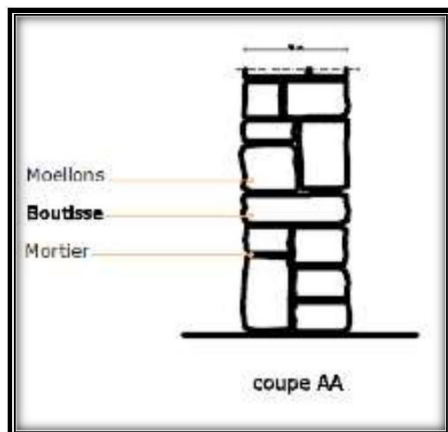


Figure 65 : vue en profil du mur, source :
auteur

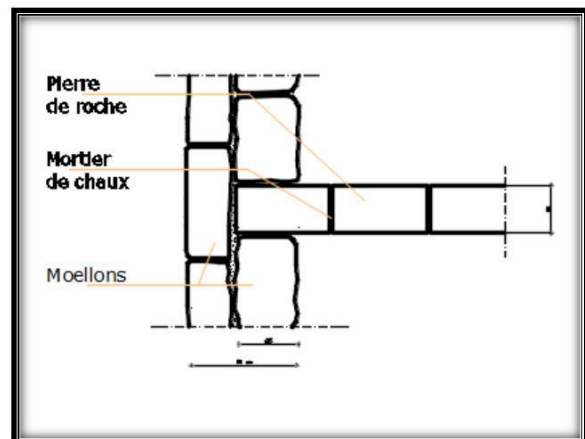


Figure 66 : vue en profil du mur, source :
auteur

- **Type de plancher :**

Pour le plancher on a utilisé Le plancher collaborant, aussi appelé plancher mixte, il est composé de deux matériaux. Il optimise la répartition des charges, même les plus lourdes. On vous en parle tout de suite

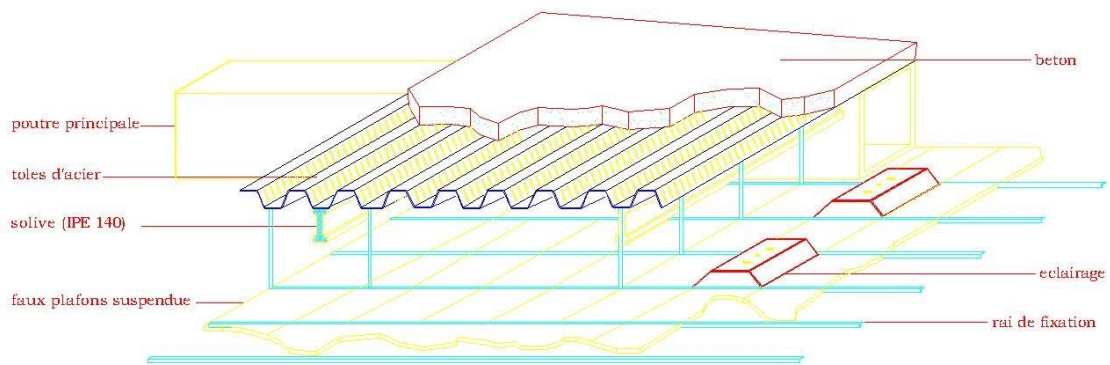


Figure 67 : vue 3d du plancher collaborant, source : auteur

IV- CONCLUSION GENERALE

V. Conclusion :

On analysant la ville de Mila, nous avons tenté de répondre au mieux à notre problématique qui est : comment rendre l'âme perdue de la ville de Mila ? La conclusion résultant de notre mémoire, est que la ville de Mila est une source de richesses patrimoniales. Ces dernières peuvent contribuer à la mise en valeur de cette entité historique et au bon fonctionnement de la société contemporaine en basant sur l'élément permanent de la ville.

Notre projet architectural n'est qu'un essai de répondre à un ensemble de problématiques et objectifs.

L'aboutissement de notre recherche est une réponse à plusieurs échelles. Nous estimons avoir donné plus de réflexion sur un thème aussi important et par la suite de notre projet nous espérons apporter un plus bénéfique et rendre l'âme perdue de la ville de Mila qui représente un patrimoine touristique délaissé.

V- BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage:

- CHOAY Françoise ; *L'allégorie du patrimoine* ; éditions du seuil ; 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007).
- CHOAY Françoise ; *Le patrimoine en question, anthropologie pour un combat* ; éditions du seuil ; 2009.
- LACAZE J.P., *La ville et l'urbanisme* , édition Flammarion ,Paris, 1968 , p34.
- Le Petit Robert, édition 1998.
- Ministère de la culture et de la communication - direction générale des patrimoines ; *Glossaire : termes relatifs aux Interventions sur les Monuments historiques ; France* ; janvier 2013.
- PHILIP panerai ; Edition Parenthèses 1980 **Analyse urbain**
- Petit Larousse illustré, 1983

Chartes et conventions :

- Charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques ; L'assemblée Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade, octobre 1985.
- Charte internationale sur *la conservation et la restauration des monuments et des sites* ; IIe Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques ; adoptée par ICOMOS ; Venise 1964.
- UNECO, 17^{ème} Session, Paris 1974.
- UNESCO, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 32^{ème} session, Paris, oct 2003.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe ; Grenade ; octobre 1985 ; Article 1.
- BARTHELEMY J., De la charte de Venise à celle des villes historiques, In le journal scientifique : Ethique, principes et méthodologies, ICOMOS, 1995, p6.

- Charte d'Athènes 1931 pour la restauration des monuments historiques.
- Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Venise 1964.
- Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel 1972.
- Recommandation de Nairobi sur la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine 1976.
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe 1985.
- Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques 1987.
- Mémoire de Vienne 2005.
- UNESCO, Médinas: sauvegarde sélective de l'habitat traditionnel, édition du centre du patrimoine mondial, n°9, Paris, décembre 1995.
- Art.1 de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, Grenade 1985.
- Circulaire interministérielle n° 7 promulguée en 1981, ayant pour objectif : "instructions relatives aux modalités d'élaboration et d'appropriation des études d'interventions sur le tissu urbain, dans le cadre de la revalorisation de la vieille ville".
- Décret N° 89 / 684 du 06 novembre 1989
- UNESCO « Réflexions préalables sur les politiques culturelles » 1969.
- Convention - cadre du conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société.

Thèses et mémoires:

- Mr. radhwane BOUKELOUHA, pour un projet urbain stratégique à Mila, la cohérence urbaine et la question foncière, Université Constantine 03, 2014.

Site internet :

- <http://www.djazairess.com/fr/latribune/>.
- <http://babksantina.com/quartiers-arabes-.html> .

- <https://www.google.fr/>
- [http://fr.wikipédia.org/wiki/Tourisme.](http://fr.wikipédia.org/wiki/Tourisme)

VI- ANNEXE

III.5 Etude synchronique de la ville de Mila :

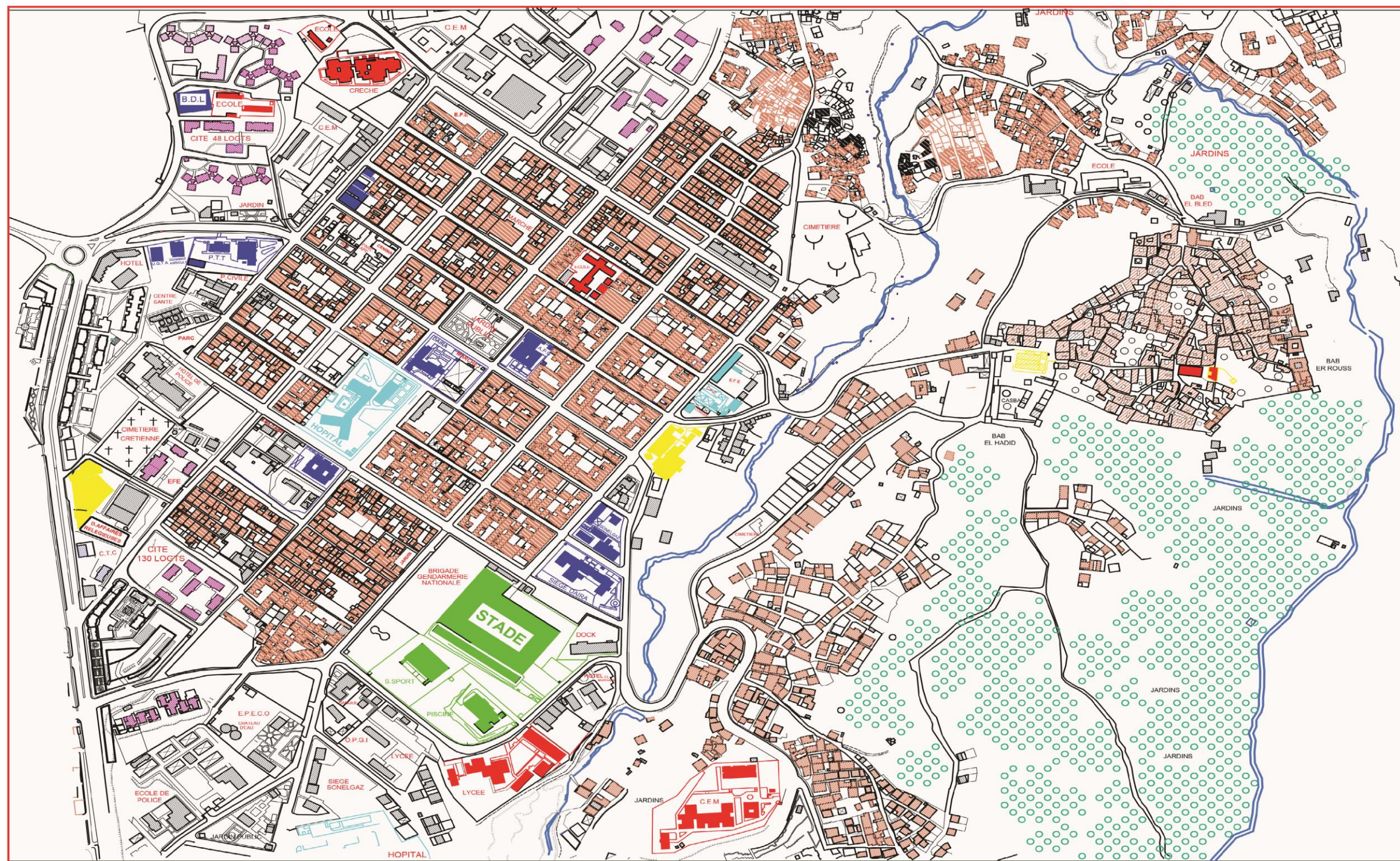
III.5.1 Introduction :

Dans l'analyse diachronique, nous avons mené une analyse morphologique du processus de formation et de transformation de la ville, afin d'identifier l'ensemble des préexistences architecturales et urbaines, dans l'analyse synchronique nous allons aborder une analyse complémentaire, c'est la lecture synchronique qui consiste à comprendre le tissu urbain et ses composants dans un moment donné de l'histoire de son évolution.

Cette lecture nous permet de connaître la réalité urbaine du lieu pour pouvoir intervenir d'une manière adéquate.

III.5.2 Structure Fonctionnel :

- Les secteurs d'habitat individuel sont très majoritaires sur le territoire, en terme de superficie, ils constituent la matrice de la ville.
- Les équipements administratifs se trouve principalement au niveau de la ville coloniale grâce aux principes des colons qui par tradition, concentrent ce type de bâtiments, autour la place centrale. à l'intérieur de la ville médiévale on remarque la dominance de l'habitat individuel, et on constate aussi le manque d' activités commerciales et culturels, victimes de l'état de cette dernière qui se trouve en ruine .
- On constate la présence des équipements éducatifs dans chaque quartier de la ville.
- La zone industrielle se trouve à l'extrémité de la ville, pour cause de nuisances, et plusieurs habitats collectifs se sont implantés autour de la ville coloniale.
- La ville comporte plusieurs équipements sanitaires, par contre on constate un manque flagrant d'équipements qui s'intéresse à la culture.



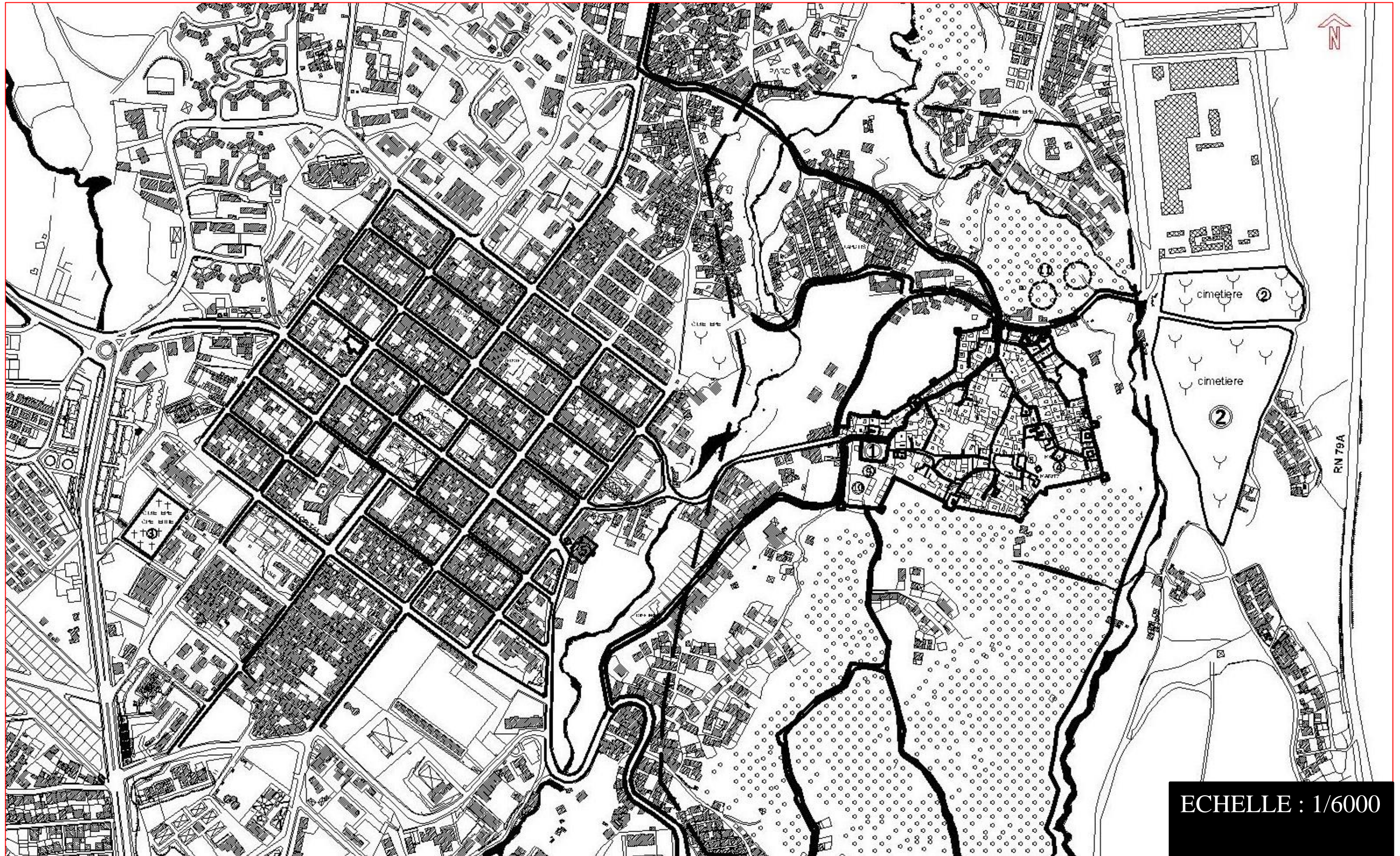
ECHELLE : 1/6000

Figure 28 : carte du structure fonctionnel , source : auteur Ech :1/6000

III.5.2 Structure de permanences :

La structure de permanence est l'ensemble des traces et tracés historique existants qui doivent être conservé pour la signification culturelle et la conservation de la mémoire collective de la ville.

Ces éléments font le rapport entre la morphologie et la stratification de la ville. La ville de MILA a connu plusieurs civilisations qui ont laissé leurs traces ce qui justifie le nombre des éléments de permanences.



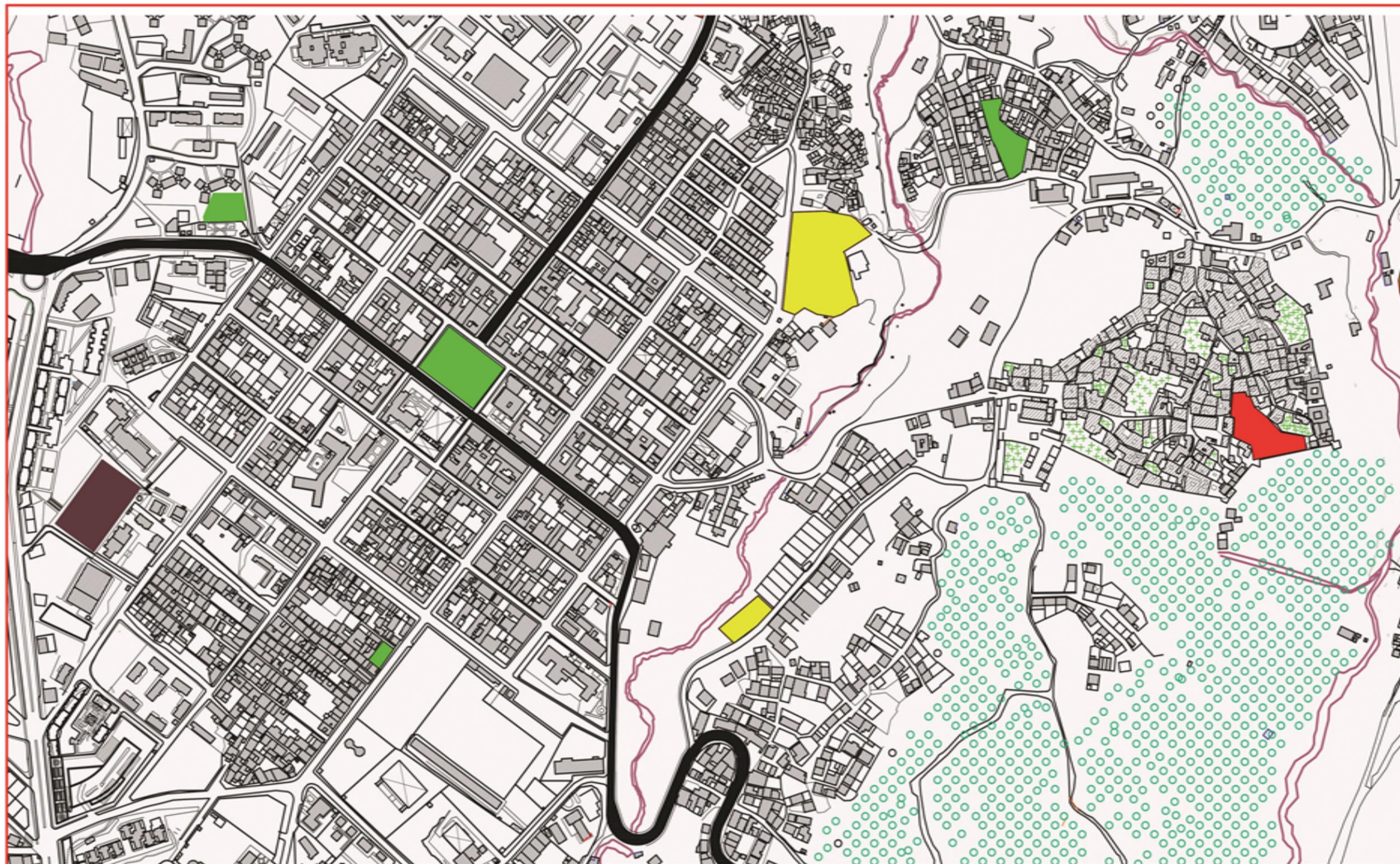
- | | |
|--|---------------------------------------|
| ① Mosquée Sidi ghanem \ valeur Hist et Architectural | ⑦ Fontaine romain \ valeur esthétique |
| ② Cimetiere-arab ③ Cimetiere-creteinne | ⑧ Beb El bled \ valeur esthétique |
| ④ Mosquée El Rahmania \ valeur Hist et Architectural | ⑨ Statu Milou \ valeur esthétique |
| ⑤ Basilique \ valeur Historique et Architectural | ⑩ Caserne \ valeur Architectural |
| ⑥ El maderssa \ valeur Historique et Architectural | ⑪ Les fours \ valeur Historique |

Figure 29 : carte des permanences, source : auteur Ech :1/6000

III.5.3 Structure des espaces publico-collectifs :

la structure des espaces publico-collectifs est le troisième niveau d'interprétation qui s'occupe de la position des espaces publics dans la ville et leurs façons de s'articuler au tissu urbain .dans notre cas d'étude, la ville de MILA , on remarque que la majorité de ces espaces publico-collectifs se trouve dans les extensions qui sont à la proximité des deux voies structurant de la ville (RN 79 et RN 79 A), et la plus part de ces espaces ont été créer à l'époque postcoloniale.

Par contraste, on remarque un manque d'espaces de détente et de loisirs dans la ville coloniale, et la vieille ville, et une absence des espaces verts au niveau de ville coloniale .



- | | | |
|---|--|---|
|  placette (vielle ville) |  cimetière musulmane |  foret |
|  jardin |  cimetière chrétienne | |

ECHELLE : 1/6000

Figure 36 : carte des espaces publico-collectifs, source : auteur Ech : 1/6000

III.3.5. Structure de l'urbain :

Après l'étude effectuée sur le processus de formation et transformation de la ville de MILA on peut tirer ces observations :

1. la ville de Mila présente un cas où sa transformation s'est faite d'une façon anarchique, on note dans la période pré coloniale et coloniale que le mode de croissance de la ville est polaire autour du noyau initial. Avec l'indépendance ce mode s'est transformé à un mode linéaire à travers des axes structurant régionaux (Sétif/Constantine et Jijel/Constantine) et communaux (Grarem/Redjas/Zeghaia). Cette extension est représentée par des tissus denses et des implantations spontanées.
2. la stratification de la ville de MILA s'est faite le long de son processus de formation.
3. l'existence des édifices patrimoniaux au niveau du noyau historique de la ville (la vieille ville).
4. l'existence d'une continuité entre la période post- coloniale et la période actuelle de la ville, et le contraire pour la ville historique.

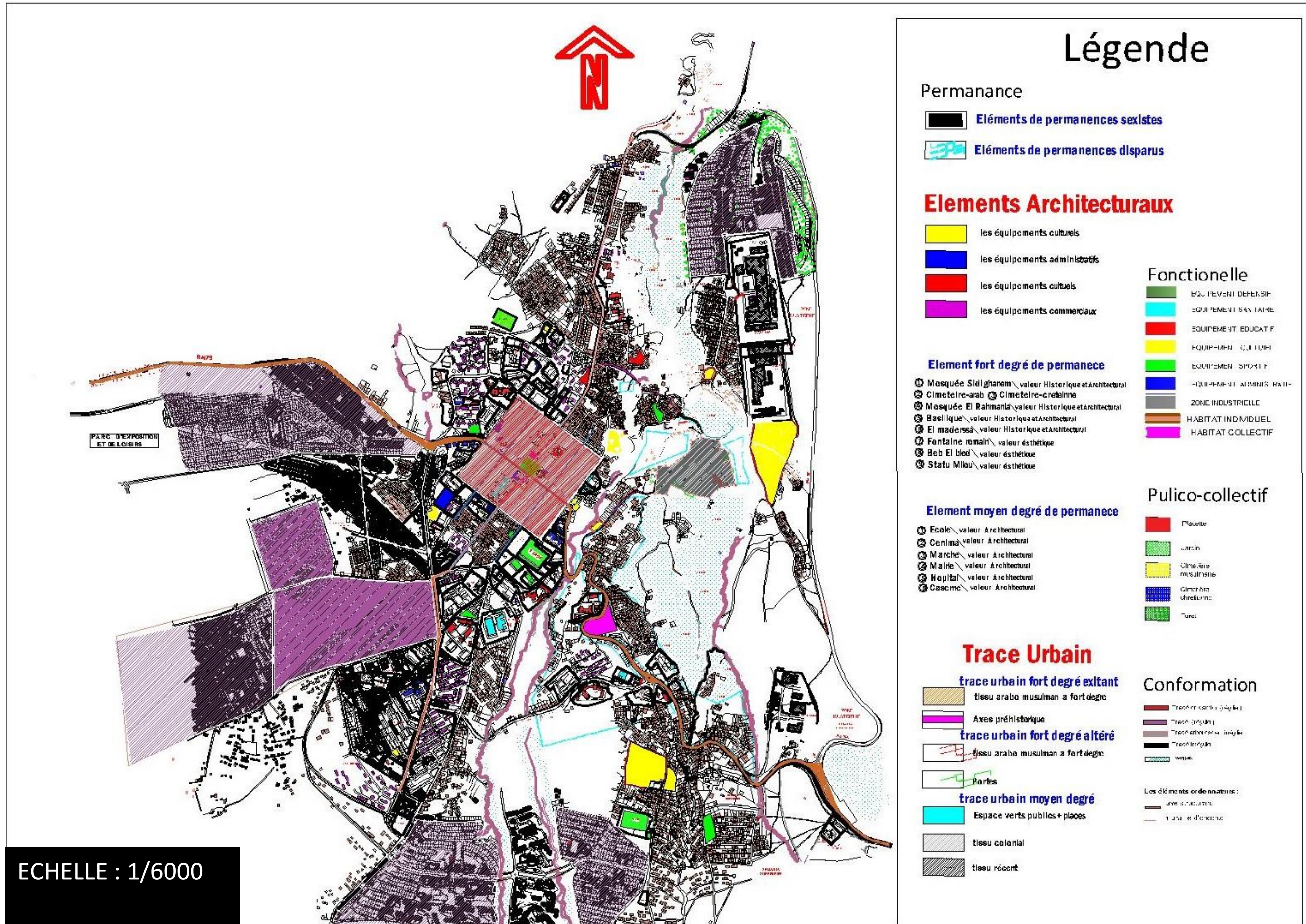


Figure 37 : carte du structure de l'urbain, source : auteur Ech : 1/6000

III.5.6. carte des problématiques :

-Depuis 1962 La ville de Mila a connu une croissance linéaire (RN 79-RN 79 a) , en se basant sur les axes de la ville coloniale comme pôle de croissance

- l'extension s'est fait vers l'ouest a cause de la présence d'un axe de rupture (Oued El-KHARBA)
- cet axe de rupture a résulté deux tissus différents1-tissu plus dense : partie Ouest de l'axe2-tissu moins dense : partie Est de l'axe.

ECHELLE : 1/6000



III.5.7. Proposition urbaine :

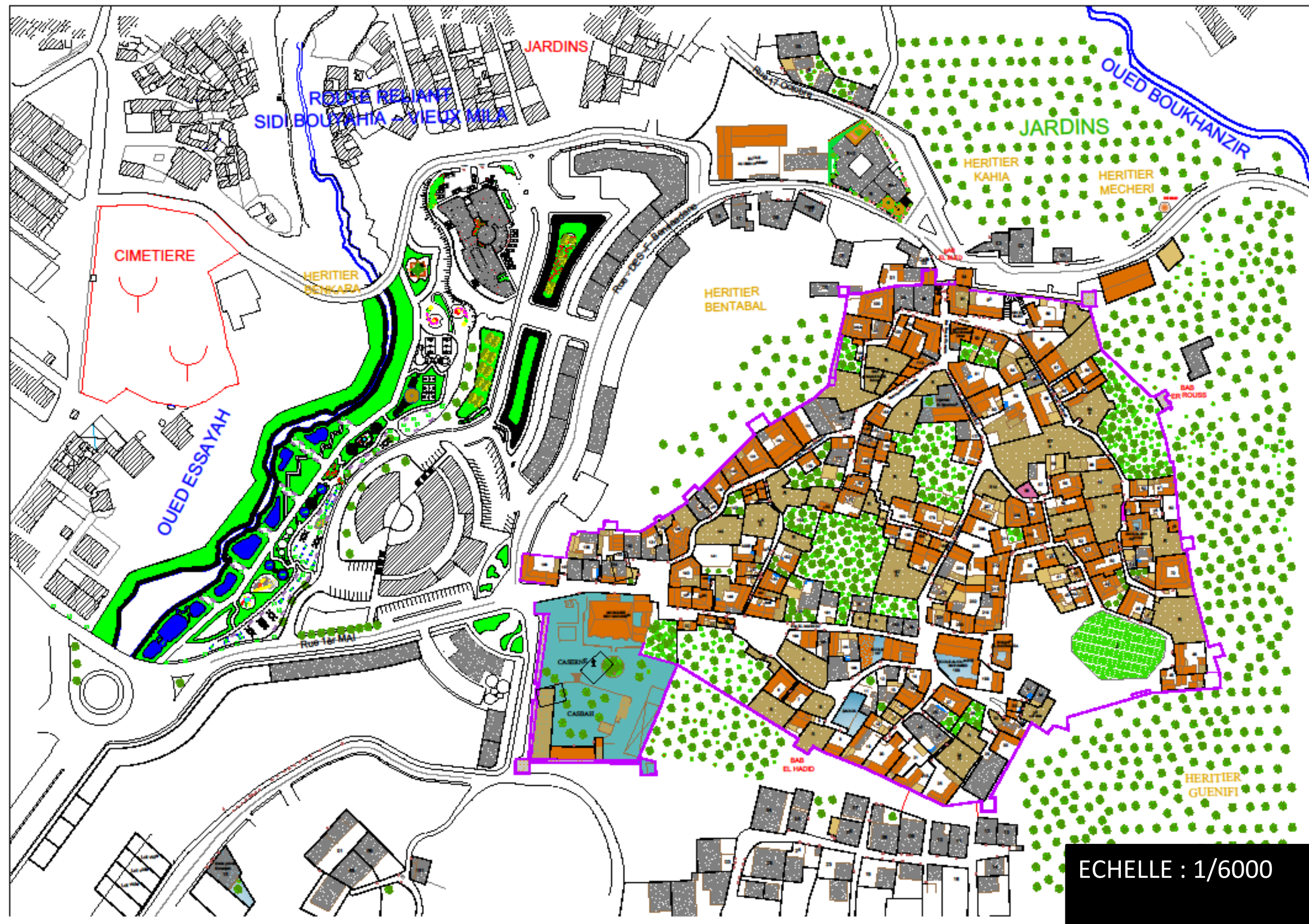
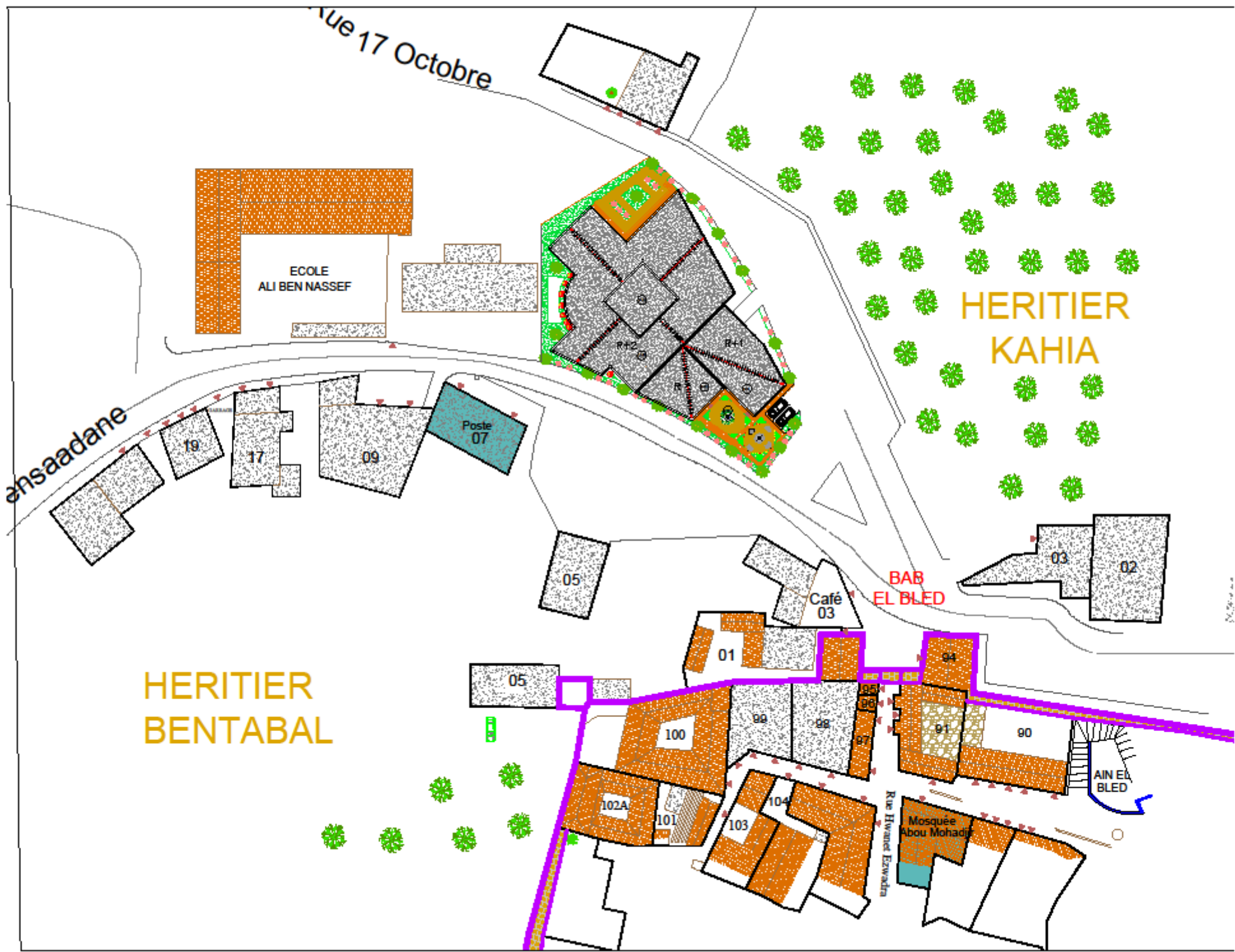
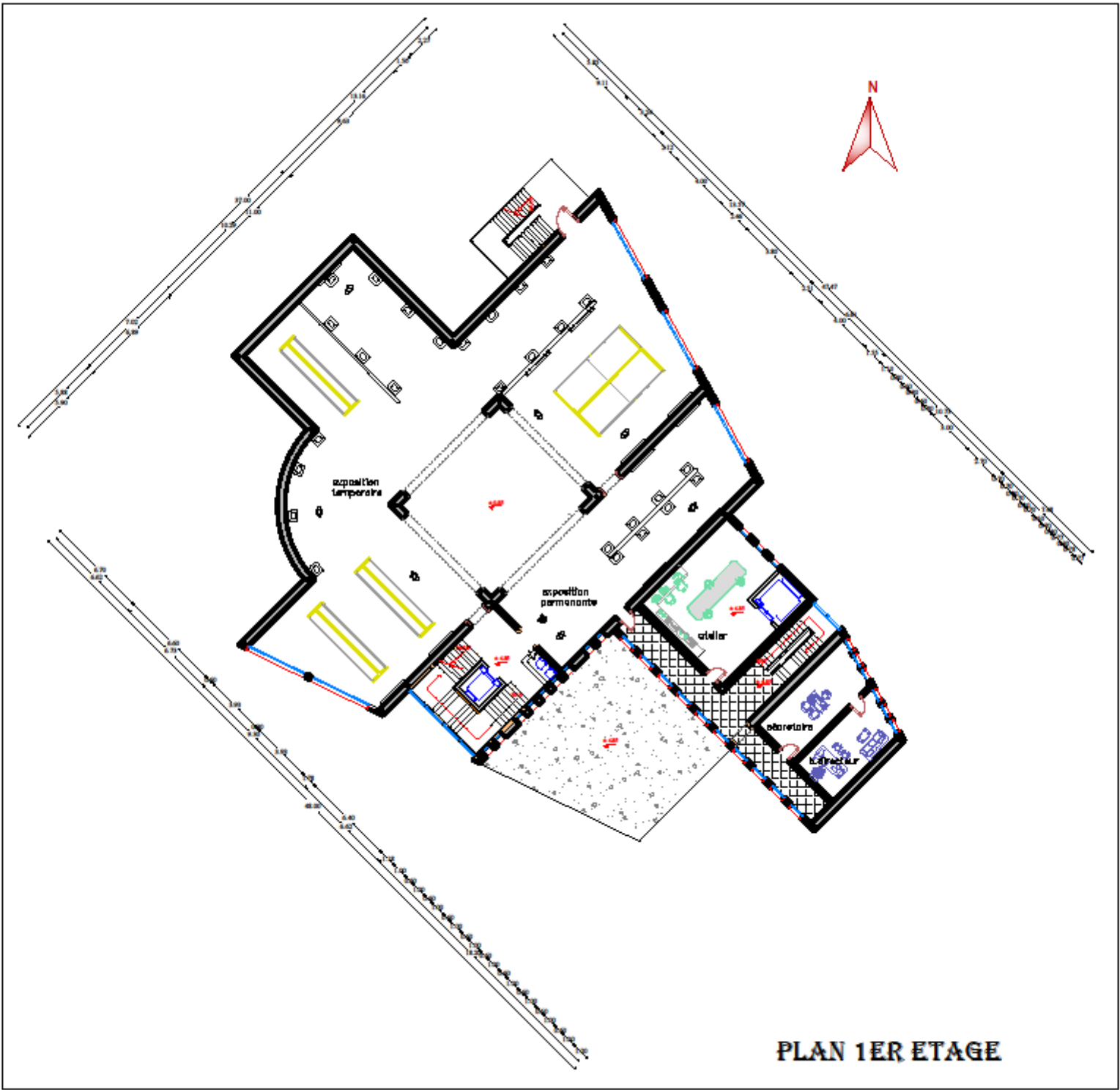
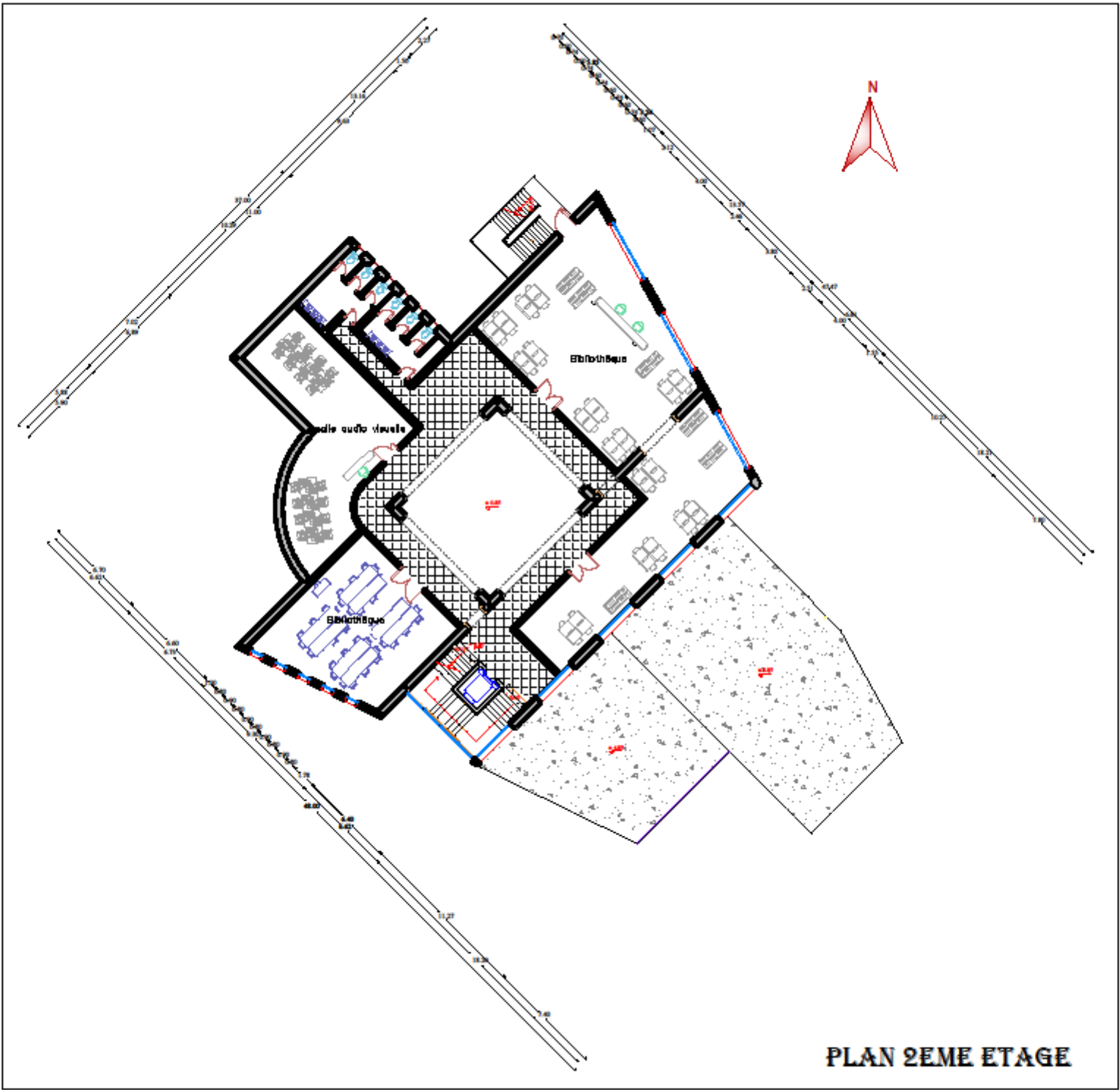


Figure 39 : carte de la proposition urbaine , source : auteur Ech : 1/6000

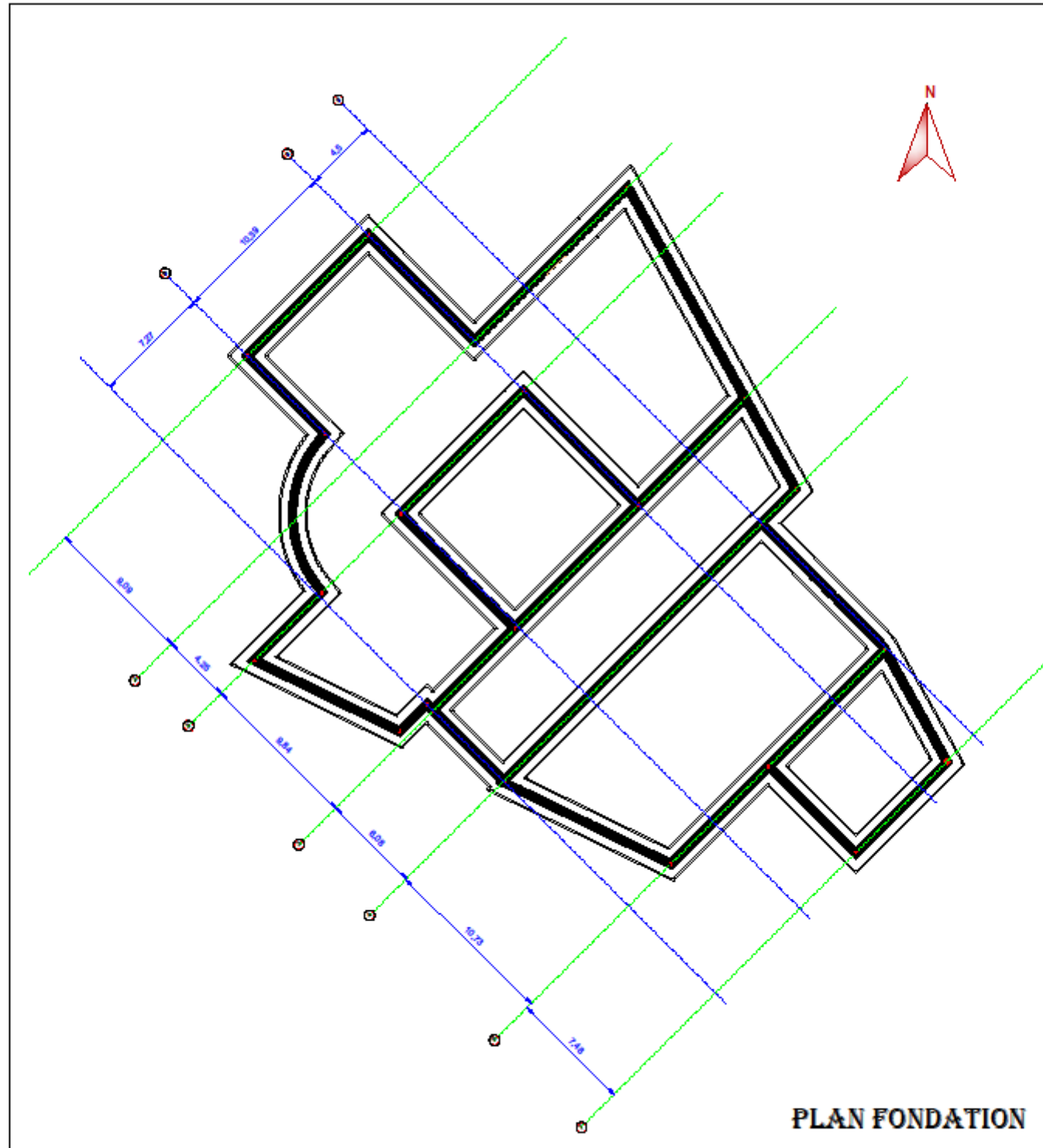


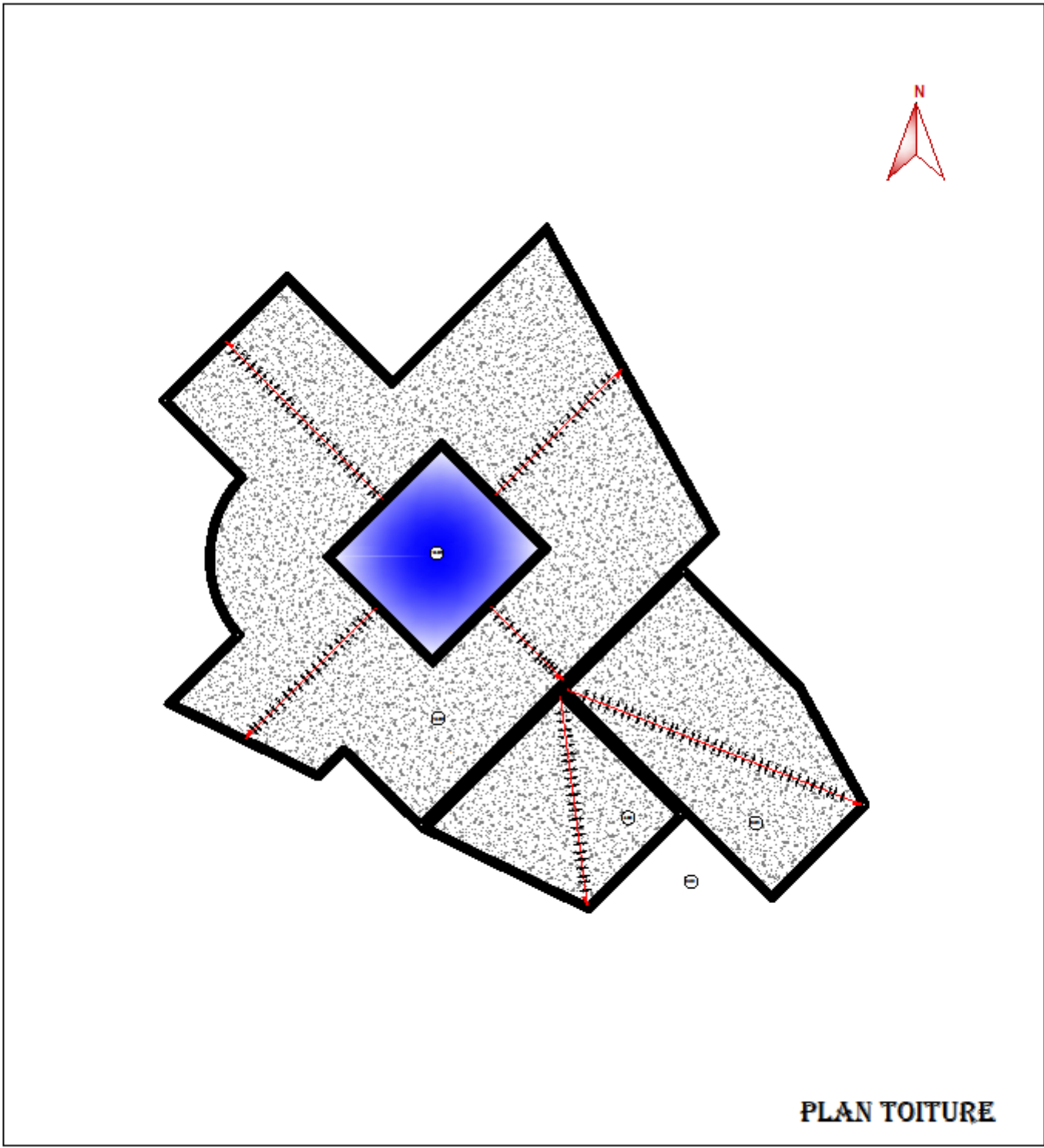


PLAN 1ER ETAGE

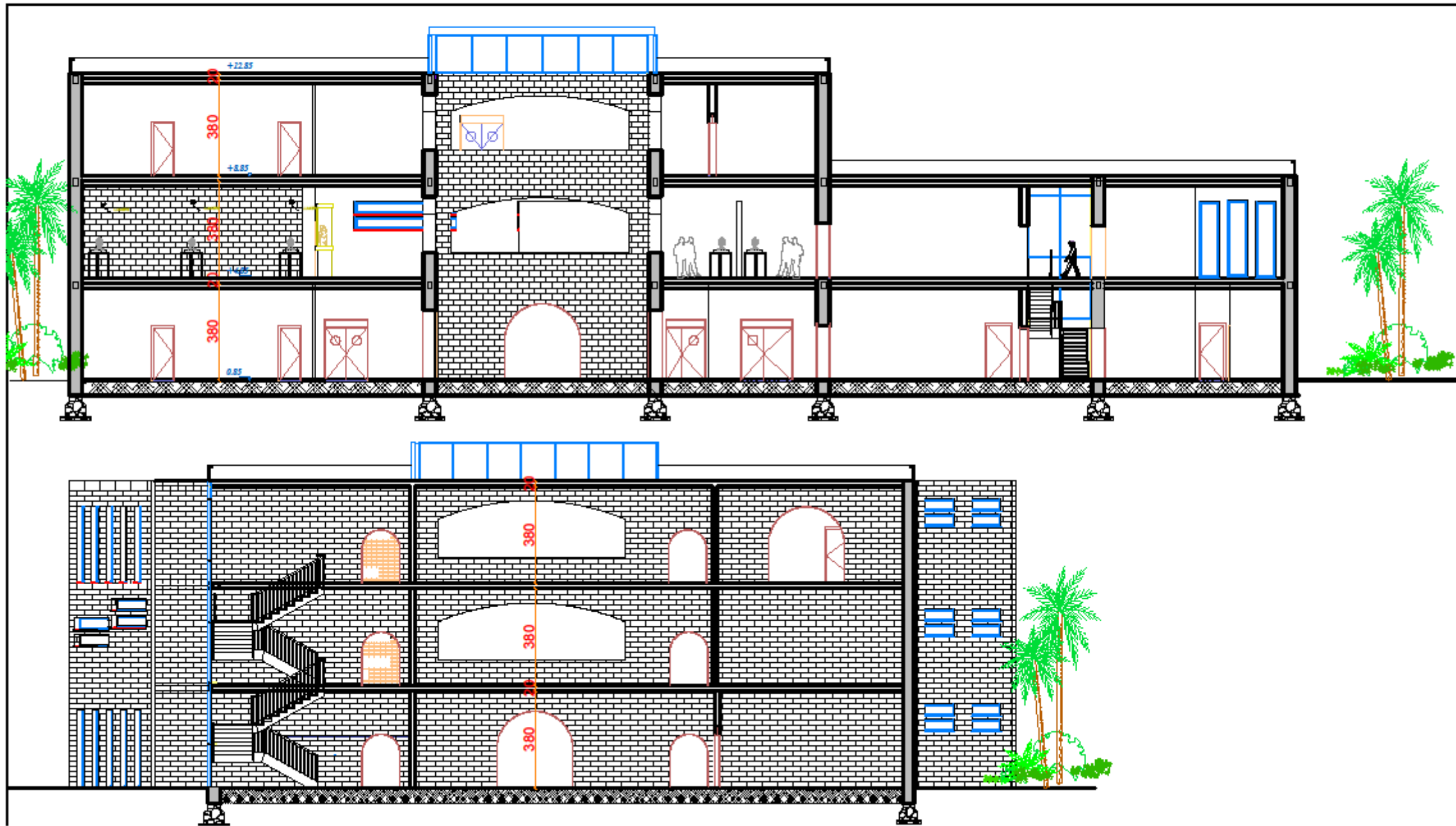


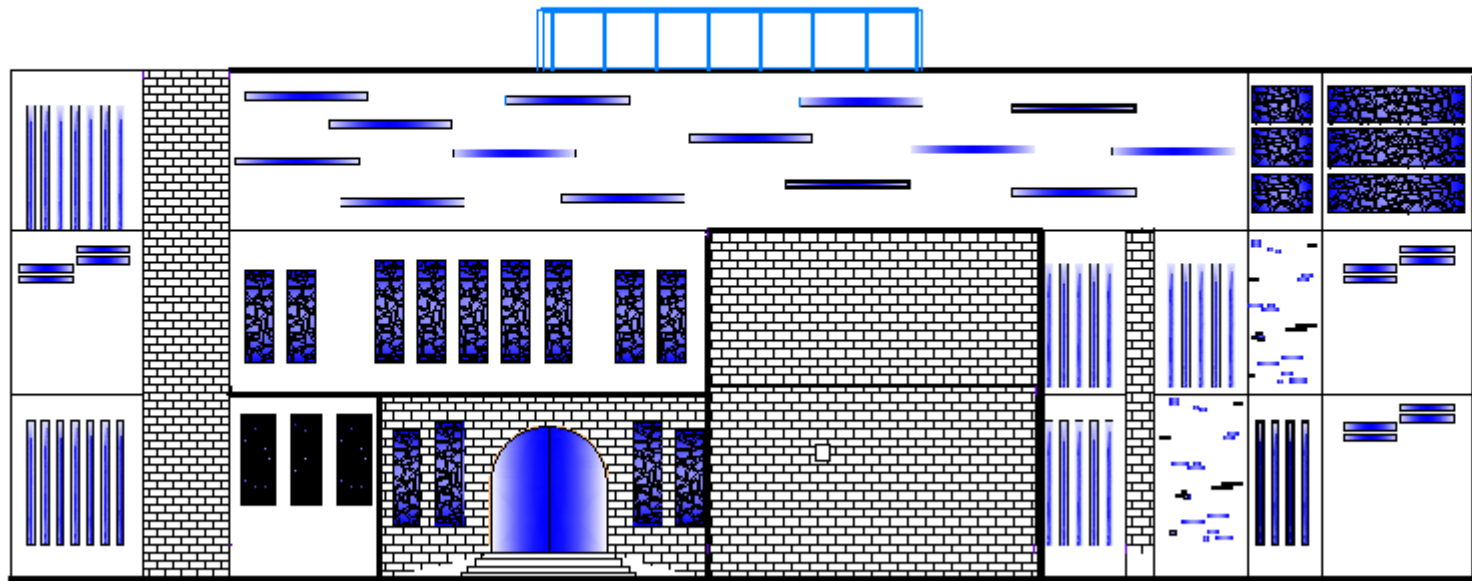
PLAN 2EME ETAGE



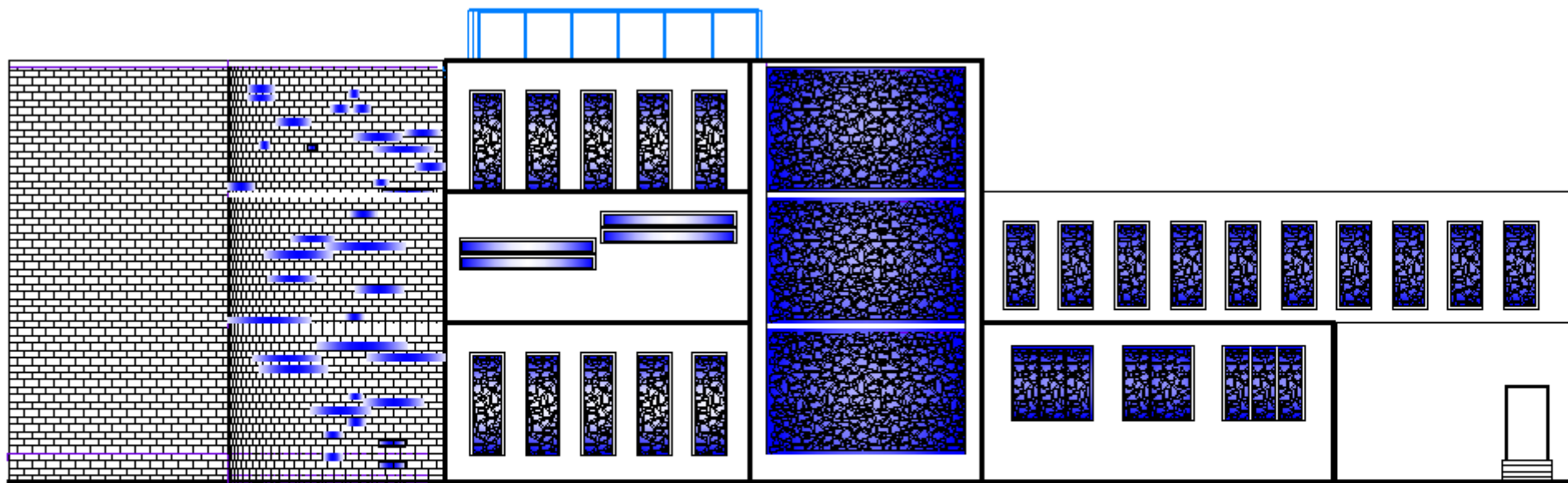


PLAN TOITURE





FACADE EST



FACADE SUD